

Duplessis rappellent à "certains adversaires" qu'ils sont passibles d'emprisonnement si...

QUEBEC — Le premier ministre Duplessis a averti hier "certains adversaires qui semblent l'ignorer" que les lois du Québec défendent de publier des articles libellés ou injurieux contre les membres de la Législature. De telles insultes ou libelles, a-t-il dit, rendent coupables de mépris de la Législature ceux qui les commettent et ils sont passibles d'un an d'emprisonnement si les offenses surviennent dans les 20 jours qui précèdent la session, durant la session, et les 20 jours qui la suivent.

M. Duplessis a fait cette déclaration à l'Assemblée législative où, quelques minutes plus tôt, M. Emile Leclerc, député de l'Union nationale pour le comté de Québec, s'est levé, tenant en main la coupure d'un article publié dans LE DEVOIR du 3 décembre. M. Leclerc s'est dit d'avis que le "journal a publié sa photo d'une façon injurieuse" et que l'article et la vignette "portent atteinte aux privilèges de cette Chambre".

M. Duplessis est intervenu ensuite pour prévenir "certains adversaires qui semblent l'ignorer qu'il existe une loi qui stipule que quiconque injurie un membre du Parlement, ou se porte à des attitudes diffamatoires ou injurieuses envers un député ou conseiller législatif, peut être déclaré coupable de mépris de la Législature". Cette loi s'applique pendant les 20 jours qui précèdent la session, pendant la session elle-même et les 20 jours qui la suivent.

M. Duplessis a conclu en exprimant l'espoir que "certains adversaires qui semblent l'ignorer" prennent note de ce fait.

Gaz naturel: la motion pour détails du ministre Leclerc est prise en délibéré

LA MALBAIE. — Le juge Achille Jolicoeur, de la Cour supérieure, a pris en délibéré hier matin la motion pour détails inscrite par le docteur Arthur Leclerc, ministre provincial de la Santé, dans sa cause en libelle diffamatoire contre LE DEVOIR et son directeur M. Gérard Filion. Le procureur du DEVOIR, Me Jean-Marie Nadeau, a affirmé que toutes les informations réclamées sont déjà contenues dans le dossier de la cause. Me Lucien Tremblay, avocat du docteur Leclerc, a dit au contraire qu'il avait besoin d'informations supplémentaires pour que son client puisse ne pas être pris par surprise au moment du procès. Il y a déjà eu un jugement dans une cause semblable: le juge Jean-Louis Marchand, de la Cour supérieure du district de Trois-Rivières, a renvoyé la motion pour détails présentée par M. Duplessis. Ce jugement, qui a été invoqué hier, a été porté en appel. Me Jean-Marie Nadeau a suggéré au tribunal d'ajourner son jugement jusqu'à ce que la Cour du banc de la reine se soit prononcée. Deux autres motions semblables ont été plaidées à Montréal dans les causes de MM. Edouard Asselin et Paul Dozois. Jugement n'a pas encore été rendu.

Me LUCIEN TREMBLAY

C'est l'avocat du demandeur, Me Lucien Tremblay, qui a plaidé le premier. Il a dit que la motion pour détails était faite à l'encontre d'un paragraphe de la défense et avait pour but d'obtenir les trois informations suivantes: les noms des ministres impliqués dans l'affaire du gaz naturel, la façon dont ils ont été impliqués et la date approximative du début de cette implication. "On vous dira sans doute, dit Me Tremblay, qu'une motion semblable a été rejetée par un juge de la Cour supérieure à Trois-Rivières et que le juge a affirmé que les renseignements demandés étaient contenus dans les articles de la défense. C'est alors au tribunal de la jurisprudence à l'effet que la motion pour détails n'est pas nécessairement pour effet d'obtenir seulement des renseignements mais qu'elle a aussi pour effet de délimiter les cadres du débat de la contestation."

Me Tremblay a dit qu'il apparaît clairement dans les articles publiés par LE DEVOIR sur l'affaire du gaz naturel qu'il y a plusieurs ministres impliqués qui n'ont pas été nommés. Le journal laisse clairement entendre qu'il y en a plusieurs autres. "Nous demandons à ce jour d'avoir le courage de dire quelles personnes il veut attaquer, afin qu'elles puissent se défendre. Nous demandons en outre, dit-il, de quelle manière les ministres ont été impliqués dans l'affaire. Ce peut être plusieurs sens. Si l'on veut dire que les ministres sont impliqués par l'achat d'actions, alors qu'on le dise et nous serons satisfaits. Enfin, dit l'avocat, nous demandons quand ils sont devenus impliqués."

"Le sont-ils devenus au moment de cette soi-disant option secrète dont on a parlé? Qu'on nous le dise. D'ailleurs il n'y a jamais eu d'option secrète." Dans le cours de sa plaidoirie, Me Tremblay a cité une assez volumineuse jurisprudence.

Me JEAN-MARIE NADEAU

Le procureur du DEVOIR et de M. Gérard Filion a d'abord dit qu'il avait l'intérêt de l'intégrité de la justice d'ajourner le jugement sur la présente motion jusqu'à ce que la Cour d'appel se soit prononcée sur une cause semblable dont elle est saisie.

LE JUGE: "Je présume que c'est simplement à titre de conseil que vous me dites cette chose."

Me NADEAU: "Je le dis pour éviter qu'il y ait contradiction, toujours possible, entre des jugements de cours différentes. Il ne faut pas oublier que le défendeur est poursuivi dans dix districts différents et qu'il peut exister entre divers cours une contradiction qui ne serait pas dans l'intérêt de la justice. Lorsque la Cour d'appel est saisie d'un appel, je le dis qu'en règle générale il faut attendre la décision de ce tribunal supérieur. A Montréal, nous avons plaidé deux motions pour détails dans les causes de MM. Asselin et Dozois et nous avons suggéré au juge d'attendre le jugement de la Cour d'appel. Supposons pour un instant que dans un des dix districts, un tribunal nous ordonne de fournir des détails et que la Cour d'appel, dans une autre cause, nous dise que nous n'avons pas à les fournir, cela ne servirait pas les fins de la justice."

LA MOTION

"On nous demande d'abord, dit Me Nadeau, les noms des ministres impliqués dans l'affaire du gaz naturel. Ces noms ont été donnés dans les numéros du DEVOIR, numéros qui sont actuellement au dossier. Le débat doit nécessairement se limiter à cela et aucun juge ne permettra que nous en sortions. Il n'y a donc aucun risque pour le demandeur. Le 14 juin, dit Me Nadeau, LE DEVOIR nommait six ministres: MM. Bédard, Talbot, Bourque, Johnson, Gagnon et Miquelotte. Le 26 juin il en nommait deux autres: MM. Dozois et Leclerc. Peut-être y en a-t-il d'autres, comme l'a dit LE DEVOIR, mais ils ne seront pas amendés en cour, car nous n'avons pas la preuve qu'ils aient acheté des actions. LE DEVOIR, dans ce dernier cas, a mentionné trois noms en particulier: MM. Paul Sauvé, Paul Beaulieu et William Cottingham. Qui d'ailleurs peut le mieux déclarer s'ils ont ou non acheté des actions du gaz? C'est eux-mêmes. Si, comme ils le prétendent, il n'y eut aucun mal à en acheter, s'ils n'ont qu'à venir eux-mêmes et dire: "Moi aussi j'en ai acheté". Si c'est bien d'avoir acheté de telles actions, pourquoi le cacher et nous demander ensuite de découvrir s'ils en ont acheté? S'ils n'en ont pas acheté, ils ne sauraient être pris en défaut."

LES MINISTRES

"On nous demande, de plus, les ministères qu'occupent les ministres impliqués. Nous ne sommes pas au courant des mutations de portefeuilles depuis quelques années à Québec. C'est le Conseil des ministres qui connaît ces choses officiellement et le demandeur en fait partie. C'est donc lui, et pas nous, qui possède le renseignement."

IMPLICATION

"La motion pour détails nous demande aussi de dire de quelle manière les ministres que nous nommons sont devenus impliqués dans l'affaire du gaz naturel. Nous sommes d'avis: premièrement, que l'implication est devenue définitive le jour où les ministres ont acquis des actions dans le gaz naturel. Cette implication, en second lieu, a agi rétroactivement jusqu'aux environs de 1955, depuis le début de la Corporation de gaz naturel. Nous l'affirmons, mais on ne saurait demander à M. Filion, qui n'a pas accès aux archives, de dire à quel moment exactement cette implication a commencé. Les ministres le savent et pourraient nous le dire. Nous leur reprochons même dans notre

(Suite à la page 8)

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

VOL. XLIX — NO. 284

MONTREAL, VENDREDI, 5 DECEMBRE 1958

10 cents l'exemplaire

Fait sans précédent à l'Assemblée législative

L'opposition refuse de voter les remerciements à la reine

La Guinée veut entrer à l'ONU

NATIONS UNIES, New-York. — L'Organisation des Nations Unies comptera-t-elle sous peu un nouveau membre? Cela paraît, sinon encore certain, du moins assez probable. Il s'agit de la Guinée, qui, en répondant "non", le 28 septembre dernier au référendum, a choisi de sortir de l'ensemble français et a acquis automatiquement l'indépendance complète. (On se rappelle que, dans les territoires africains, le "oui" manifestait le désir de participer à la nouvelle communauté française, tandis que le "non" indiquait un refus avec comme double conséquence, l'indépendance immédiate et la fin de l'assistance économique et technique de la métropole.)

Telli Diallo, représentant personnel du président Sékou Touré de la jeune république guinéenne, a fait tenir mercredi au secrétaire général de l'ONU une lettre demandant l'admission immédiate de son pays au sein de l'organisation internationale. Le représentant de la Suède au Conseil de sécurité, qui préside ce mois-ci cet organe, a annoncé que le Conseil tiendra lundi ou mardi une séance spéciale afin d'étudier la candidature de Conakry.

Cette requête du gouvernement de Sékou Touré à quelque peu étonné les milieux diplomatiques. Apparemment, on avait de façon générale fausement interprété le sens de la déclaration d'union faite voici une quinzaine par les chefs de la Guinée et du Ghana et on prévoyait que leur association se serait sur le modèle de celle qu'ont réalisée la Syrie et l'Égypte au sein de la République arabe unie, avec une seule représentation diplomatique, un seul gouvernement, etc. Jamais, pareille chose n'avait été retenue par Touré et Nkrumah. Leur union ressemble plutôt, autant qu'on puisse le savoir, à une très large confédération qui se traduira surtout par une politique commune dans le domaine des affaires étrangères, de la défense et du commerce.

(Suite à la page 8)

O Canada n'est pas l'hymne national (Hon. G. Nowlan)

Le ministre du revenu national, l'hon. George Nowlan, souscrit à l'opinion de Mme Fairclough qui a affirmé, la semaine dernière, dans la région de Toronto, que "God Save the Queen" est l'hymne national du Canada.

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

Le ministre du revenu national, l'hon. George Nowlan, souscrit à l'opinion de Mme Fairclough qui a affirmé, la semaine dernière, dans la région de Toronto, que "God Save the Queen" est l'hymne national du Canada.

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

M. Nowlan a en effet affirmé, hier, à Montréal, où il est venu présider la cérémonie d'admission de nouveaux membres du Conseil d'administration de Radio-Canada, qu'il ne doute pas que "God Save the Queen" est l'hymne national canadien. "O Canada, a-t-il ajouté, est un chant national généralisé, mais ce n'est pas un hymne".

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR A L'ORATOIRE



Le lieutenant-gouverneur à l'Oratoire — la sanctuaire nationale de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal recevait, hier, la visite officielle de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Onésime Gagnon. Le représentant de la reine a visité la chapelle primitive du Frère André, la grande basilique de saint Joseph, le musée du Frère André, la salle des maquettes, la crypte et la chapelle votive. Le lieutenant-gouverneur s'est aussi rendu au tombeau du Frère André. Il s'est particulièrement attaché à la maison des Petits Chanteurs du Mont-Royal. Les petits lui ont offert un échantillon de la formation qu'ils reçoivent dans cette institution unique au pays. On aperçoit ici M. Gagnon causant avec quelques-uns des Petits Chanteurs auxquels il a facilement pardonné le grand intérêt qu'ils portaient à la présence impressionnante d'un aide-de-camp. A gauche, le R. P. Roland Gauthier, c.s.c., supérieur du sanctuaire.

(PHOTO "LE DEVOIR")

Plutôt qu'un simple refus à Moscou

Londres: conférence globale sur tous les problèmes européens

LONDRES. — La pression des Occidentaux pour la tenue de pourparlers Est-Ouest sur l'ensemble du problème allemand, s'accroît. Hier, le gouvernement britannique a réclaté à son tour l'ouverture de pourparlers, imitant en cela les souhaits précédemment formulés par le chancelier Adenauer. Le gouvernement français et M. Dulles.

Au cours d'un débat sur les affaires étrangères à la Chambre des Communes, hier, le secrétaire au Foreign Office, M. Selwyn Lloyd a déclaré qu'il devrait y avoir bientôt un examen global de l'ensemble de la question allemande et du problème de la sécurité en Europe, entre les Occidentaux et l'Union soviétique. Il a ajouté que pareille conférence pourrait se tenir sitôt après la

réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN, à Paris, la mi-décembre. Le ministre a reçu immédiatement l'approbation du parti travailliste, par la bouche de M. Aneurin Bevan, principal porte-parole de l'opposition dans le domaine des affaires étrangères.

Cependant, M. Bevan s'est élevé contre les affirmations du ministre Lloyd quant à la question de la neutralisation d'une partie de l'Europe centrale. Le ministre avait dit notamment: "Il est fort possible que la paix mondiale soit mieux protégée si, dans les régions névralgiques, les deux 'blocs' sont sur la qu'il existe une vaste zone neutre, neutre dont le 'vide' au point de vue militaire pourrait être une tentation pour l'un ou l'autre des

blocs... Sans les forces de l'OTAN et les forces américaines en Europe, il n'y aurait aucune sécurité pour l'Europe entière et donc pour le monde". Bevan, tout en admettant que des troupes américaines doivent rester en Europe, a défendu une fois de plus la thèse d'une Allemagne réunifiée et neutralisée, hors de la zone d'influence de l'OTAN. Cette même formule, a-t-il dit, devrait s'appliquer à la Tchécoslovaquie et à la Hongrie.

Bevan: neutraliser l'Allemagne. "Je considère, a-t-il déclaré, que la paix serait moins menacée si les soldats des deux camps n'étaient pas directement en présence les uns des autres, s'il n'y avait pas de possibilités 'd'incidents' dont on ne sait jamais où ils peuvent

(Suite à la page 8)

Stupéfait, le premier ministre s'écrit: "C'est fantastique!"

QUEBEC. — L'opposition libérale à l'Assemblée législative a voté hier contre l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône. Le premier ministre Duplessis a déclaré que c'est la première fois à sa connaissance qu'un parti de l'opposition agit de la sorte. L'adresse fut adoptée par 60 voix contre 12.

Alors que l'opposition, dirigée par M. Georges-Emile Lapalme, se levait pour voter contre l'adoption de l'Adresse, le premier ministre Duplessis s'empara rapidement du livre des règlements de l'Assemblée législative en disant: "C'est fantastique". Deux indépendants à l'Assemblée, MM. Dave Rochon, député de Montréal-St-Louis, et Frank Hanley, député de Montréal-St-Anne, ont voté avec les ministériels.

L'adoption de l'Adresse a mis fin au débat sur le Discours du trône qui avait débuté le 25 novembre. La consternation se répandit du côté ministériel de la Chambre lorsqu'on s'aperçut que l'opposition se préparait à voter contre l'adoption de l'Adresse. L'Adresse en réponse au discours du trône est un vote traditionnel de remerciements au lieutenant-gouverneur de la province pour avoir convoqué la Législature en session.

Après que le vote officiel eut été annoncé par le greffier de l'Assemblée, comme étant de 60 contre 12, le whip libéral, M. C. A. Kirkland, a déclaré aux journalistes que 13 libéraux (et non douze) ont voté contre et que l'opposition demandera qu'une recense verbal. Le premier ministre s'est immédiatement levé après le décompte du vote.

"C'est la première fois dans l'histoire parlementaire qu'une opposition refuse de voter ses remerciements au lieutenant-gouverneur. C'est un règlement de l'Assemblée, qu'une telle Adresse soit votée," a dit M. Duplessis.

"Nous votons contre le bail-lon", crient certains membres de l'opposition. Le leader libéral à l'Assemblée législative, M. Georges Lapalme, a déclaré au cours d'une conférence de presse, durant l'ajournement, que si le vote de l'opposition contre l'adoption de l'Adresse est un précédent, il en est de même du vote réclamé par M. Duplessis. M. Lapalme a précisé qu'en vertu de la tradition parlementaire britannique l'Adresse est généralement adoptée sans division. "Cependant, c'est le premier ministre qui a demandé le vote et cela n'a

pas été fait depuis longtemps, si ce n'est déjà été fait auparavant". Selon les auteurs de procédure parlementaire, a dit M. Lapalme, il est préférable que l'Adresse soit adoptée sans division "à moins qu'une importante question n'exige d'être discutée". M. Lapalme a déclaré qu'il ignore si le premier ministre avait une telle idée en tête lorsqu'il a demandé le vote mais, de toute façon, l'opposition a pensé qu'il y avait une importante question d'intérêt public: la récente requête libérale pour la formation d'une commission royale d'enquête sur la vente du système de distribution de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel du Québec. Aucune réponse n'a encore été reçue au sujet de cette requête, a dit M. Lapalme. "Et, comme nous le savons tous, nous n'avons pu discuter cette importante question," dit M. Lapalme.

Un journaliste a demandé à M. Lapalme si le vote contre l'Adresse constituait une protestation. "Est-ce une question? Si c'en est une, la réponse est: oui".

Démission à la Trans-Canada Pipe Lines

TORONTO. — M. Nathan E. Tanner, de Calgary, s'est démis hier des fonctions de président du Conseil d'administration de la société Trans-Canada Pipe Lines Ltd.

M. Charles S. Coates, qui occupait publiquement de la compagnie depuis 1957, lui succède, abandonnant son poste à M. James W. Kerr, de Hamilton, nommé président par le Conseil d'administration. Le directeur des relations extérieures de la Trans-Canada Pipe Lines, M. Dennis Brown, a déclaré que même si la démission de M. Tanner survenait "à un moment plutôt inopportun", elle n'avait aucun lien avec la récente enquête de la Commission Boden au cours de laquelle M. Tanner a essuyé certaines critiques.

Ancien ministre des Mines de l'Alberta, ayant accédé à la Trans-Canada Pipe Lines au mois de mars 1954 puis élu, l'an dernier, président du Conseil d'administration, M. Tanner a été la cible de certaines critiques lui reprochant d'avoir placé une commande d'actions de la compagnie en 1954, à l'époque où le gouvernement fédéral avait révélé sa décision de contribuer financièrement à l'aménagement du pipeline transcanadien.

Une commission de libération conditionnelle

OTTAWA. — On a appris hier qu'une commission nationale de libération conditionnelle serait formée d'ici la fin de l'année. Elle serait nommée de tous les pouvoirs requis pour élargir les détenus des pénitenciers canadiens.

LE PROCES DE M. FILION A LA MALBAIE

"Mépris du gouvernement, mais pas mépris de Cour"

Par Pierre LAPORTE

"L'éditorial de M. Gérard Filion au lendemain de la nomination du Dr Arthur Leclerc comme ministre provincial de la Santé, constitue un mépris de gouvernement mais certainement pas un mépris de Cour", a déclaré hier Me André Nadeau en demandant le rejet de la motion pour mépris de Cour inscrite contre M. Filion et LE DEVOIR.

L'affaire s'est instruite devant le juge Achille Jolicoeur qui présidait un terme spécial de la Cour supérieure du district judiciaire du Saguenay. La motion pour mépris de Cour a été inscrite au nom du Dr Leclerc, à la suite de la parution d'un article intitulé: "Honnêtes ou canailles", et demande que M. Filion soit condamné à l'amende ou à la prison ou aux deux à la fois. Me André Nadeau a dit que l'arti-

cle incriminé était sûrement une virulente attaque contre le gouvernement, mais qu'il ne contenait aucune atteinte à la dignité ou à l'impartialité de la Cour supérieure."

La salle d'audience était remplie. Plus d'une centaine de personnes ont assisté au procès, qui a duré un peu plus de deux heures. Ces gens étaient pour la plupart de La Malbaie, mais il en est venu de la Baie-St-Paul, de la Pointe-au-Pic, de Saint-Siméon et d'autres municipalités environnantes. L'avocat de la poursuite, Me Tremblay, a dit que le mépris de Cour était flagrant.

Le DEVOIR et M. Filion, dit-il, ont pris sur eux de rendre jugement avant que le tribunal ne se prononce. Me Nadeau a répondu que l'article ne porte pas jugement sur les causes pendantes, mais compare deux systèmes de gouvernement: celui de Colombiès et celui de l'Union nationale. L'Union nationale a été un régime de corruption et de mépris de Cour, a-t-il dit.

Grand intérêt. La population de la Malbaie et des environs attendait le procès avec impatience. Des 10 heures hier matin il y avait foule au palais de justice. Le

juge, arrivé de la veille, avait insisté pour que le décorum soit respecté dans ses moindres détails. C'est ce qui fut fait. Face au juge il y avait: le docteur Leclerc et son procureur, Me Lucien Tremblay; Me André et Me Jean-Marie Nadeau, procureurs du DEVOIR; M. Gérard Filion, directeur du DEVOIR; Me Marc Dufour, de la Malbaie, et M. André Laurendeau, rédacteur en chef du DEVOIR. Le docteur Leclerc l'avait assigné comme témoin mais on ne l'a pas interrogé. Le premier témoin, le seul pour la poursuite, fut M. Filion.

Témoignage de M. Filion

Me Tremblay a demandé à M. Filion: Quelle est votre profession?

M. Filion: Journaliste.

M. Tremblay: A quel journal et quelles fonctions y remplissez-vous?

M. Filion: Au DEVOIR où je suis directeur.

M. Tremblay: Depuis combien de temps?

M. Filion: Depuis 11 ans.

M. Tremblay: Ecrivez-vous dans LE DEVOIR?

M. Filion: Malheureusement oui, régulièrement.

M. Tremblay: Prend un exemplaire du DEVOIR du 8 novembre 1958 et dit: "Je vous exhibe cet exemplaire du DEVOIR et vous demandez de référer à

la page 4 et de voir un article intitulé: "Honnêtes ou canailles"? Est-ce vous qui l'avez écrit?"

M. Filion: Oui c'est mon écrit."

M. Tremblay: Ce Robert Sommers dont vous parlez, savez-vous quelle condamnation il a eue?"

M. Filion: Oui cinq années de prison.

M. Tremblay: Cette condamnation a-t-elle reçu une grande publicité?"

M. Filion: Je ne lis pas tous les journaux du Canada.

M. Tremblay: Avez-vous mis en preuve des exemplaires de plusieurs journaux canadiens relatant la condamnation de M. Sommers? Il a ensuite demandé: "LE DEVOIR est-il publié à Montréal?"

M. Filion: Aux dernières nouvelles, oui.

M. Tremblay: Y a-t-il une différence dans l'importance d'une nouvelle selon l'endroit où elle est placée dans le journal?"

M. Filion: Nous gardons généralement la première page pour les nouvelles importantes, mais il peut arriver qu'une nouvelle moins importante y soit placée parce qu'elle arrive à la dernière minute.

"Je n'ai pas d'autres questions," a dit M. Tremblay.

Me Nadeau: Vous avez assisté à M. André Laurendeau com-

me témoin, avez-vous l'intention de le faire entendre?"

M. Tremblay: Non, car nous avons obtenu de M. Filion les informations que nous voulions.

Le ministre témoin

M. Nadeau a alors invité le docteur Leclerc à entrer dans la boîte.

M. Nadeau: Avez-vous été assermenté docteur?"

M. Leclerc: Oui.

M. Nadeau: Est-ce vous qui

avez assermenté la requête du 17 novembre?"

M. Leclerc: Oui.

M. Nadeau: Avez-vous déjà ailleurs, paré publiquement de votre procès avec LE DEVOIR?"

Me Tremblay: Je m'objecte. Il ne s'agit pas de savoir si le docteur a commis un mépris de Cour, mais si M. Filion s'en est rendu coupable. Les seuls faits qu'on peut prouver sont ceux mentionnés dans la requête qui

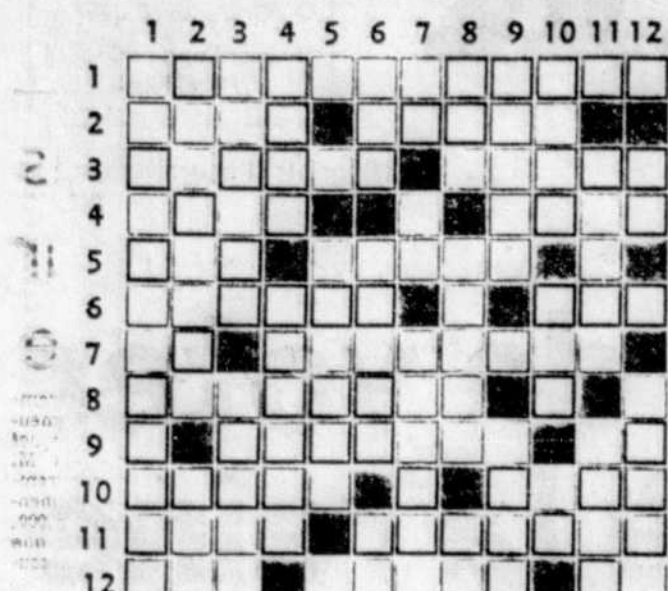
(Suite à la page 8)

POUR LA PREMIERE FOIS

Le budget de l'Université de Mtl sera publié demain

L'Université de Montréal a annoncé hier qu'elle rendra son bilan financier public demain par la voie des journaux. Dès le printemps dernier le recteur de l'Université, Mgr Irénée Lussier avait promis que les états financiers de l'Université, réclamés par diverses associations et par les journaux depuis longtemps serait publié cette année. C'est la première fois depuis 30 ans que l'Université de Montréal fait connaître, de manière officielle et complète, à la population, l'état de ses finances.

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1 — Qui ne laissent pas toute liberté
- 2 — Lier — Fleur
- 3 — Jaunisse — Fameuse bataille de la guerre de 1914
- 4 — A un niveau inférieur — Né de
- 5 — Transpire — Partie de pièce de théâtre
- 6 — Confusion — Liquide
- 7 — Mesure chinoise — Dégustement
- 8 — Célébre liqueur française
- 9 — Fous — Pronom
- 10 — Palper — Fatiguer
- 11 — Chef oriental — Qualifie souvent un cri aigu
- 12 — Monnaie étrangère — Jaune brillant — Pronom

VERTICALEMENT

- 1 — Qui coulent à flot
- 2 — Mériter — Habitant
- 3 — Placer — Avant midi
- 4 — Beaucoup — Etendre en surface
- 5 — Venir à l'improviste
- 6 — Souvent déserte — A sa boîte — Arrose Turin
- 7 — Adverbe — Petit cube — Ancien ambassadeur canadien en France
- 8 — Essai anglais — Jeune parente — Note
- 9 — Contre la religion — Aspire
- 10 — En direction de — Saison chaude — Possessif
- 11 — Tentative — Ne dit pas vrai
- 12 — Connu — Privation de ce dont on jouissait

Solution d'hier

Horizontalement:

INITIATRICE; NOTABLE — LOUP; TUE — ELLE — USA; EMMURE; ME — SERVITEUR; PARI — GATA — SE; ANTI-MOINE; SEME — EPURER; ET; ILE — PART — TRI; VERTIGE — PEUR; ES — USE — ROSEE

Verticalement:

INTEMPESTIVE; NOUMEA — LES; ITEM — RAMPER; TA — USINE — TU; IRE — EPIS; ALLERGIE — AGE; TEL — VAMPIRE; ITOU; IL — TALRE — PO; COULE — NETTES; EUS — USER — RUE; PAIRE — PIRE

L'inflation

CHICOUTIMI — Le problème économique le plus sérieux pour le Canada est actuellement une menace d'inflation, soutient le professeur Marcel Bélanger, de l'Université Laval, également directeur de l'Ecole de commerce de Chicoutimi. Dans une allocution devant le Club Richelieu local, le professeur a dit l'indice des prix a augmenté de neuf pour cent depuis le milieu de 1955, et que l'inflation est maintenant une sérieuse menace alors que l'on sort à peine de la pire récession depuis 1937.

LA NEGLIGENCE AU VOLANT

L'Ontario ira en appel du jugement

OTTAWA — L'honorable Fulton, ministre de la justice, a déclaré hier que son ministère accordera la plus grande attention à un jugement de la Cour Suprême de l'Ontario qui déclarait ultra vires la loi provinciale en vertu de laquelle on pouvait accuser une personne de "négligence au volant". La Cour s'est ainsi prononcée parce que la législation provinciale empiète sur des dispositions du code pénal, juridiction exclusive du fédéral.

Le département du procureur général de l'Ontario s'apprête à faire la lutte au jugement et il contestera devant la Cour d'appel de la province. C'est le juge en chef, J.C. McRuer de la Cour Suprême qui a rendu le jugement public.

Le directeur des poursuites publiques, du bureau du procureur général a annoncé qu'il contestait le bien fondé du jugement dès cette semaine. "C'est une question de la plus haute importance", dit-il. "Il semble cependant que la portée du jugement ait d'abord été mal interprétée. Certains ont dit que s'il était maintenu, cela voudrait dire la fin des accusations pour "négligence criminelle au volant". Il n'en est rien en réalité, car une telle accusation peut toujours être portée en vertu du code pénal du Canada, au lieu d'une loi particulière d'une province. C'est d'ailleurs pour cela que la loi provinciale a été déclarée inconstitutionnelle: elle faisait double emploi avec le code criminel canadien.

Au cours de l'année dernière, quelque 8,000 automobilistes ont été inculpés de négligence, en Ontario, et 6,000 ont été trouvés coupables.

Le code pénal

Le juge McRuer a fait observer dans son jugement que toutes les causes instituées aux termes de la section de la loi qui traite de la négligence au volant pourraient être sous l'empire de la section du code pénal du Canada consacrée à la négligence criminelle.

"La province, a-t-il ajouté, n'est pas habilitée à fournir le moyen d'échapper au châtiment prévu par le Parlement en constituant une offense moins grave entraînant un châtiment... moins sévère."

L'automobiliste qui se rend coupable de négligence au volant est passible d'une amende s'échelonnant entre \$10 et \$500, de trois mois de prison au plus et de révocation du permis de conduire. Le code criminel, à ce chapitre, prévoit des peines de pénitencier.

Le jugement de la Cour suprême donne suite à l'appel interjeté par un automobiliste, qui reconnu coupable de négligence, avait été condamné à \$50 d'amende et aux frais.

M. Lesage à Sorel

M. Jean Lesage, chef du parti libéral provincial, participera à une assemblée, dimanche soir prochain, à 8 heures, en la salle municipale de St-Joseph de Sorel. Prendront également la parole: M. Alcide Courcy, organisateur en chef du parti, et M. Gérard Cournoyer.

Au cours de l'après-midi, M. Lesage rendra visite aux autorités religieuses et civiles. Il rencontrera MM. C. Robert Fluet, maire de Sorel, Ernest Aussant, maire de St-Joseph, Laurier-R. Ménard, maire de Tracy, et Mgr J.-C. Leclaire, curé de St-Pierre.

Les navires circulent plus facilement

Les conditions atmosphériques se sont améliorées dans la région du canal Lachine et du canal Soulanges, sur le Saint-Laurent, et les navires ont commencé à circuler au rythme d'un par heure. M. Paul St-Germain, surintendant du canal Lachine, a déclaré que la circulation maritime a repris après que le cargo Wheaton fut libéré des glaces hier après-midi. "Tout s'est amélioré quelque peu depuis hier matin", a-t-il déclaré après une randonnée dans la région du canal.

"Si le temps plus doux se poursuit, nous espérons que tous les navires auront quitté le canal avant l'hiver."

Il a ajouté qu'il est probable que le canal restera ouvert passé samedi afin que les 30 cargos océaniques puissent atteindre l'Atlantique avant que la glace ne ferme la navigation. La date de la fermeture du canal avait originellement été fixée à samedi.

Conflit entre deux syndicats

Le Congrès du travail du Canada a confirmé hier qu'il enverrait présentement à la suite d'une plainte du Syndicat des camionneurs contre la Fraternité canadienne des employés de transports. Le premier syndicat accuse le second de "raid" d'un de ses locaux de Vancouver.

ASSOCIÉ DEMANDÉ

Dans magasin de meubles très bien organisé. Profits illimités. Petit capital requis. Communiquez par téléphone pour rendez-vous à CR. 1-8061 entre 9 hrs a.m. et 6 hrs p.m.

EN BREF...

Les cravates

OTTAWA — Si les fabricants de cravates au Canada importent toute leur matière première, c'est que les quelque 12,000,000 de cravates qu'ils vendent chaque année sont fabriquées avec 15,000 à 20,000 dessins renouvelés chaque année. Chaque dessin est reproduit en six couleurs et chacune des couleurs est tissée sur une longueur de seulement 15 à 20 verges. Aucun fabricant de textile au Canada n'est intéressé à produire une telle variété de tissus en si petite quantité. Les filatures qui alimentent les fabricants de cravates canadiens se trouvent aux Etats-Unis, en Allemagne et en Suisse. Les 32 fabricants canadiens, par l'intermédiaire de la Men's Tie Foundation, suggèrent donc à la commission des tarifs de simplifier la plus possible les structures tarifaires.

Riches gisements?

QUEBEC — Une sorte de ruée vers des présumés gisements de cuivre, de nickel, d'or et de cobalt, a été remarquée par le ministère des mines de Québec, dont un porte-parole disait hier que plusieurs claims ont été jalonnés récemment dans le Nord-ouest du Québec, une cinquantaine de milles au nord de Chibougamau. On n'a cependant encore reçu aucun spécimen au ministère et seuls les prospecteurs eux-mêmes sont actuellement en mesure de savoir s'il s'agit vraiment de riches gisements. On n'a jamais vu autant de prospecteurs à la fois dans la région.

Droit de vote

COLOMBO, Ceylan — Le gouvernement a décidé d'accorder le droit de vote à partir de 18 ans au lieu de 21. Les candidats au Parlement au aux législatures locales devront être âgés au minimum de 21 ans. On estime à Ceylan que ces mesures auront une grande portée, la jeunesse étant regardée comme favorable aux partis de la gauche.

Un mauvais exemple

M. Armand Nadeau, maire de Sherbrooke et président de l'Union des maires et municipalités du Québec, soutient que tous les gouvernements municipaux doivent demeurer indépendants des partis politiques. Dans un discours prononcé au cours d'une réunion d'hommes d'affaires, M. Nadeau a formulé le souhait que la cité de Montréal donne à la province un exemple plus intéressant d'administration municipale. "L'administration de Montréal s'est engagée sur une mauvaise pente avec ses clans politiques", a-t-il ajouté.

Eminent ingénieur

M. John Whyte McCammon, ingénieur de réputation internationale et ancien directeur général de l'Hydro-Québec, est décédé hier à l'Hôpital général de Montréal après une courte maladie. Agé de 71 ans, il était au moment de sa mort membre de la Commission des services électriques de la cité de Montréal où il siégeait comme représentant des services publics. Il fut le premier directeur général de l'Hydro-Québec de 1944 à 1957.

Alarme téléphonique

CHICOUTIMI — La ville de Chicoutimi, non loin de Chicoutimi, va bientôt posséder le premier réseau d'alarme téléphonique du nord de la province. Il comprendra 43 boîtes et sera installé par la compagnie de Téléphone Bell du Canada, qui en assurera ainsi l'entretien. Il en coûtera \$378.90 par mois à la ville.

Refus des fermiers

WINNIPEG — La Farmers' Union du Manitoba a rejeté, hier, une résolution demandant la formation d'un comité ayant pour tâche d'étudier la possibilité de s'affilier sur le plan politique avec les syndicats ouvriers. Seulement 15 des 375 délégués de l'association se sont prononcés en faveur de la résolution. On sait que le Congrès du travail du Canada a proposé, au cours de son dernier congrès, de grouper les associations agricoles et ouvrières au sein d'un parti politique s'inspirant du PSD.

Le blé chinois

OTTAWA — La récolte de blé en Chine communiste semble avoir été si bonne cette année qu'il est possible qu'au lieu d'en acheter de l'Occident, la Chine rouge exporte du blé cette année. Cela diminue considérablement l'espoir de voir s'accroître les achats de blé canadien par la Chine. On se demande même si la Chine sera maintenant intéressée à recevoir la visite d'un chimiste spécialisé dans le mélange des blés pour apprendre aux Chinois comment mélanger le blé canadien, fort en protéine, avec le blé plus doux de la Chine. Il reste cependant possible que la Chine achète un peu de blé canadien pour le mélanger au sien.

La famine

BENGAL, Indes — Le leader socialiste démocratique, aux Communes, M. Hazen A-que, a demandé que le gouvernement fédéral se joigne aux autres gouvernements dans une campagne mondiale pour bannir la famine d'ici 1963.

"Que 1963 soit l'année de la fin de la famine", a-t-il déclaré à une assemblée publique.

Le 20^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies sera célébré en 1955. M. Argue a déclaré que deux personnes sur trois dans le monde souffrent de la famine mais le gouvernement canadien "se tord les mains" sur ses surplus.

Le cardinal Jose Maria Caro meurt à l'âge de 92 ans

SANTIAGO, Chili. — Le cardinal Jose Maria Caro, archevêque de Santiago et le plus âgé des membres du Collège des cardinaux, est décédé hier. Il était âgé de 92 ans.

Il était alité depuis lundi, par suite d'une crise de gastro-entérite qui entraîna peu après l'apparition des symptômes de pneumonie et de l'urémie.

Le cardinal Caro avait semblé reprendre des forces avant-hier soir. Mais il s'endormit, dès hier matin, dans un coma dont il n'est pas sorti. Il a expiré peu après midi, hier.

Son décès fait tomber à 51 membres l'effectif du Sacre collège. Vingt-trois postulants se sont présentés à la conférence "Patriotisme sentimental ou rationnel" le 15 décembre dans la Cité du Vatican.

Affligé d'une constitution fragile, le cardinal Caro avait été contraint, durant toute sa vie, de surmonter sa santé chancelante. Il reçut l'extrême-onction à trois reprises: la première fois en 1945, l'année où il fut nommé cardinal, par suite d'une maladie grave; la deuxième en 1955, durant une pneumonie dont ses médecins ne croyaient pas qu'il se rétablirait et la dernière, mardi soir dernier.

Apôtre des pauvres

Bien que très âgé, le prélat n'en faisait pas moins preuve d'une grande activité. Il n'avait pas hésité, en octobre dernier, à faire par avion le voyage Santiago-Rome, afin de prendre part au conclave qui précède l'investiture du pape Jean XXIII.

Les Chiliens le connaissent comme l'apôtre des classes pauvres, en raison tout particulièrement du dévouement qu'il avait manifesté à l'égard des ouvriers des mines de nitrate, lorsqu'il assumait l'évêché de La Serena, de 1925 à 1939.

Il était né le 23 juin 1866 à Picoilemu, au sud de Santiago.

vernements dans une campagne mondiale pour bannir la famine d'ici 1963.

"Que 1963 soit l'année de la fin de la famine", a-t-il déclaré à une assemblée publique.

Le 20^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies sera célébré en 1955. M. Argue a déclaré que deux personnes sur trois dans le monde souffrent de la famine mais le gouvernement canadien "se tord les mains" sur ses surplus.

LE REV. PERE GEORGES-HENRI LEVESQUE

"Notre patriotisme a besoin d'une bonne dose de raison"

Le Rév. Père Georges-Henri Lévesque, o.p., supérieur de la Maison Montmorency et vice-président du Conseil canadien des arts, est d'avis que le patriotisme des Canadiens français a aujourd'hui besoin d'une bonne dose de raison, de logique et de réalisme, beaucoup plus que d'un regain d'enthousiasme, car ce n'est pas la vitalité sentimentale qui lui manque, mais la réflexion et la clairvoyance. Le patriotisme, vertu assurément légitime et louable, a un aspect nécessairement rationnel, qui s'inspire de la prudence.

Le Père Lévesque parlait devant les membres du Club Richelieu de Montréal, au déjeuner-causette hebdomadaire. Il avait intitulé sa conférence "Patriotisme sentimental ou rationnel?"

Après avoir précisé que le patriotisme est une adhésion du cœur contrôlée par la raison, le conférencier a dit que le Canada français doit mettre l'accent aujourd'hui sur le contrôle rationnel.

Sur le plan de la stratégie et des moyens, le Père Lévesque a invité les patriotes du Canada français à faire preuve de souplesse et à admettre des divergences d'opinion. Il ne faut pas qualifier de traître, dit-il, quiconque ne partage pas nos vues sur un point accidentel.

"On me dira peut-être, dit-il, que la nation canadienne-française n'a pas le moyen de se payer le luxe de tant de divisions. Je répondrai qu'elle n'a pas davantage le droit de se payer le luxe de compromettre son intelligence et sa liberté, de prendre le risque de confier à une organisation, à un mouve-

ment, à un groupe particulier, encore moins à un individu, le monopole des attitudes patriotiques et la décision infaillible en des questions si délicates, si difficiles et si graves de conséquences. Sachons donc nous unir sur l'essentiel, et rester, malgré la divergence de nos opinions et la diversité de nos points de vue, charitablement unis: in omnibus caritas!...

"Si nous savons nous aimer vraiment, profondément, au lieu de toujours mettre l'accent sur ce qui nous divise, nous rechercherons plutôt ce qui nous rapproche. Au lieu de faire exprès pour multiplier nos malentendus, nous chercherons les terrains d'entente. Au lieu de jalouser ceux qui montent, nous les aiderons à s'élever davantage. Au lieu de souffrir de leurs succès, nous en serons fiers. Au lieu de nous nuire et de nous dénigrer systématiquement, nous nous entraiderons et nous nous honorerons comme des frères. Notre patriotisme ne sera vraiment réaliste que s'il commence et s'achève dans une fraternelle charité."

"Enfin, pour être réaliste, notre patriotisme doit rester optimiste. Le Canada français, j'en ai la ferme conviction, est plus fort qu'il ne l'a jamais été. Moins que jamais ne devons-nous céder à un complexe d'infériorité. Le temps est passé où il justifiait peut-être des attitudes de repli sur soi. Ce n'est plus le moment de songer uniquement à survivre, conserver et défendre. L'heure est enfin venue de vivre pleinement, de grandir et de rayonner."

"Nous le devons à la mémoire de nos pères et au bonheur de nos enfants."

Brésil: mesures d'urgence pour apaiser des populations affamées qui saccagent les magasins

RIO DE JANEIRO. — Trois navires sont partis ravitailler hier la ville de Caninde, dans le nord-est du Brésil, où quelque 4,000 personnes que la sécheresse avait réduites à la famine, dans les campagnes d'alentour, étaient venues piller les stocks de vivres. Plusieurs autres villes, dans les provinces touchées par une sécheresse qui persiste depuis deux ans, s'apprêtent à défendre leurs magasins alimentaires contre l'assaut des campagnards dont les champs sont dénués et dont le bétail a succombé à la soif. A Caninde même, l'activité des maraudeurs, qu'on affubla du sobriquet de "flagellantes", a amené le maire à réclamer la protection des troupes contre le pillage des magasins, des marchés et même des domiciles. Quitant les terres intérieures, les campagnards affamés se sont dirigés vers les grandes villes côtières du pays dans l'espoir d'y trouver travail et nourriture. C'est à leur intention que le gouvernement a expédié dans le Nord-Est trois navires de ravitaillement chargés de riz, de fèves, de boeuf séché et de farine.

Seagram's V.O. * Seagram's Golden Ctn

Servez Seagram en toute confiance

Seagram's "83"

PROPRIETAIRES!

Aucun versement initial! Votre crédit est toujours bon chez:

S. T. POIRIER, ENRG

Bois et matériaux de construction — Moulures

SALLE D'EXPOSITION PERMANENTE

66 ouest, rue Beaubien — Montréal

CR. 7-1740 — CR. 7-1001

CITROËN

fait date dans l'histoire...

1959 encore

10 ANS D'AVANCE

EQUIPEMENT STANDARD:

Traction avant. Suspension électropneumatique. Disques de freins à compenseur automatique. Cric à puissance croissante (soulevement automatique). Chauffe-eau et dégivreur.

Centre de gravité le plus bas.

TRIOMPHE TOUJOURS DE LA GLACE ET DE LA NEIGE

Distributeurs exclusifs pour PANHARD ET CITROËN

AUTO-FRANCE

7670 BOUL. DÉCARIE (en face de Ruby Foo's) RE. 9-2758

4964 QUEEN MARY ROAD (à l'est du boul. Décarie) RE. 1-2778

EATON - Magasin des Fêtes au Canada

PLUS QUE 16 JOURS D'ACHATS D'ICI NOEL

Une maison connue solde son stock complet à EATON:

Impressionnantes économies sur Manteaux, Jaquettes, Etoles!

MAGNIFIQUES FOURRURES À TRÈS BAS PRIX

Un événement remarquable vous apporte ce luxe à un seul bas prix. Toutes sont des fourrures de qualité supérieure et de ligne élégante. Faites votre choix dans cette riche variété.

SPECIAL SAMEDI 199.00

Jaquettes en castor naturel

Jaquettes de mouton de Perse teint noir (Unies et avec garniture de vison)

Jaquettes de castor (Teint gris et brun)

Jaquettes de mouton de Perse gris

Jaquettes de vison de Chine (Teint brun)

Manteaux de rat-musqué - milieux de dos teint vison

Manteaux de mouton de Perse teint noir

Etoles de vison - demi-peaux

Jaquettes d'écureuil russe (Teint brun)

Manteaux de chevreau gris naturel (Cols de castor teint gris)

Manteaux de pattes de mouton de Perse (Teint noir)

Manteaux de mouton avec cols de vison naturels (Agneau traité et rasé)

Notre plus bas prix de la Saison pour des

ETOLES DE VISON (Peaux allongées)

• SAUVAGE

• BLEU ARGENT

SPECIAL SAMEDI 286.00

LE SALON DES FOURRURES (EATON 245) AU TROISIEME, CHEZ EATON

Condition du plan budgétaire, si désiré

Achetez vos fourrures en toute confiance chez EATON

LA GARANTIE EATON

"Argent Remis si la Marchandise ne Satisfait Pas"

EATON OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h.

OUVERT LE SAMEDI de 9 h. à 5 h. 30

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL



M. Jean Lesage chez les étudiants de l'U. de M.

Chez les étudiants de l'U. de M.

M. Lesage déplore "l'illusion socialiste" dans la province

Le chef libéral provincial a exhorté hier "tous les esprits vraiment libéraux" à faire cause commune dans la tâche de réhabilitation de la liberté et de la démocratie dans le Québec. S'adressant aux étudiants de l'Université de Montréal, M. Jean Lesage a affirmé qu'il ne faut pas accepter que le régime du "Family compact" et de l'irresponsabilité ministérielle soit installé à demeure.

Des esprits néo-libéraux qui n'ont pas se reconnaître comme tels et rallier logiquement nos rangs, a-t-il dit, trouveront dans le parti libéral deux grandes garanties décisives: le financement du parti et la responsabilité du chef.

Dans le parti libéral le financement a cessé d'être un "saint des saints" ou n'ont accès qu'un, deux ou trois trésoriers. M. Lesage a dit que son parti a établi un comité des finances provincial où toutes

les régions sont représentées. "Nous entreprendrons incessamment, a-t-il annoncé, une campagne de souscriptions publiques dans une région déterminée de la province." Le chef libéral n'a pas révélé le nom de la région choisie mais il a dit que son parti avait hâte de connaître les résultats de la souscription "car si l'essai est heureux — et nous ne doutons pas qu'il le soit — nous multiplierons les expériences au point de couvrir la province entière de pareils réseaux de financement populaire."

Traitant de la responsabilité du chef, M. Lesage a rappelé sa déclaration faite il y a deux mois annonçant que chaque année il demandera un vote de confiance devant le congrès annuel du parti. "Je crois bien n'avoir pas à vous démontrer la portée presque révolutionnaire d'une telle déclaration."

Beaucoup d'esprits vraiment libéraux", a noté M. Lesage, se trouvent en dehors du parti libéral. "L'étiquette importe peu, on peut avoir une autre étiquette, on peut n'en pas avoir et être plus libéral de conviction que bien des libéraux de nom."

Beaucoup de gens, a poursuivi le leader libéral, nourrissent l'illusion socialiste. L'illusion est double: d'abord croire qu'un troisième parti puisse accéder à une existence qui soit plus que symbolique dans notre système politique qui ne permet que le dualisme des partis; et ensuite croire que si une troisième formation pouvait s'affirmer comme une force réelle dans notre milieu, ce doit être sous l'étiquette socialiste.

Le libéralisme n'est ni de gauche ni de droite — il est au centre — il cherche surtout à aller de l'avant. Le corps de pensée néo-libérale en matière

économique est le seul adapté aux exigences du bien-être des citoyens dans l'état moderne, a dit M. Lesage, qui a rendu hommage aux étudiants. Depuis un an surtout, en dehors de toutes formations partisanes, a-t-il dit, ils mènent un bon combat pour une libéralisation de l'enseignement dans le Québec.

"Que voulez-vous, des étudiants, c'est si peu intéressant pour la classe électorale, et ça représente une proportion si infime dans l'ensemble du vote électorale. Il vous fallait attendre indéfiniment dans une certaine antichambre desormais historique pour recevoir la non-entente des fins de non-recevoir. Mais aujourd'hui votre attitude adulte et persévérante a commencé à porter ses fruits, non parce qu'on s'est rendu à la justice de votre cause, mais parce que votre campagne a réussi à émouvoir l'opinion publique."

M. Lesage s'est aussi attaqué au gouvernement actuel qui se dit "le chevalier de l'entreprise privée". Ce soi-disant chevalier de l'entreprise privée, a-t-il affirmé, la rançonne sans scrupule pour les fins de sa fiscalité clandestine et en fausse tous les mécanismes par son système de favoritisme généralisé. Ce même soi-disant chevalier a envahi tous les paliers de notre vie collective, porte son intrusion même dans les sphères les plus privées et les plus intimes de l'homme: le veur dire sa conscience morale. "Que de consciences ont été violées et violées par ce régime d'une amoralité publique absolue."

Les adversaires du parti libéral disent qu'il n'a pas de pensée ni de doctrine. "Tout peut-être plus vrai et plus juste de dire que cette pensée, traduite en programme d'action, n'a pas toujours eu la collaboration et la robustesse qu'il aurait fallu."

"Et pourtant, le parti libéral possède à l'heure actuelle une pensée et une doctrine qui, ose-je dire, péchent par une exubérance de richesse."

INFORMATIONS SYNDICALES

Le griel: fait quotidien des relations du travail

La Section des relations industrielles du Montreal Board of Trade tenait hier une discussion sur le règlement des griefs dans les relations du travail. Quatre exposés ont montré toute l'importance qu'accroissent les employeurs et les syndicats à ce problème, car le griel est le fait quotidien des relations du travail et influe souvent davantage sur l'atmosphère de ces relations que la signature d'un contrat de travail. Dans les entreprises où il n'y a pas de syndicat, les griefs sont souvent, avec le gala de Noël, les seules relations que les employés ont avec les employeurs en dehors des problèmes strictement professionnels.

Pour M. A. Jamieson, assistant directeur du personnel du Royal Trust Company, le griel doit être discuté et réglé à la satisfaction de tous afin que l'employé travaille plus efficacement. Comme il n'y a pas de syndicat au Royal Trust, M. Jamieson défend la thèse de la "porte ouverte", de la discussion amicale, de l'enquête par la direction et de la décision unilatérale de la direction.

M. P. S. McIntire, directeur du personnel à la Canadian Alis-Chalmers Ltd., est d'avis qu'il faut autant que possible régler le griel au plus bas niveau où il se pose. Le retarder ou le porter à un échelon supérieur peut envenimer le conflit ou lui faire prendre une tournure que le griel original ne justifiait pas. Il favorise une procédure définie dans les cadres de laquelle employeur et syndicat doivent être objectifs.

M. Roger Chartier, professeur en relations industrielles à l'Université Laval, a préconisé le minimum d'interventions d'une troisième partie. Les parties doivent être libres de discuter leur problème et de le régler entre elles. En aucun cas une troisième partie ne doit remplacer les parties en cause et dominer les discussions.

Enfin, M. Henri-L. Jean, représentant du syndicat international des électriciens, a déclaré que la discussion des griefs est nécessaire parce que dans toute société démocratique, aucun homme ne doit être obligé de travailler alors qu'il se sent opprimé, que son sentiment soit fondé ou non. S'il est fondé, il faut alors remédier à la situation qui opprime le travailleur, et si le sentiment d'oppression n'est pas fondé, il faut le lui démontrer par la discussion. Il s'est catégoriquement prononcé contre la politique de "porte ouverte", qui, selon lui, n'est qu'une forme de paternalisme.

La hausse des taux de taxi ne serait pas en vigueur avant Noël

L'augmentation des taux de taxi votée mercredi soir par le Conseil municipal ne profitera tout probablement pas aux propriétaires de taxis avant Noël, parce que cette augmentation est sujette à la ratification de la Régie provinciale des transports.

Les 6 et 13 décembre la Cité publiera dans les journaux un avis annonçant que copie du Conseil municipal sera affichée à l'hôtel de ville. Toute personne ayant objection à cette augmentation aura 10 jours pour en faire part à la Régie.

S'il n'y a pas d'objection de formule, la Régie pourra alors, le 23 décembre, émettre une ordonnance approuvant l'augmentation et la faire parvenir à la Cité. Dès lors l'augmentation deviendra effective. Si l'on considère cependant

Boycottage d'un pavillon de "convenance"

QUEBEC — Les débardeurs ont refusé hier de mettre en place l'outillage d'embarquement d'un cargo on de céréales à bord d'un cargo de 5,123 tonnes, l'African King. Ce cargo est monté par un équipage presque entièrement italien et bat pavillon libérien. Les débardeurs, membres de l'International Longshoremen's Association (ILA), ont déclaré que leur refus a pour but d'appuyer le boycottage de quatre jours des navires battant "un drapeau de convenance". L'African King a atteint le port de Québec tard lundi pour prendre une cargaison de céréales à destination de l'Inde.

La Canadian Import Company, agent du navire à Québec, a déclaré que le chargement du navire aurait lieu à la fin du boycottage à minuit hier soir. Le cargo est le seul qui ait souffert du boycottage dans le port de Québec.

Le boycottage a été ordonné contre les armateurs qui insèrent leurs navires sous des drapeaux étrangers afin de tromper le fisc, de contourner les conditions de transport maritime et de se soustraire aux salaires exigés par les syndicats dans leur propre pays.

Le capitaine Alfeo Domenichini de l'African King a déclaré que le boycottage, en fait, vise surtout les conditions d'embauchage.

Retour à Sudbury

SUDBURY — Les 800 mineurs en grève de l'International Nickel Company de Sudbury sont rentrés chez eux hier avec deux camions de vivres et de vêtements pour leurs familles. Ils ont recueilli des secours dans une quinzième de grosses usines torontoises après l'entrevue de deux heures que leur avait accordée M. Frost pour leur dire que le gouvernement de l'Ontario n'avait pas l'intention de prendre en main la direction de la compagnie.

Alors que la grève entrerait hier dans sa 72e journée, on entrevoyait la possibilité d'une nouvelle rencontre qui serait provoquée par le ministre du travail. La dernière offre de la compagnie a été une hausse de 25 cents l'heure, répartie sur la deuxième et la troisième année d'un contrat de 3 ans. Le syndicat réclamait une hausse de 17 cents avant la grève et accepterait certainement moins aujourd'hui.

La hausse des taux de taxi ne serait pas en vigueur avant Noël

que pour profiter de l'augmentation des modifications au règlement de l'industrie du taxi, les nouveaux taux ne seront pas en vigueur avant Noël. Il est peu probable que les propriétaires de taxis pourront effectivement bénéficier de l'augmentation avant Noël.

S'il y a appel de la décision du Conseil, la Régie déterminera la date à laquelle elle entendra l'appel et ce n'est qu'après le jugement que l'augmentation deviendra effective.

Les nouveaux taux

Lorsque toute cette procédure aura été remplie, les nouveaux taux seront alors: 35 cents au départ et pour le premier cinquième de mille (actuellement le 35 cents couvre le premier quart de mille); 5 cents le cinquième de mille (au lieu de 5 cents le quart de mille); la période d'attente sera de \$2.50 l'heure au lieu de \$2.00 actuellement.

On prévoit que cette augmentation rapportera environ \$8,000,000 de plus annuellement à l'industrie du taxi.

Hier, le secrétaire de la Fraternité des propriétaires de taxis, M. R. Henri Paquette a dit que l'augmentation des taux "satisfait pour le moment les propriétaires de taxis."

Cependant, a ajouté M. Paquette, il ne faudrait pas croire que cette augmentation est la solution au problème du taxi. Il reste encore plusieurs points de problème à éclaircir et particulièrement la question du transfert des permis.

Amandement rejeté par le Conseil

Mardi soir, après avoir fait adopter les nouveaux taux, le président du comité exécutif, M. Jos-Marie Savigneau a soumis un autre amendement au règlement du taxi interdisant le transfert des permis. L'amendement proposé par M. Savigneau ne prévoyait qu'un cas où un permis peut être transféré à un autre propriétaire: le décès.

Plusieurs conseillers, et en particulier M. Louis Laberge, ont déclaré que cet amendement était inacceptable. M. Savigneau lui a répondu que le comité exécutif "avait voulu se rendre au désir du Conseil exprimé lors d'une assemblée précédente".

M. Laberge lui a fait remarquer qu'il est vrai que le Conseil a demandé que l'on mette fin au commerce à l'extérieur des permis de taxis. Mais, ajouta-t-il, la formule que vous nous proposez n'est qu'un grand nombre de propriétaires qui ne désirent aucun seul permis et qui décident à un moment de se retirer ou encore à ceux qui

Les étudiants ne semblent pas d'accord avec M. Duplessis sur la cordialité de leur rencontre

Par Paul DOYON

Il devient de plus en plus évident que la rencontre que les présidents des étudiants des six universités de la province ont eue, mardi, avec le premier ministre est loin de s'être déroulée dans une atmosphère aussi cordiale que veut bien le dire M. Duplessis. Le président des étudiants de l'Université de Montréal a affirmé de nouveau, hier, son insatisfaction de l'entrevue tandis qu'un autre président, à Québec, toutes sortes de rumeurs circulent que les étudiants refusent de confirmer mais qu'ils ne démentent pas non plus. Manifestement, le premier ministre a voulu faire peur aux étudiants.

Parlant, hier midi, devant plus de 500 étudiants réunis au Centre social, le président des étudiants de l'Université de Montréal, a déclaré que, malgré tout, un coin du voile, M. Jean Cournoyer a relaté la rencontre des présidents avec le premier ministre et s'est de nouveau déclaré insatisfait. M. Duplessis, a-t-il dit, se considère comme satisfait, c'est son affaire, mais moi je ne suis pas satisfait. Je vais vous raconter comment les choses se sont passées et le vous apprendra de décider si nous devons être satisfaits. Jean Cournoyer entreprit alors un exposé exempt de toute passion mais qui laissait quand même deviner l'atmosphère dans laquelle M. Duplessis a plongé les étudiants, mardi dernier.

Pas de taille

Il a déclaré que durant leur entrevue les présidents ne se sont pas sentis de taille pour discuter avec le premier ministre et les cinq personnes qui l'accompagnaient. Il aurait fallu, a-t-il dit, que l'association des professeurs de même que les autorités des universités aient été aussi présentes à l'entrevue afin que le premier ministre puisse refuser de discuter l'une ou l'autre question sous prétexte qu'il n'en avait pas le droit. Il a cependant affirmé sa conviction que contrairement aux dires de M. Duplessis la question des octrois statutaires aux universités reste de la compétence des étudiants, puisqu'ils ont une influence directe sur le montant des frais de scolarité.

M. Cournoyer raconte dès le début de son exposé comment M. Duplessis, durant la lecture du mémoire des étudiants, interrompait constamment le porte-parole des présidents, Roland Lamontagne, (Laval) principalement pour lui dire que les questions abordées "concernaient pas les étudiants."

C'est pas de vos affaires. L'élimination des obstacles financiers au primaire et au secondaire? "Ca ne vous regarde pas." "Vous allez d'une extrémité à l'autre", dit M. Laberge. M. Savigneau a répondu que s'il était du désir du Conseil d'étudier plus complètement le problème, on n'aurait qu'à retourner le rapport. Ce qui fut fait.

Le secrétaire de la Fraternité suggère que le comité du taxi formé par le comité exécutif consulte les représentants de l'industrie du taxi qui connaissent le problème.

C'est hors de votre compétence. Les octrois statutaires aux universités? "C'est pas de vos affaires". "C'est pas de votre domaine". Et à chaque fois que revenait le même problème, M. Duplessis répétait les mêmes interruptions, tant et si bien qu'une partie du mémoire n'a pu être lue et que les conclusions du mémoire n'ont pu être communiquées comme telles.

Certes-ci ont cependant été discutées ou du moins mentionnées au cours de l'entrevue, mais toujours le premier ministre interrompait les étudiants par les mêmes objections. A ce point de son exposé M. Cournoyer souligne une objection que les étudiants pourraient lui faire. Les présidents auraient dit au premier ministre qu'ils considéraient que les octrois statutaires aux universités étaient de leur ressort. Le président des étudiants de l'Université de Montréal a admis le bien fondé de l'objection et il a avoué que les présidents n'avaient pas eu le courage de prendre cette attitude. Il a expliqué qu'ils avaient été déconcertés par la présence de six personnes dont quatre ministres dans le bureau de M. Duplessis et par l'attitude de ce dernier qui les interrompait pour leur reprocher d'avoir des parents s'occupant de politique.

Les étudiants réussissent toutefois à dire au premier ministre que selon eux l'établissement d'un système de prêts créant de nouvelles difficultés financières aux étudiants en incitant les universités à augmenter leurs frais de scolarité. Le premier ministre reconnut que cette objection était sensée et déclara qu'il verrait.

M. Cournoyer a déclaré d'autre part qu'au cours de la lecture du mémoire, lorsque vint la question de l'augmentation des bourses, le ministre du bien-être de la jeunesse, M. Jean-Paul Savé, laissa entendre que les conditions économiques de la province ne permettaient pas l'augmentation de la partie des bourses qui consti-

tuait un don. Seule la partie remboursable pourrait être augmentée. M. Cournoyer a ajouté ici qu'il croyait avoir entendu M. Savé dire que cette partie remboursable pourrait être augmentée jusqu'à concurrence de \$1,000. Il a cependant fait remarquer que les autres présidents ne se souvenaient pas de cela.

M. Cournoyer a de nouveau exprimé l'avis, conformément au mémoire des étudiants, qu'un système de prêts n'est acceptable que s'il est destiné à répondre à des cas d'urgence. Il est nécessaire pour cela qu'il soit accompagné de l'augmentation des bourses (non remboursables) et d'octrois statutaires "per capita" aux universités. Les étudiants voient dans cette dernière mesure la garantie que les frais de scolarité n'augmenteront pas.

Outremont: vers un référendum?

Tout indique que la ville d'Outremont, dont la population dépasse 30,000 habitants, ne sera pas dotée prochainement d'un nouvel immeuble que réclament le maire et le conseil pour abriter les services municipaux, présentement logés dans un ancien poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudon, chemin de la Côte Sainte-Catherine, près Rockland.

Depuis plusieurs années déjà la question est débattue. Au cours d'une séance du conseil municipal, les porte-parole de l'Association des citoyens d'Outremont, le Dr Conrad Archambault et M. Léon-D. Germain, ont déclaré qu'il suffirait de construire une annexe à l'immeuble actuel pour répondre aux besoins. Ils ont de plus annoncé, mais à l'issue de la séance, qu'ils organiseraient un référendum, dépourvu de tout caractère officiel, auprès de la population. La date de cette consultation n'a pas été fixée.



BANQUET
POPULAIRE
DE
L'ACTION
CIVIQUE

Jean

Drapeau

répondra à

Paul

Dozois

A l'Hôtel Windsor

Mercredi le

10 décembre 1958

à 7 heures le soir

(\$3.00 le couvert)

Billets en vente au

SECRETARIAT PROVINCIAL

DE L'ACTION CIVIQUE

4237, rue St-Denis, Montréal

Téléphone: AVenue 8-9216

LES BILLETS S'ENLEVENT RAPIDEMENT!

Il ne reste plus qu'une dizaine de jours
pour l'achat de vos cartes personnelles

de NOEL et du JOUR de L'AN



Après le 15 décembre nous n'acceptons plus de commandes de cartes personnelles.

Pour ceux qui sont dans le deuil, nous avons des cartes blanches dentelées avec texte approprié.

Aussi assortiment complet de cartes de souhaits: sujets religieux et canadiens, 25 pour \$1.00 dans une jolie boîte.

JEAN-MARIE ROY
PROPRIÉTAIRE
40 ans au service du public

IMPRIMERIE SOLEX

Impressions de tous genres

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. p.m.

5344, rue Casgrain, Montréal

(entre les rues St-Vincent et Laurier)

Tél.: CR. 2-4663

Représentant à domicile sans charge additionnelle
dans un rayon de 100 milles

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Fillion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches attribuées à "Le Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$25.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00. — ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes Ottawa.

Téléphone: VICTOR 4-3361

LE DEVOIR, MONTRÉAL, VENDREDI, 5 DÉCEMBRE 1958

"Suicide ou survie de l'Occident?"

Depuis quelques années le problème du sous-développement a fait l'objet d'un bon nombre d'ouvrages dont quelques-uns ont eu un retentissement international et ont exercé une influence marquée. Mais le sujet est encore en grande partie inexploré et les études dans ce vaste domaine vont se multiplier.

Le R. P. L.-J. Lebre, O.P., vient de publier, il y a deux mois, un volume qui mérite une large diffusion et qui ajoute une contribution importante à la bibliographie de cette question capitale; il l'a intitulé: "Suicide ou survie de l'Occident?" (1). Le sous-titre: *Dossier pour comprendre les problèmes de ce temps* est bien justifié car l'auteur fonde ses conclusions sur une documentation abondante, puisée notamment dans les rapports et monographies préparés sous les auspices de l'O.N.U. et d'autres organismes officiels.

Les données fondamentales du problème sont assez connues: surpopulation et sous-alimentation des pays pauvres, impuissance de ces pays sous-équipés à se développer et à relever leur niveau de vie, état stationnaire ou même recul de niveaux de vie malgré l'aide étrangère. Dans une première partie — la situation du monde —, l'auteur indique l'ampleur de cette crise d'envergure universelle.

Mais il démontre aussi — et cela l'opinion publique occidentale n'en a pas encore pris conscience — que selon les perspectives démographiques actuelles, on doit craindre que les choses s'aggravent dans des proportions fantastiques au cours des prochaines décennies, à moins que les peuples riches consentent une aide beaucoup plus forte que celle qu'ils apportent actuellement.

A l'heure présente, les trois quarts de l'humanité sont affamés ou semi-affamés; la moitié de la population mondiale est sous-alimentée, et un autre quart souffre de malnutrition par la carence d'aliments essentiels. Or selon les estimations les plus modérées, la population mondiale va augmenter de deux milliards d'ici la fin du siècle. Comme le nombre des habitants s'élèvera beaucoup plus vite dans le monde sous-développé que dans les pays plus riches, l'influence relative de l'Occident risque de diminuer.

Ces prévisions inéluctables devraient susciter de la part des peuples riches une croisade contre la faim et la misère. Or dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur soutient, avec preuves à l'appui, que "les pays privilégiés ne comprennent pas la situation du monde", que la domination américaine, après avoir remplacé la domination anglaise, pratique un colonialisme économique voué à l'échec; que le régime capitaliste actuel ne permet pas la mise en valeur de l'ensemble du monde, qu'il est impuissant devant la tâche gigantesque qui s'impose.

Les pays riches veulent sans cesse augmenter leur richesse et leur confort. Leur niveau de vie déjà tellement supérieur continue de grandir plus vite que celui des pays pauvres, de sorte que l'écart augmente au lieu de diminuer. Les richesses naturelles des pays non développés sont exploitées au profit des capitalistes étrangers sans que le sort de la population locale en soit amélioré. Or les masses asiatiques savent de plus en plus que les peuples occidentaux sont abondamment nourris, bien logés et bien vêtus; avec l'alphabetisation, elles vont

devenir de plus en plus agressives à l'égard des pays privilégiés.

Selon le père Lebre, le retard des peuples riches à envisager cette menace sous son vrai jour vient d'abord de l'avarice, de l'amour immodéré de l'argent. "Ils maintiennent des règles de l'échange caractéristiques de l'économie des boutiques et des règles de l'investissement dont la seule régulation est la supputation du plus grand profit. La règle du besoin à étudier et à satisfaire leur paraît naïve, inintelligente et insupportable."

Après cette double étude des besoins des peuples pauvres et des erreurs des peuples riches, l'auteur examine dans une troisième partie les exigences d'une nouvelle civilisation. Le premier point abordé c'est celui de l'alimentation; la production de vivres doit augmenter plus vite que la population si l'on veut graduellement réduire la sous-alimentation qui afflige tous les pays pauvres; or c'est possible, mais à condition de prendre des mesures plus efficaces que les tentatives trop timides d'aujourd'hui.

De même, il est indiscutable que les pays non équipés ne peuvent assurer seuls leur développement, et d'autre part, que les pays riches sont capables d'une aide bien plus considérable — même en tenant compte du coût élevé de la défense militaire — à condition de sortir des règles traditionnelles de l'impérialisme et du profit.

Devant ces besoins, le capitalisme paraît impuissant, tandis que le communisme offre une solution qui détruit les valeurs humaines. Entre les deux, le monde sous-développé représente une troisième force qui, si elle s'allie à Moscou, pourrait menacer l'Occident, mais qui pourrait apporter à une nouvelle civilisation un apport non négligeable.

Le père Lebre souligne aussi une quatrième force qu'il sépare de la civilisation occidentale: la force chrétienne, qui est bien divisée, mais capable de formuler et de promouvoir les exigences du bien commun et de la charité sur le plan des relations internationales, et spécialement à l'égard des peuples pauvres et affamés.

Voici deux phrases extraites des conclusions de l'ouvrage, qui résument en quelque sorte le message de l'auteur: "En laissant au seul communisme la prétention de défendre l'homme intégralement, et de promouvoir intégralement l'humanité, l'Occident livre le monde à la nostalgie d'un humanisme illusoire en même temps qu'il ne remplit pas sa tâche normale à l'égard des populations déjà dominées par le communisme. Le tragique est que l'Occident, dans les faits, a résolu l'échelle des valeurs que le christianisme lui avait transmise et qui se trouve être, aujourd'hui, l'échelle des valeurs qui pourrait susciter une nouvelle civilisation".

Ce volume est un document de premier ordre sur le problème le plus redoutable qui se pose devant l'humanité d'aujourd'hui; c'est en même temps une contribution importante à l'éveil de l'opinion occidentale pour la croisade pacifique qui s'impose contre le sous-développement et dont la survie de l'Occident est l'enjeu.

Paul SAURIOL

(1) Dans la collection "Economie humaine", Les Editions ouvrières, Paris, octobre 1958.

Blocs-Notes

M. Menzies, gouverneur général

Les dépêches de ces jours derniers ont parlé de la nomination possible de M. Robert Menzies, premier ministre de l'Australie, comme prochain gouverneur général du Canada. Notre premier ministre, M. Diefenbaker, a déclaré à Canberra en Australie qu'il estime désirable et bienfaisant un échange de gouverneurs généraux entre les divers pays du Commonwealth. Selon certains correspondants, M. Diefenbaker aurait fait connaître avant son départ d'Ottawa son désir de voir M. Menzies devenir le successeur de M. Vincent Massey.

La nomination de M. Menzies comme gouverneur général serait évidemment mal vue de la masse des Canadiens français qui ne voient pas pourquoi on "trait" chercher le représentant de la reine en dehors du Canada. Nous ne croyons pas qu'elle serait tellement bien accueillie par la majorité des Canadiens anglais.

En fait, il semble peu probable que M. Menzies devienne jamais gouverneur général du Canada, quels que puissent être les desirs de M. Diefenbaker. Il ne faut tout de même pas oublier que M. Menzies est pre-

Le nouvel impérialisme

Les impérialistes se donnent beaucoup de mal pour renouveler leur doctrine afin de l'adapter aux conditions d'après-guerre. Il s'agit d'un impérialisme accommodé à la sauce du Commonwealth. On parle le moins possible de la suzeraineté de la Grande-Bretagne pour insister sur l'égalité des pays associés dans le Commonwealth.

Dans le cas particulier du gouverneur général, nos impérialistes se sont rendu compte que le peuple canadien accueillerait mal le remplacement de M. Vincent Massey par quelque personnage anglais. Ils ont moussé alors les candidatures de personnages de la famille royale, d'abord la reine-mère Elisabeth, puis la princesse Marguerite. En désespoir de cause, ils ont imaginé d'aller chercher le gouverneur général non plus en Grande-Bretagne, mais dans quelque autre pays du Commonwealth. Tout leur paraissait préférable à la nomination d'un second gouverneur cana-

Lettres au "DEVOIR"

De la trempe de M. Laganère

M. le directeur des programmes, casier postal 6006, Radio-Canada, Montréal.

Cher monsieur,

Jusqu'à jeudi soir dernier je n'aurais jamais cru possible qu'une société de grande classe comme Radio-Canada eût pu inviter un homme de la trempe de M. Gérard Laganère pour prendre part à un programme culturel à la télévision.

Le sujet de la discussion: "L'Union des forces démocratiques" était des plus sérieux. Il méritait d'être traité sérieusement et surtout intelligemment.

J'avais lu l'article de M. Trudeau dans le dernier numéro de "Cité libre". Et, à mon sens, jamais il ne s'est publié quelque chose d'aussi sérieux sur la politique dans la province de Québec. J'ai abordé la lecture du texte de M. Trudeau avec le sérieux qu'on met à lire un écrit philosophique.

La haute valeur du conférencier était donc indiscutable; et messieurs Brunet, Vadeboncoeur et Laplante formaient à eux trois un "panel" de qualité pour l'interrogatoire.

Malheureusement, le quatrième membre de ce panel ne s'est pas montré de taille à affronter intelligemment le conférencier.

Était-ce pour cacher son incapacité totale de discuter qu'il s'est conduit comme un butor? ... ou avait-il été commandité pour faire du sabotage? ... Quoiqu'il en soit, cet ineffable gueulard a réussi à nous voler le programme en entier.

Cependant, défrayant avec la collectivité le coût de cette émission, je me permets de protester avec véhémence. Nous avions le droit strict d'entendre le point de vue de M. Trudeau, de connaître davantage certains repis de sa pensée profonde. C'était lui l'invité principal. Et c'était sur lui seulement que nous comptions pour répondre aux questions que lui posaient les panelistes.

Me Laganère n'avait donc pas le droit de se conduire comme un ministre à l'Assemblée législative. A Radio-Canada, il a toujours existé jusqu'à ces derniers temps du moins, une certaine liberté d'expression. Cette liberté devra-t-elle maintenant crouler sous l'action néfaste de saboteurs commandités ou non? ...

Nous vous saurions gré, monsieur le directeur des programmes, d'inviter à l'avenir pour vos débats culturels des personnages qui évoluent avec plus d'aise dans le champ des idées que sur le terrain des "vaches".

On ne promène pas les taureaux parmi les étagères de porcelaine. On les enferme dans des enclos en ayant soin de bien fermer les "barrières". Et, pour plus de sécurité, on leur pend un bout de chaîne au nez.

Votre tout dévoué,

Roger COULOMBE, D.D.S.

Des disques de chansons françaises dans les phonographes de restaurants

Monsieur le directeur,

D'après une enquête faite tout dernièrement, nous avons constaté que dans les restaurants et dans les endroits publics, quatre-vingt-dix pour cent des disques des phonographes contiennent des chansons de langue anglaise. Le petit pourcentage est réservé aux chansons françaises, et quelques chansons... Je vois là un non-sens qui sort de l'ordinaire. Il serait difficile de rencontrer dans d'autres pays un si haut pourcentage en langue seconde ou étrangère.

Ces chansons, pour la plupart avilissent la population au lieu de l'élever. Elles brisent peu à peu la mentalité canadienne-française, la dénaturent, lui enlèvent de la fierté et lui donnent un complexe d'infériorité. D'après certains gens, rien n'est intéressant en dehors de ces chansons pour le moins baroques.

Ceux qui peuplent ces phonographes de semblables disques ont une grande responsabilité culturelle. Vous m'objecterez: "Les gens ne réclament que ces sortes de chansons". A ceci, je répondrais que le peuple ne réclame pas toujours ce qui l'élève: nous en avons l'expérience en voyant les débits clandestins, les grilles, les spectacles immoraux, etc. Pas surprenant que les jeunes surtout les réclament: depuis cinq ou six ans surtout, on nous tape les oreilles de ces chansons. Aux postes locaux de la radio, les plus petits succès américains y passent quotidiennement. Les postes CKSM, CKVL et CHLN sont fameux avec leur "Hit Parade" pour répandre la chanson américaine. Ces chansons sont plutôt réclamées par leur rythme que par les quelques mots bégayés. De plus, comme nos jeunes ne savent pas beaucoup d'anglais, ils ne retiennent que des bouts de chansons américaines.

Faites vivre un groupe d'enfants dans un milieu étranger: après quelques années ils préféreront une autre langue que la leur. Ainsi, la chanson américaine est réclamée du public parce qu'il n'entend que ça. Je me demande s'il n'est pas trop tard pour refaire l'éducation des jeunes gens à ce sujet. Je pense même qu'une intervention de Radio-Canada serait nécessaire. Car au fond, c'est la culture de la nationalité qui est attaquée par les restaurants, la radio et la télévision. J'aimerais que des lecteurs donnent leur opinion à ce sujet.

Pourtant, le choix des chansons françaises ne manque pas. Il s'en crée toujours des nouvelles et pour tous les goûts. Les frères Duval, Bernard et Cocagne pourraient peupler les phonographes de cinq ou six disques. Les Compagnons de la chanson, nos troubadours, les derniers succès de nos galas et une couple de chansons patriotiques formeraient un mélange heureux. Pourquoi pas aussi quelques disques de musique douce?

Vraiment, c'est une apostasie de notre public canadien-français que de réclamer 90% de chansons américaines. Au moins notre mot d'ordre devrait être celui-ci: ne faire jouer, en dinant ou dans l'attente, que des chansons de notre langue et respirant notre mentalité catholique et canadienne-française.

Bien à vous,

Armand GRENIER

Shawinigan-Nord.

Solidarité

Monsieur le directeur,

Par l'intermédiaire de votre journal (auquel je tiens comme à la prunelle de mes yeux, même si je ne partage pas toujours ses opinions) je voudrais appuyer les vues des deux militants libéraux qui ont abordé la démocratisation du parti libéral. A mon point de vue, ce sont les hommes qui forment un parti. Il faudrait être aveugle pour ne pas se rendre compte de l'énorme travail qui s'est opéré au sein de ce parti sous la grande influence d'un homme que j'admire, M. Lesage.

Soit dit en passant, je n'adhère pas au parti libéral, mais au contraire j'ai été dans le passé un ardent admirateur de M. Duplessis. Mais devant les faiblesses et les irrégularités du régime actuel, comme beaucoup de citoyens, je cherche une nouvelle voie.

Heureusement, à l'horizon, un nouvel espoir luit. Espérons que tous les hommes de bonne volonté auront le courage de mettre de côté leurs rancœurs politiques pour le plus grand bien de la province.

L'union ou la coalition des forces de l'opposition s'impose. N'oubliez pas, messieurs Lesage, Drapeau, Chartrand, la province attend de vous la libération.

Gérard THERRIEN

Pointe-Gatineau

dien qui établirait définitivement la tradition.

M. Diefenbaker paraît enclin à leur donner satisfaction sur ce point. Il n'est cependant pas sûr qu'il n'en vienne à modifier sa manière de voir au cours de ses prochaines semaines s'il échoue dans ses tentatives de convaincre M. Menzies et autres hommes d'Etat du Commonwealth de venir s'installer à Rideau Hall.

Pourquoi pas M. Drew?

Les Canadiens français sont à peu près unanimement favorables à la nomination d'un gouverneur général canadien. Leurs sentiments là-dessus sont aussi nets que sur le choix d'un drapeau et d'un hymne national authentiquement canadiens. Ils accueilleraient fort bien la nomination d'un second gouverneur général successeur de langue anglaise pourvu qu'il fût canadien. Ils ne sont pas pressés d'invoquer la règle de l'alternance qui paraît devoir s'imposer dans un Etat bilingue et bilingue comme le Canada.

Nous estimons que M. Diefenbaker n'éprouverait aucune difficulté à trouver un bon candidat canadien. Pourquoi pas M. George Drew? L'ancien chef de l'opposition conservatrice, au surplus ancien premier ministre de l'Ontario, remplirait avec grande distinction la fonction de vice-roi.

Nous sommes opposés à la nomination de tout autre qu'un Canadien comme gouverneur général. Nous devons le faire savoir nettement. Nous n'avons peut-être pas intérêt à nous lancer à fond de train dans la querelle qui peut s'amorcer autour de cette nomination. Comme dans le cas de l'hymne national, il semble préférable de laisser nos condisciples de langue anglaise vider eux-mêmes la question.

Le nouvel impérialisme est loin de présenter les mêmes dangers que l'ancien. Et il peut constituer pendant un temps un utile contrepois à l'influence envahissante des Etats-Unis.

P. V.

A chaque élection...



... son "make-up".

LETTERE DE ROME

Jusqu'à quand l'Italie devra-t-elle tolérer la présence d'un émetteur tchèque à Rome?

(de notre correspondant Georges HUBER)

Parlant au début de ce mois des futurs congrès nationaux des partis républicain, libéral et socialiste nennien, M. Amintore Fanfani, chef du gouvernement et secrétaire du parti démocrate chrétien, exprimait un triple vœu: que les républicains passent d'une attitude d'attente défensive à une position de collaboration concrète avec les deux partis actuellement au pouvoir; que les libéraux renoncent à leur position d'âcre critique pour passer à une opposition objective; enfin, que les socialistes communistes de Nenni se libèrent de l'emprise du parti communiste pour devenir un parti autonome.

Entre temps, les républicains ont tenu leur congrès national à Florence. Après des débats parfois mouvementés, qui roulaient sur la question de la collaboration ou non avec la démocratie chrétienne, les républicains se sont prononcés, par 54 contre 15 voix, pour le maintien de leur politique actuelle.

Ainsi donc le gouvernement ne pourra pas compter sur l'appui — exigé, il est vrai, mais indispensable — des voix du parti républicain. La décision du congrès de Florence rend moins solide la position de M. Fanfani.

L'Eglise et l'Etat

Si sur nombre de questions les postulats des républicains et les vues des démocrates chrétiens convergent — lutte contre le chômage, réforme agraire, développement de l'école, défense de la loi, affirmation de l'autonomie des régions, etc. — il est un point qui exclut toute entente: du moins avec la majorité actuelle du parti républicain: le problème des relations entre l'Etat et l'Eglise. La plupart des républicains sont férus de laïcisme, et, tout en professant un respect plus ou moins théorique pour la religion, ils rejettent l'influence pratique des croyances religieuses sur la politique. Là où les catholiques voient une distinction, qui n'entraîne pas une séparation, les républicains, ou du moins la majorité d'entre eux, voient une séparation nette, et ne pas dire une opposition.

Par le rayonnement silencieux de sa personnalité et, parfois, par un apostolat discret, feu M. Alcide de Gasperi a exercé une influence bienfaisante sur des laïcs républicains. C'est grâce à M. De Gasperi que M. Carlo Sforza, ministre des Affaires étrangères, retrouva la foi de son enfance et mourut en chrétien. Ses longs contacts avec l'ancien chef du gouvernement rapprochèrent M. Rinaldo Ossola du mouvement social chrétien. M. Ossola est un partisan convaincu de la collaboration entre républicains et démocrates chrétiens, tandis que M. La Malfa, autre leader républicain, s'obstine dans un laïcisme agressif.

Hostilité

S'il ne peut s'appuyer, du moins actuellement, sur la collaboration des républicains, le gouvernement ne peut pas non plus compter sur une évolution en faveur du libéral. A la récente élection de M. Fanfani, qui les exhortait à renoncer à leur position d'âcre critique pour passer à une opposition objective, les libéraux ont répondu par un refus net: leur hostilité systématique ne cessera pas tant que durera la politique actuelle de l'équipe Fanfani — c.à.d. une politique au caractère nettement social.

Il est vrai que ces derniers jours les pays avertis des graves dangers que courent l'Europe ont été de l'intérêt de la Yougoslavie de développer avec lui toutes les formes possibles de collaboration politique et économique.

La Bible vous parle

Rejetez toute malice et toute fourberie, hypocrisies, jalousies et toutes sortes de médisances. (I Pierre 2, 1).

Les jeunes, soyez soumis aux anciens: rendez-vous tous d'un même cœur, vous respectant mutuellement: car Dieu réside en vous: obéissez: mais c'est aux hommes qu'il faut obéir, non à la chair. (I Pierre 3, 5).

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

amour de la liberté et de la justice sociale: ils se virent peu à peu déçus dans leurs espérances. Ils connurent tous une crise intérieure plus ou moins longue. Pour beaucoup elle atteignit son dénouement avec la révolte des Hongrois de l'automne 1956. Si les quatre cents congressistes sont unanimes à dénoncer le parti communiste comme un tyran oppresseur de toutes les libertés, ils divergent de vues sur la ligne de conduite à suivre maintenant: les uns ont renoncé à toute activité politique, d'autres sont entrés dans la démocratie chrétienne; plusieurs sont passés dans un des autres partis de gauche: socialistes nenniens, socialistes démocratiques, radicaux; certains ont formé un petit mouvement qui vivote. Plutôt que de fonder un nouveau mouvement, les congressistes décidèrent de travailler à désagréger le parti de M. Tosilatti en éclairant leurs anciens compagnons.

Jusqu'à quand...?

Tâche difficile, tant est profond aujourd'hui le fanatisme des masses communistes italiennes, endoctrinées par une propagande quotidienne de la presse... et de radio Prague, qui à chaque jour six émissions, en langue italienne, l'intention des communistes de la péninsule. Emission de propagande, bien entendu, et qui sont fort suivies par les extrémistes.

Ce service, remarquable pour la célérité de son information, est alimenté par un poste émetteur clandestin de la légation de la Tchécoslovaquie à Rome. Une fois de plus, le ministère des Affaires étrangères d'Italie vient de protester à Prague, en exigeant que l'émission clandestine de la Légation tchécoslovaque à Rome cesse son activité.

Prague donnera-t-elle enfin suite aux protestations de Rome? Ou bien l'Italie devra-t-elle continuer à assister, impuissante, à ce spectacle, qu'une représentation diplomatique dirigée par l'usage et l'abus du privilège de l'extraterritorialité pour travailler contre le pays qui l'hospitalise?

Georges HUBER

Le voyage du maréchal Tito dans les pays afro-asiatiques

Par Paul YANKOVITCH

BELGRADE, 2 décembre. — Pour la seconde fois en moins de quatre ans, le maréchal Tito entreprend un long voyage dans certains pays du Proche-Orient et du Sud-Est asiatique. Le communiqué officiel publié hier à ce sujet se limite à déclarer que le chef de l'Etat se rend en Indonésie, sur l'invitation du président Sukarno, et dans certains autres pays d'Asie et d'Afrique, sans préciser lesquels. On sait cependant que Tito rencontrera également le président Nehru et — dès le 5 décembre, à Port-Saïd — le colonel Nasser, qu'il fera des séjours plus ou moins prolongés au Cambodge, en Birmanie, à Ceylan et probablement au Soudan et en Ethiopie.

Les visites au Pakistan et à l'Irak, dont on avait parlé à un certain moment, n'auraient finalement pas lieu. Des précisions sur le programme seront données au fur et à mesure du voyage, dont la durée prévue est de plus de deux mois.

Renforcer les relations avec les pays afro-asiatiques et en premier lieu avec ceux qui n'appartiennent à aucun des blocs existants est, selon les milieux informés, le but essentiel que le maréchal se propose d'atteindre. On estime à Belgrade, depuis plusieurs années déjà, qu'un monde nouveau est en formation, que son importance dans les événements internationaux ne fera que croître et qu'il est donc de l'intérêt de la Yougoslavie de développer avec lui toutes les formes possibles de collaboration politique et économique.

Rivalités communistes

L'entreprise toutefois, surtout à l'heure actuelle, ne se présente pas sans difficultés. Les informations qui parviennent ici depuis un certain temps indiquent que le conflit de la Yougoslavie avec le bloc communiste s'est étendu à ces pays également. Moscou, Pékin et leurs alliés déploient plus ou moins ouvertement des efforts pour le but évident d'ébranler les positions que la Yougoslavie occupe déjà dans cette partie du monde. On a remarqué notamment que plusieurs journaux communistes de l'Europe orientale avaient tenté, à la veille du voyage de Tito, de présenter la Yougoslavie comme un faux ami des peuples afro-asiatiques, plus spécialement des peuples arabes, en l'accusant, selon le cliché déjà classique de la propagande soviétique, d'être "l'agent du colonialisme et de l'impérialisme".

Sur le plan économique, alors que la Yougoslavie fait de grands efforts pour se procurer en Asie et en Afrique des matières premières en échange de ses produits industriels, des cas de concurrence déloyale ont été constatés. Cette question a même été l'objet d'une discussion lors de la dernière session du Parlement; il a été établi que les pays de l'Europe orientale assaient, en vendant leurs produits à des prix inférieurs aux cours mondiaux et par "d'autres moyens" encore, d'évincer la Yougoslavie de certains marchés africains et asiatiques.

Au cours de son voyage, Tito rencontrera certains de ses vieux amis; il aura ainsi l'occasion d'établir quels dégâts, si dégâts il y a, ont déjà pu être causés par ses adversaires de Moscou et de Pékin. Il luttera pour le maintien de ses positions et, en exposant franchement ses vues, il aura, sans aucun doute, dans sa nature, son point de vue, en laissant à ses interlocuteurs la faculté d'en tirer les conclusions qui conviennent.

EN FINLANDE

Démission de Fagerholm; grave crise politique

HELSINKI — Le premier ministre finlandais, M. August Fagerholm, a démissionné hier, après que les cinq membres du parti agraire faisant partie du cabinet en eurent fait autant, privant ainsi le gouvernement de coalition de sa majorité au Parlement.

M. Fagerholm a remis sa démission au président Urho Kekkonen, qui lui a demandé de rester en fonction en attendant qu'un nouveau gouvernement puisse être formé. M. Fagerholm a accepté, au moins pour le reste de la semaine.

Il assumera le poste de ministre des Affaires étrangères dans l'intervalle, le titulaire de ce ministère, M. Johannes Virolainen, s'étant retiré avec ses collègues du parti agraire.

La pression économique soviétique pèse sur la Finlande depuis que M. Fagerholm a exclu les communistes de son gouvernement, même s'ils avaient obtenu la plus forte représentation parlementaire aux élections de juillet dernier.

Pour payer les réparations de guerre, plusieurs industries finlandaises ont été adaptées aux besoins de l'URSS et n'arrivent plus à prendre place sur les marchés occidentaux. Au début du mois dernier, les Russes ont bloqué certaines importations de la Finlande et ont depuis refusé de recevoir une délégation commerciale finlandaise.

Le chômage a augmenté récemment au rythme d'environ 6.000 par semaine. On compte 65.000 chômeurs dans une nation de 4.315.000 habitants. A pareille date l'an dernier, il y avait 44.000 sans-travail.

Les communistes projettent une grande manifestation à Helsinki mardi prochain afin de réclamer leur participation au gouvernement, dont ils sont exclus depuis 1948.

La situation politique

Les communistes, qui détiennent 50 sièges sur les 200 du Parlement, ont été appuyés dans l'opposition par 13 membres dissidents du parti social-démocrate de M. Fagerholm. Ce parti possède 87 sièges et peut compter sur l'appui de 51 députés d'autres partis minoritaires.

Cette situation fait des 43 députés du parti agraire dirigé par M. Johannes Virolainen les arbitres de la situation. La semaine dernière, ce parti a décidé d'abandonner le gouvernement, mais le ministre des Affaires étrangères, M. Virolainen, n'a démissionné qu'après avoir consulté ses collègues.

Les membres de ce parti accusent M. Fagerholm d'avoir compromis les relations diplomatiques et commerciales avec l'URSS et soutiennent que seul un nouveau gouvernement pourrait améliorer les relations. De son côté, M. Fagerholm a accusé le parti agraire de tenter de renverser son gouvernement pour les raisons politiques purement internes.

AVIS DE DECES

BEAUDOIN — A Montréal, le 2 décembre 1958 à l'âge de 65 ans, est décédé, M. Joseph-Arthur Beaudoin, époux de Aline Dagenais, demeurant à 5899 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant, Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848 rue Papineau, à 7 h. 40, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ralliement boul. Rosemont et Papineau à 7 h. 30.

GOSSELIN — A Montréal, le 2 décembre 1958 à l'âge de 49 ans, est décédé, M. Leo Gosselin, époux de Germaine Grégoire, demeurant à 1587 rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant, Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848 rue Papineau, à 7 h. 40, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Tél. CR. 5700

MAGNUS

POIRIER

Entrepreneur

Expert

Embaumeur

Pompes

Funéraires

6863, rue

ST-LAURENT



Aux quatre coins du monde

Ghana: ouverture aujourd'hui de la deuxième conférence "panafricaine"

ACCRA. — C'est aujourd'hui que s'ouvre dans la capitale de l'ancienne Gold Coast, la deuxième "conférence panafricaine". Contrairement à la première (tenue en avril dernier) qui groupait les représentants officiels de huit gouvernements d'États africains indépendants, celle-ci réunira les représentants des partis politiques, des syndicats et des organisations de jeunesse de ces pays et de quelques autres territoires. Au total on estime que les congressistes (délégues et observateurs) seront environ 500. Quelques commentateurs ont déjà qualifié cette rencontre de "conférence des agitateurs", compte tenu de l'agenda et du fait que nombre de chefs politiques ne font pas mystère de leur volonté de stimuler les revendications à l'indépendance dans les territoires dépendants. Naturellement, les congressistes parleront de "colonialisme et d'impérialisme", de "racisme et de discrimination", de "tribalisme et rivalités religieuses", enfin du rôle des chefs coutumiers que les jeunes leaders africains veulent supprimer purement et simplement.

Expériences nucléaires: les "trois" désignent un comité de travail pour rédiger un projet de traité

GENEVE. — Les délégations américaine, britannique et soviétique ont toutes trois convenu, hier, de nommer une commission de travail qui sera chargée de rédiger un projet de traité sur l'arrêt du contrôle des expériences d'armes nucléaires. Un communiqué émis à l'issue de la séance d'hier déclare que cette commission commencera son travail dès aujourd'hui et que les trois délégations tiendront une nouvelle réunion officielle lundi prochain. Au cours de la réunion d'hier, le chef de la délégation britannique a soumis deux projets d'articles de l'éventuel traité, l'un relatif à la création de la commission internationale de contrôle, l'autre, à la composition de cette commission. De son côté, le chef de la délégation américaine a soumis un document sur l'obligation pour les puissances signataires de l'éventuel traité de coopérer avec le futur organisme international d'inspection et de contrôle. Dans les milieux compétents, on fait observer que la décision de commencer la rédaction d'un projet de traité ne doit pas susciter un optimisme exagéré étant donné que les divergences entre les deux camps sont loin d'être apaisées.

Israël-Syrie: le gouvernement israélien demande la réunion immédiate du Conseil de Sécurité

JERUSALEM. — Le gouvernement de l'État d'Israël a donné instruction à sa délégation aux Nations Unies de réclamer la convocation immédiate du Conseil de Sécurité à la suite de nouvelles "agressions" de la Syrie. On sait que mercredi, un violent engagement d'artillerie a eu lieu le long de la frontière israélo-syrienne après que des éléments militaires syriens eurent abattu un agriculteur israélien. Le duel a duré plus d'une heure, chacun des participants accusant l'autre de provocation. Le gouvernement israélien soutient que les Syriens ont utilisé des canons fournis récemment par l'URSS à la République arabe unie au cours de l'engagement. D'autre part, le ministère des Affaires étrangères d'Israël a convoqué le chef de la commission de surveillance de la trêve de l'ONU pour lui exprimer la vive inquiétude de son gouvernement devant le dernier incident.

Colombie: le gouvernement étouffe dans l'oeuf un complot qui aurait été dirigé par l'ex-dictateur Rojas Pinilla

BOGOTA. — Le gouvernement a réussi à étouffer dans l'oeuf, mercredi, un complot qui, selon les milieux officiels, aurait été animé principalement par l'ancien président dictateur Gustavo Rojas Pinilla et avait pour but le renversement du régime actuel. L'ex-général Pinilla et plusieurs de ses présumés complices ont été arrêtés cependant qu'une version modifiée de la loi martiale était proclamée dans tout le pays. Des détachements de l'armée ont occupé les points stratégiques de la capitale et des autres grandes villes. Rojas Pinilla, qui fut renversé par un coup d'État en mai 1957, a été conduit par avion à Barranquilla et sera apparemment déporté. Selon les renseignements recueillis par le

DE GAULLE EN ALGERIE

Complexe industriel de \$250 millions prévu près de Bône

BONE. — Le premier ministre Charles de Gaulle a pris l'avion à destination du Sahara central, hier soir, il doit y visiter longuement le centre pétrolier de Hassi-Messaoud et les gisements de gaz naturel de Hassi-Rmel, dont la mise en valeur, commencée voici un an et demi, est susceptible de transformer radicalement les données de l'économie algérienne et de l'économie française. Selon les plans actuellement en voie de réalisation, le gros oléoduc Hassi-Messaoud-Philippeville sera achevé en 1959 et dès 1960, le Sahara pourra produire 5.000.000 de tonnes de pétrole. On attendrait une production annuelle de 20 millions de tonnes vers 1965.

Hier, le chef du gouvernement s'est entretenu avec des spécialistes des questions économiques et administratives, en relation notamment avec les perspectives d'expansion de la région bônoise dans le cadre du plan quinquennal dont de Gaulle a tracé les grandes lignes lors de son discours d'Constantine.

Gigantesque projet industriel

Le général a écouté pendant plusieurs heures les rapports de quelques experts sur un vaste projet de complexe industriel en vertu duquel le gaz naturel serait acheminé par pipeline vers le port de la côte orientale de l'Algérie afin d'alimenter une puissante centrale d'électricité et de permettre la création d'une industrie métallurgique grâce aux gisements voisins de minerai de fer. La réalisation de ce projet supposera des investissements de l'ordre de cent milliards de francs (environ \$250 millions) qui seraient fournis par les capitaux privés de France et d'Algérie. Ce serait la première fois qu'on fabriquerait de l'acier en Afrique du Nord. L'usine qui démarrerait dans trois ans, produirait de 400.000 à 500.000 tonnes d'acier par année. Le général de Gaulle a été très vivement impressionné par les divers aspects de ce projet et y a donné théoriquement son accord. Il a ensuite entendu des

exposés sur les problèmes de l'irrigation, de l'enseignement et de l'habitat populaire, puis a visité les installations du port de Bône.

Pouvoirs rendus aux civils

Mercredi, peu après son arrivée en Algérie, à l'aéroport de Constantine, le chef du gouvernement a présenté au général Salan, actuel délégué général civil et militaire, l'économiste Paul Delouvrier, haut fonctionnaire de tendance libérale que des rumeurs persistantes désignent comme le successeur du général Salan, dans le domaine civil. On croit que c'est lors de son passage à Alger, samedi, que le gén. de Gaulle annoncera que l'administration générale du territoire est rendue à un civil et désignera M. Delouvrier pour en assurer la direction. Dans les semaines qui suivront, les officiers supérieurs qui, depuis le 13 mai, ont réuni dans leurs mains les pouvoirs civils et militaires, seraient invités, dans toutes les régions à restituer à des préfets et autres administrateurs civils ces pouvoirs qu'ils n'ont exercés qu'à titre exceptionnel.

Les socialistes, dans l'opposition PARIS. — M. Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste, a invité les élus de ce groupe à appuyer la candidature du gén. de Gaulle comme président de la République mais à former ensuite, à l'Assemblée nationale, une opposition "vigilante et intelligente". Les socialistes ont maintenant 42 députés à l'Assemblée.

SHEARER LUMBER CO. LTD.
50 RUE ST-JOHN, MTL.
(angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE

PORTES

EXTERIEURES

DE MARQUE UNIK

LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

ministère de l'intérieur, le coup d'État projeté devait avoir lieu samedi et commencer par l'assassinat du président de la République et de quelques membres du gouvernement. Le chef de l'État a annoncé que l'état de siège qui n'avait été levé que le 7 août dernier ne sera imposé que le temps nécessaire au retour à la normale. Les chefs civils et religieux ainsi que les dirigeants politiques ont exprimé dans des messages leur plein appui au gouvernement.

Irak: arrivée prochaine de techniciens soviétiques pour l'entraînement des forces armées

WASHINGTON. — On s'attend que des spécialistes militaires soviétiques arrivent bientôt en Irak, à la suite des envois d'armes russes au gouvernement du premier ministre Abdel Karim Kassam. Les autorités diplomatiques qui rapportent cette nouvelle disent que Kassam a consenti à recevoir un nombre indéterminé d'experts russes pour entraîner les forces armées de l'Irak dans l'utilisation des blindés soviétiques, des réacteurs, de l'artillerie et du matériel motorisé. Un navire soviétique aurait déchargé de grosses quantités de ces armes russes ces dernières semaines. Cet accord est conclu à un moment où l'Irak tend à restreindre l'activité des diplomates occidentaux dans ce pays riche en pétrole. Le régime révolutionnaire a fermé le consulat des États-Unis à Kirkuk, la ville du nord de l'Irak qui est le centre de l'activité kurde et également le cœur de la zone pétrolière du pays. Les Kurdes sont des montagnards non arabes qui forment le sixième de la population de l'Irak.

Dulles: mesures nécessaires contre le "dumping" pratiqué par la Chine rouge

SAN FRANCISCO. — Le secrétaire d'État, M. Dulles, a dit mercredi qu'il est nécessaire d'adopter des mesures concrètes pour lutter contre le "dumping" de marchandises pratiqué sur le marché mondial par la Chine communiste. M. Dulles a prononcé un discours devant la Chambre de commerce de la Californie et il a exposé les principes généraux de la politique étrangère américaine et, plus particulièrement, sur les problèmes du Pacifique et de l'Extrême-Orient. Il n'a mentionné qu'en passant la menace soviétique contre Berlin. Il a déclaré qu'une reconnaissance politique de la Chine communiste par les États-Unis constituerait "un coup presque mortel à la survivance des gouvernements non communistes en Extrême-Orient". "Une telle reconnaissance et la venue des communistes chinois aux Nations Unies augmenteraient leur prestige et leur influence à un tel point en Extrême-Orient, et décourageraient tellement les nations libres, que les efforts subversifs des communistes aboutiraient presque certainement".

Allemagne occidentale: les socialistes refusent de participer à la mise en oeuvre d'une politique étrangère "bipartite"

BONN. — Le comité directeur du parti social-démocrate (principale formation de l'opposition) a opposé mercredi une fin de non-recevoir à l'offre du chancelier Adenauer pour la mise en oeuvre en commun d'une politique étrangère "bipartite". Tout en réaffirmant le plein accord de leur groupe avec le gouvernement actuel devant les propositions soviétiques sur le statut futur de Berlin-Ouest, les socialistes ont clairement indiqué qu'ils ne sauraient partager la responsabilité de la politique étrangère de Bonn à moins que le chancelier modifie largement l'orientation de cette politique. Selon les socialistes, en effet, cette politique étrangère comporte la participation à la course aux armées atomiques, le refus de contribuer sérieusement à une détermination internationale au sujet de l'Allemagne, le refus de jouer le rôle de trait d'union Est-Ouest et l'ignorance systématique des modifications de la conjoncture internationale depuis 1952. Mais le régime Adenauer s'oppose catégoriquement à tout relâchement des liens de Bonn avec l'Ouest comme le désirent les socialistes.

Gde Bretagne: rebondissement de l'enquête sur les "dessous" de l'expédition militaire de Suez

LONDRES. — L'intervention franco-britannique à Suez, il y a deux ans promet de donner encore bien des soucis au gouvernement conservateur. Les socialistes, alertés par une série d'articles intitulés "La vérité sur Suez" et publiés dans un journal londonien par Randolph Churchill, ont l'intention d'interroger à ce sujet le premier ministre Macmillan et le secrétaire au Foreign Office, M. Selwyn Lloyd. Des membres de l'opposition demandent, lundi, à M. Lloyd s'il a autorisé, mercredi, un porte-parole de son ministère à déclarer que les articles "semblent être inexacts sous bien des rapports". Le député travailliste, M. Emrys Hughes, projette de réclamer la tenue d'une enquête officielle sur l'expédition de Suez à cause du préjudice causé à la réputation militaire de la Grande-Bretagne par les accusations voulant que les forces armées n'aient pas été préparées convenablement. En plus de signaler le manque de préparation de la Grande-Bretagne, Churchill, fils de Sir Winston, a affirmé qu'il y a eu collusion entre Israël et la France avant que les troupes israéliennes n'envahissent l'Égypte, le 29 octobre 1956.

AUSTRALIE

Diefenbaker a conféré avec M. R. Menzies

CANBERRA. — M. Diefenbaker a conféré durant 90 minutes, hier, avec le premier ministre de l'Australie, M. Robert Menzies. On a appris par la suite d'une personnalité canadienne qu'il n'avait pas été question d'une mesure lancée par la presse récemment, et voulant que M. Menzies soit invité à devenir le prochain gouverneur général du Canada.

Notre informateur a dit que le sujet n'a même pas été discuté durant l'entretien de M. Diefenbaker avec M. Menzies et, plus tard, avec d'autres ministres du cabinet australien.

Mais le chef d'État canadien aura bien d'autres occasions de se rendre en Australie pour personnellement avec M. Menzies.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi, M. Diefenbaker s'est dit favorable au principe d'échange des gouverneurs généraux entre les pays du Commonwealth. Mais il a refusé de commenter la rumeur venant d'Ottawa et voulant que M. Menzies soit invité à succéder à M. Vincent Massey comme gouverneur général.

Dans un communiqué conjoint émis à l'issue des entretiens Diefenbaker-Menzies, les deux chefs politiques disent que le Commonwealth "n'a jamais été plus fort ni plus dynamique qu'il n'est aujourd'hui".

Le communiqué ajoute qu'ils ont passé en revue les problèmes internationaux, le plan de Colombo et le commerce mondial, particulièrement les problèmes communs du Canada et de l'Australie relativement aux marchés des denrées et au commerce des produits agricoles.

Le porte-parole canadien a dit que le principal sujet a probablement été le plan de Colombo et les moyens d'y contribuer le plus efficacement.

EN AOF

Le Dahomey, une République dans la "Communauté"

PORTO-NOVO. — L'Assemblée territoriale du Dahomey, siégeant en Assemblée constituant, a décidé hier de choisir le statut d'État et a proclamé la "République du Dahomey" en même temps qu'elle décidait que la nouvelle république serait membre de la Communauté franco-africaine. Seuls la Haute-Volta, le Niger et la Côte d'Ivoire n'ont pas encore fait connaître leur option.

Le Dahomey, le plus petit des territoires de l'Afrique occidentale française, a une superficie de 46.000 milles carrés et une population de 1.800.000 habitants.

CONVICTION ACQUISE A WASHINGTON

L'Irak abandonnera sous peu le pacte de Bagdad — L'influence de l'URSS deviendrait prédominante

WASHINGTON. — Le gouvernement américain a laissé entendre qu'il sait maintenant de source sûre que le gouvernement révolutionnaire de l'Irak songe à se retirer officiellement du pacte anticommuniste de Bagdad. Cette nouvelle jointe à l'annonce récente de l'envoi d'armes et de techniciens soviétiques en Irak préoccupe vivement les autorités du secrétariat d'État qui s'interrogent sur la possibilité que ce pays, après avoir été la pierre angulaire du dispositif anticommuniste au Moyen-Orient, devienne plus ou moins un satellite ou en tout cas un allié étroit de l'Union soviétique.

Selon des milieux dignes de foi dans la capitale américaine, il y a des indices de plus en plus nets que l'URSS s'apprête à déclencher au Moyen-Orient une nouvelle offensive politique dont l'objectif premier serait l'Irak mais qui pourrait comporter aussi des conséquences graves pour l'Iran, un allié fidèle des États-Unis.

Un glissement inquiétant

Les spécialistes du secrétariat d'État attachent une importance particulière à une émission de Radio-Bagdad captée mardi dernier et qui relate une conférence de presse donnée la veille au Caire par l'ambassadeur de l'Irak, Faik Samara. Le diplomate y a donné en termes vagues le

DIFFICULTÉS D'ADAPTATION

Dr. F. H. LAPOINTE, psychologue
154, rue St-Jacques
Tél. 4-1455

une dangereuse lacune

dans l'instruction

Quels que soient vos diplômes et votre intelligence, s'il vous arrive de commettre des fautes d'orthographe, votre préjudice est toujours irréparable et définitif.

Une fois pour toutes, vérifiez et renforcez votre orthographe! C'est maintenant possible grâce au Cours Supérieur Pratique d'Orthographe par Correspondance qui est indispensable aux Secrétaires, Employés, Étudiants et à toutes les personnes qui veulent et doivent posséder une orthographe excellente et absolument irréprochable. — Méthode facile, rapide. Résultats immédiats.

C'est un cours de l'Institut Pratique d'Orthographe (I. P. O.) de Paris, Agence au Canada. — Demandez, contre 25 cents, notre nouveau PROSPECTUS détaillé qui contient des exemples extraits du Cours; ce matériel vous permettra de vérifier et d'approfondir votre orthographe immédiatement par vous-même. — Postez ce coupon aujourd'hui!

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE Offre spéciale
C. P. 938, Station B, Montréal, P. Q. et limitée
Je désire recevoir, sans aucun engagement, le PROSPECTUS détaillé de l'I. P. O. de Paris, Agence au Canada. Ci-joint 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé.
NOM AGE
ADRESSE
(Écrire en lettres MOULÉES s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés discrètement: sous pli fermé et sans aucune indication extérieure de l'I. P. O.; seule notre adresse postale (C. P. 938, Station B, Montréal, P. Q.) est marquée sur l'enveloppe.

UNE SERIE DE COURS D'EFFICIENCE SUR L'ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE

(mi-janvier à fin mars)

Message de l'I.P.I.A. à tous les chefs d'entreprises et à leurs hommes-clés

BUT DU COURS...

Les chefs d'entreprises et tous ceux qui détiennent des "postes-clés" dans leur organisation, trouvent dans ces cours, ce qui répond à une sorte "D'ESCALE" ou "RETRAITE" d'affaires visant le perfectionnement de nos méthodes.

Pourquoi 60% de nos hommes d'affaires sont-ils si rapidement usés physiquement, parfois agités et désemparés moralement, sinon parce qu'ils trop emprisonnés, cloûés faute d'avoir su organiser et répartir les tâches voulues, faute de connaissances.

Pas le temps?

Aujourd'hui se présente à vous une "occasion" d'acquiescer à perfectionner vos méthodes. Vous avez appris à avoir du "coup d'oeil" à sauter sur l'"occasion"! Celle-ci rend à 100%.

Ces cours seront donnés dans plusieurs endroits de la province.

Pendant huit semaines les candidats se réuniront dans leur ville respective, un soir par semaine, ils se retrouveront avec des spécialistes, pour une période de trois jours consécutifs exclusivement consacrés au perfectionnement de nos méthodes d'administration et d'organisation de l'entreprise.

Nous prévoyons que les demandes se feront nombreuses; aussi la préférence sera donnée à ceux qui s'inscriront les premiers.

A noter que chaque candidat aura le privilège d'être accompagné de son épouse (sans frais de cours supplémentaires) à l'importe quelle date des soirées du cours.

Frais d'inscription: \$155.00.

PROGRAMME DES COURS

L'organisation et le chef d'entreprise

Gestion et connaissance de l'humain (1ère partie)
Organisation de la production
Défi et compromission
Essentiel de la connaissance et de la pratique des lois de la suggestion appliquée aux affaires.

La publicité

Le crédit et recouvrement
Gestion et connaissance de l'humain (2e partie)

SESSION INTENSIVE

Besoin de capitaux vs Incorporation.
Le jeu du spécialiste dans le maniement des capitaux.

"A long terme"
"A court terme"

Grand programme quinquennal d'expansion économique
Vente et promotion de vente
Marketing (2 cours)

"Capitalisme", "socialisme", "Corporatisme" et la pensée de l'Eglise.

Testament
Equilibre organique et diète.

SPECIALISTES

Richard ARES S.J., B.A., L.P.H., L.T.H.
Dr. en Philosophie et en Sciences sociales de l'Inst. catholique de Paris. Dr. en Droit International (Paris). Ex-professeur U. M. Ex-membre de la Commission Tremblay. Directeur de la Revue Relations.

Grand général de l'I. P. I. A. Pres. fondateur: Fondation royale d'entraînement psychologique avancée. Prés-fondateur: Clinique Laurentienne de relaxation psychotechnique Inc. (Val-Deville).

Coordonnateur: Jean BILO-DEAU, B. L. (Montréal). Professeur et directeur général des Cours d'Efficiences de l'I. P. I. A.

Gérard BELAIR, B.A. (Montréal). L.B. (McGill). E.O.S.T. (Paris). M.B. (Harvard). Diplômes universitaires dans les matières suivantes:
Business Administration (N.Y.), Sciences sociales économiques et politiques (U.M.) et Wolsey Hall (Londres). International Accounting Society (Chicago). Ingénieur consultant et économiste. Professeur de Marketing et distribution à l'A. P. C. V.

Me Gabriel LAPOINTE, B.A., L.L.B. (Laval). M.B. (Harvard). de l'étude (Ancill, Lapointe & Hamelin).

Me Richard MASSICOTTE, B.A., L.L.B. (Montréal). Notaire attaché à la Société d'Administration de Fiducie (Montréal).

Liennel ST-JEAN, président de Dominion Advertising Inc. Expert en publicité.

Bernard BENOIT, professeur de Cours de vente (7 ans) à l'U. Laval (Faculté de Commerce). Ex-gérant de promotion de vente à "La Laurentienne" à l'"Alliance". Directeur des Relations extérieures de l'"Alliance" Assurance-vie.

Roland ROY, L.P. (Montréal). Président-fondateur des cours "PERSONNALITÉ" et "EFFICACITÉ" dans la Province de Québec.

Grand général de l'I. P. I. A. Pres. fondateur: Fondation royale d'entraînement psychologique avancée. Prés-fondateur: Clinique Laurentienne de relaxation psychotechnique Inc. (Val-Deville).

Coordonnateur: Jean BILO-DEAU, B. L. (Montréal). Professeur et directeur général des Cours d'Efficiences de l'I. P. I. A.

Pour tout renseignement additionnel communiquez avec

COURS D'EFFICIENCE de l'I.P.I.A.

INSTITUT POPULAIRE D'INITIATION AUX AFFAIRES INC.

Membre du Conseil d'Expansion Economique Inc.

1251, RUE PARC LAFONTAINE

LA. 5-3838

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Eng.
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE

Salons: 518 RACHEL EST

Bureau: 528 RACHEL EST

Lafontaine 4-3571

— Trousseaux de poupées comme cadeaux de Noël —



Chaque "petite mère" aime à aider à la confection d'un semblable trousseau: douze dans un! Pour toutes les heures de sa poupée.

Le patron "NO 9099" est offert pour les poupées de 10, 12, 14, 16, 18 et 20 pouces de hauteur. Le patron donne mesures et quantités requises.

Ces patrons sont en vente au prix de .50 sous au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Quel plaisir d'apprendre à coudre en confectionnant un trousseau pour sa poupée! Des retails peuvent servir à monter cette garde-robe!

Le patron "NO 9094" est offert pour les poupées de 14, 16, 18, 20 et 22 pouces de hauteur. Mesures et quantités sont fournies avec le patron.

Le patron "NO 9085" est offert pour les poupées de 10 1/2, 18, 20 et 22 pouces de hauteur. Indications de mesures et de quantités sur chaque partie du patron.

Autre magnifique trousseau quand la poupée a pris de l'âge: Manteau de maison, manteau de rue, marinière, etc., etc.



Avec les bénéfices du Bal des petits souliers, qui a eu lieu le 6 novembre dernier, la Ligue de la jeunesse féminine a distribué le 29 novembre dernier 300 paires de chaussures aux enfants indigents. La distribution a été faite à la paroisse du St-Esprit. Mme Jean Loevenbruck, de la Ligue, est photographiée ici avec deux des petits protégés.

Profession des Jardinières d'enfants de plus en plus connue

Journée d'étude à Québec — Première séance présidée par M. l'abbé Roméo Miville, doyen de la Faculté des arts et directeur de l'Ecole de pédagogie et d'orientation de l'Université Laval. Mlle Marcelle Turcotte, directrice de la section de l'éducation préscolaire à l'Université de Québec, présidait cette journée — Séances de l'après-midi présidées par M. Arthur Tremblay, directeur adjoint de l'Ecole de pédagogie à l'Université Laval

L'attention des milieux psychopédagogiques est tournée, aujourd'hui, vers le monde des tout-petits, l'espoir de la génération de demain.

Les autorités en matière d'éducation s'attendent de plus en plus au problème de l'éducation préscolaire et tendent à lui donner l'importance qu'elle doit occuper sur le plan éducatif.

"Aucune section pédagogique n'est plus importante que celle qui regarde la Maternelle puisque nous travaillons sur des bases. Au point de départ, nous représentons ce qu'il y a de plus important à la condition que nous demeurions liés à la famille."

C'est en ces termes que M. l'abbé Roméo Miville, le doyen de la Faculté des Arts et directeur de l'Ecole de Pédagogie et d'orientation à l'Université Laval, s'adressait aux Jardinières d'enfants réunies en journées d'étude à Québec.

Devant les soixante membres de ce jeune corps professionnel, M. Miville rappelle que ces assemblées sont tout à fait fondamentales sur le plan éducatif puis, confirme-t-il, "l'importance d'une chose dépend de sa valeur intrinsèque".

Président d'honneur à la séance du matin, M. Miville a été présenté par Mlle Marcelle Turcotte, directrice de la section de l'éducation préscolaire à l'Université Laval et présidente de cette journée d'étude. Mlle Turcotte s'est dit heureuse et confiante en constatant à quel rythme le nombre des Jardinières d'enfance s'est accru. En effet, l'augmentation des Jardinières d'enfants s'accroît à un rythme de 20 à 35% par année.

La conférencière invitée à cette première séance, Mlle Anita Charest, licenciée en psychologie de l'Université de Montréal et attachée au Centre d'orientation, avait choisi comme thème de sa causerie "Développement de la personnalité de l'enfant à la Maternelle". Mlle Charest, présentée par Mlle Laure Tétrault, a donné l'exposé d'un travail de recherches qui avait pour but de mesurer le degré de sociabilité de l'enfant qui fréquente la Maternelle parallèlement à celui du groupe inverse. Partant de ce principe que le processus de socialisation fait appel à la capacité d'exprimer ses besoins, ses tendances personnelles, etc., la conférencière rappelle brièvement les facteurs importants qui contribuent effectivement au développement de la personnalité de l'enfant. "C'est à l'âge que revient la socialisation de l'individu et le fonctionnement d'une vraie maternelle favorise un merveilleux développement de l'enfant: l'environnement est un des facteurs qui favorise ce développement. Il est très important d'introduire le tout-petit dans les situations qu'il trouvera dans la vie. Toutefois, il est bon de se rappeler que cet apprentissage doit être dosé. Le jeu, un autre facteur essentiel à ce développement, puisqu'il demeure la forme infantile par laquelle l'enfant maîtrise la réalité. Le fait de partager des expériences avec d'autres enfants contribue également au développement de l'enfant." La Maternelle est donc l'environnement idéal pour favoriser le développement de la personnalité du tout-petit.

La conférencière en arrive au point stratégique de sa causerie qui consiste à produire les résultats de recherches faites d'abord dans les cadres mêmes de la maternelle dirigée par des spécialistes et dans un groupe de contrôle. La comparaison des deux groupes a révélé que le degré de sociabilité des enfants différait de beaucoup, et voici comment. Les enfants qui fréquentent la Maternelle ont une perception de la réalité plus adéquate, plus développée et plus riche. Les autres ont un monde de perception de la réalité moins émané et sont moins objectifs. Ils sont plus insensibles aux éléments de l'extérieur; leur adaptation à la réalité est donc plus rigide. Les enfants observés à la maternelle ont une émotivité qui reste disponible mais elle est mieux canalisée. Leur niveau d'émotion est plus riche en ce sens que la vie de fantaisie est supérieure à ce qu'il est chez les autres. "Les enfants du groupe contrôlé ont

Votre gâteau aux fruits est-il cuit ou choisi?

Le Père Noël n'est pas le seul à faire les frais de grands préparatifs à l'in d'assurer la joie des fêtes. Pendant que vous vous en donnez à cœur joie aux plaisirs de la saison estivale, déjà votre boulanger se préoccupait d'acheter les ingrédients qui serviraient à la confection de votre gâteau aux fruits de Noël.

Produire un bon gâteau aux fruits n'est pas le résultat du hasard. Il faut de toute nécessité se procurer des ingrédients de la plus haute qualité, et à un prix convenable, pour en arriver à faire un gâteau à la portée de la bourse de tous les clients. Tout ceci entre en ligne de compte aux Boulangeries Weston Limitée. Leur gâteau contient plus de 50 p.c. de son poids entier en fruits: il va sans dire que l'achat de fruits de choix y joue un grand rôle.

La préparation des fruits peut être aussi l'un des éléments essentiels à la production d'un excellent gâteau aux fruits. Un bon lavage dans un appareil servant spécialement au lavage des fruits leur assure une propriété non équivoque. Ce lavage à l'eau chaude donne également aux fruits la saveur primitive d'un fruit mûri au chaud soleil. Vous pouvez presque humer l'odeur d'un fruit en pleine maturité qui se dégage de l'appareil pendant que les fruits y sont brassés, lavés et rincés.

Quand les fruits ont été lavés, ils sont ensuite baignés durant quatre heures, dans de grandes cuves remplies d'un mélange de glucose et d'eau, à une température bien spécifique. C'est cette amélioration apportée aux fruits qui, en définitive, confère la riche saveur de fruits à votre gâteau de Noël.

Les experts de Weston sont toujours conscients de ces facteurs importants et apportent beaucoup de minutie à la fabrication du gâteau aux fruits... de là la popularité du gâteau Weston auprès des hôtes bien inspirés. En plus, il est tranché... prêt à servir... de belles tranches appropriées à toutes les circonstances.

Les ventes dénotent que beaucoup de gens se procurent leur gâteau aux fruits tôt en décembre. Vous ne serez jamais pris au dépourvu si vous avez une provision de gâteaux aux fruits, même s'il vous arrive des visiteurs à l'improviste. Vous créez une atmosphère de cordiale hospitalité: vos invités se sentiront bien à l'aise, avant l'impression que leur visite ne vous gêne d'aucune façon, et qu'ils étaient attendus.

Weston a aussi un format de famille, un gros gâteau de 4 1/2 livres. Les deux gâteaux sont joliment emballés dans un contenant de distinction qui a la transparence du cristal: le tout en fait un cadeau idéal... un cadeau qui saura plaire à toute la famille.

pe, etc. L'éducateur doit être averti des déviations graves bien que les correctifs ne soient pas de son ressort. Et, de conclure M. Barbeau, "la maîtrise des moyens d'expression sont des conditions à l'adaptation à la première année."



Parkas eskimos de laine très chaude avec capuchon encerclé de lynx et garni de soutache jaune, rouge et vert portés avec pantalons de ski bleu pâle de même couleur pour la maman et la fillette. Deux des modèles montrés au Manor House à Ste-Agathe à une parade de mode par Irving de Montréal à l'occasion d'une revue présentée par la Canadian Ski School.



La Maison Mappin's a l'honneur de vous inviter à venir admirer le diadème illustré dans l'annonce ci-dessous.

Cette pièce unique composée d'environ 350 diamants a une valeur réelle de \$30,000.

Elle est exposée, à partir d'aujourd'hui de 9 h. à 6 h. p.m., au département des pierres précieuses de la Maison Mappin's, 1000 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Le r.v.p. n'est pas obligatoire.

Sec ou en cocktail...
VERMOUTH
"CLASSICO" "PUNT & MES"
— Doux — — Amer —



CARPANO

LE PREMIER VERMOUTH AU MONDE
Créé en 1786 à Turin

Demandez-le en spécifiant le numéro du code:
Code 1987—"CARPANO CLASSICO"
Code 1988—"CARPANO PUNT & MES"
dans les magasins de la C.I.Q. situés aux adresses suivantes, à Montréal:

8360, Boul. St-Laurent
10770, Boul. LaSalle
1443, rue Ste-Catherine, O.
268, rue Jean-Talbot, E.
5452, Ch. de la Reine Marie
5707, Ch. Côte des Neiges
7957, Boul. St-Michel
405, Boul. Curé Labelle,
L'Abord à Plouffe.

Importé par
ITALVINE Montréal
DU 7-3536—DU 7-0161

Allons au bois cueillir nos parures de fêtes

A ce temps-ci de l'année, les bois regorgent de branches, brindilles et pousses desséchées que l'on peut métamorphoser en décorations des fêtes.

Les branches d'arbres ou d'arbustes dépouillées de leurs feuilles, les pommes de pin et les herbes de toutes sortes n'ont souvent besoin que d'une couche de peinture pour former des centres de table ou des ornements pour l'arbre de Noël ou l'emballage des cadeaux.

SOLUTION CARDA



FOIE REINS VESSIE DIGESTION

SATISFACTION Depuis au moins d'un quart de siècle

Grosse bouteille 26 OZ.

Trois ou quatre branches à ramilles délicates suffisent pour un arrangement de table. Les enduire d'abord de peinture aluminium Cilux, puis disposer avec art dans un vase plat. Ce centre convient en toute occasion, mais, pour les fêtes, on peut décorer les ramilles de petits arbres de Noël, feuilles de houx ou poinsettias découpés dans du papier coloré. Des boules de Noël minuscules et de couleurs vives font aussi un bel effet.

Les grosses pommes de pin semblent faites sur commande comme ornements du sapin de Noël. Une touche de peinture blanche aux extrémités imite le frimas et égale l'arbre vert. A la porte, une grappe de pommes de pin nouée d'un ruban rouge symbolise la cordialité.

Les cônes de pin de moindres dimensions conviennent parfaitement à la décoration des cadeaux et remplacent avantageusement le traditionnel chou de ruban. On les peinture en blanc, or, argent, bronze ou d'une couleur en harmonie avec le papier fantaisie et on les groupe par deux ou trois, selon la grosseur du paquet.

Avant d'enduire de peinture les branches ou les cônes de pin, il faut s'assurer qu'ils sont bien secs et libres de gommes. A l'aide d'un petit pinceau, peinturer ensuite avec de l'émulsion lustrée ou de l'aluminium Cilux.

Rien n'empêche de se faire des provisions de décorations des fêtes pour plusieurs années à venir... Il suffit d'organiser une excursion dans les bois, puis d'inviter amis et membres de la famille à une soirée de "peinturage".

Les fondements de la santé des adultes se posent pendant les années d'enfance. L'hygiène alimentaire observée par un enfant, le soin des dents et l'immunisation contre les maladies contagieuses influencent sur sa vie future.

Lorsqu'un enfant regarde l'heure du coucher comme un mal non nécessaire et ne veut pas dormir, trouvez-lui une occupation calme pendant l'heure qui précède le coucher. Des états de dernière heure ou des histoires trop excitantes peuvent énerver et empêcher de dormir.

POUR FAVEUR OBTENUE

Prière à saint Jude

O GLORIEUX APOTRE SAINT JUDE, l'Église te sert et ton nom est invoqué universellement comme patron des cas désespérés. Prends pour moi si malheureux, je vous en supplie du plus profond de mon cœur, service en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et le gracieux du bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (démontre particulièrement) l'aide en ce que le poids du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours, vous honorerez comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je vous offrirai en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajouter trois Notre Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.

Imprimatur: Albert Valois, V.G.
Montréal, 26 mai 1950

N.B.—De nombreuses faveurs insignes ont été obtenues par l'intercession de saint Jude.

Le lait partiellement écrémé 2%

et homogénéisé

augmente la résistance aux maladies

sans faire engraisser

LA. 3-1163



Laiterie ST-ALEXANDRE
LIMITÉE
LAIT—BREVAGE AU CHOCOLAT—CRÈME

Bijoux d'héritage

Pour Noël, Mappin's a réuni une imposante collection de pièces uniques provenant de successions.

	VALEUR / PRIX
A. Diadème (environ 55 carats)	\$30,000. \$14,500.
B. Solitaire (diamant environ 2.75 cts)	3,600. 2,000.
C. Améthyste sertie de diamants	240. 160.
D. Clip-diamants (environ 3.49 cts)	1,800. 1,200.
E. Pendentif avec émeraude (environ 6.75 cts)	3,600. 2,400.
F. Baguette "princesse" (27 diamants, 30 cts)	375. 250.
G. Perle fine et brillante	1,400. 1,045.
H. Solitaire (diamant environ 2.75 cts)	4,500. 3,000.
I. Rubis et diamants (rubis 1.50 cts)	750. 500.
J. Clip algue-marine (or blanc 18cts)	450. 300.
K. Pendentif d'oreilles algue-marine (complément du clip en J.)	350. 225.
L. Solitaire (diamant environ .80 cts)	750. 500.
M. Diamant taillé (diamant environ 1.50 cts)	2,250. 1,500.
N. Bracelet de brillants (347 diamants environ 22.00 cts)	4,300. 4,335.

Mappin's
Une marque de bon goût

1000 ouest, rue Ste-Catherine - Mtl

Lettre d'Ottawa

Ottawa envisage de prendre des mesures contre l'inflation

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du DEVOIR

OTTAWA — L'augmentation simultanée du chômage et des prix à la consommation place le cabinet canadien devant l'un des plus difficiles problèmes économiques qu'il ait encore eu à résoudre. En effet, tandis que les millions mis ou devant être mis en circulation, pour faire échec à la récession, préviennent un effondrement du marché du travail, ils provoquent une circulation de l'argent dont l'effet est nettement inflationniste.

Le gouvernement doit donc se battre sur deux fronts à la fois. Le plus grave, c'est que les armes dont il use pour atténuer le chômage aggravent l'inflation.

Le cabinet se propose d'investir une somme additionnelle de \$350 millions dans la construction domiciliaire et de dépenser un nombre imprécis de millions dans des travaux remédiateurs, afin d'empêcher que la récession ne nous atteigne trop durement. Cela démontre qu'il est conscient de la nécessité de maintenir l'emploi et la consommation au plus haut niveau possible.

Cependant, les hausses consécutives des prix à la consommation, au cours des trois derniers mois, et tout spécialement en octobre, constituent une preuve indéniable que l'économie canadienne, sans être profondément atteinte, vascille quand même entre deux périls également redoutables: la dépression caractérisée et l'inflation incontrôlée.

Les contrôles: ces mots évoquent de désagréables souvenirs du temps de guerre, mais les autorités fédérales sont de plus en plus portées à croire qu'il faudra en instituer si l'on veut redonner une parfaite santé à notre économie.

Il n'est évidemment pas question de dirigisme, au sens autoritaire du mot, mais de pressions dans un sens ou dans l'autre selon que le danger immédiat sera l'aggravation du chômage ou la hausse indésirable des prix.

La contradiction dans laquelle se débat le cabinet est celle-ci: la circulation de l'argent (circulation réelle ou fiduciaire) insufflée dans notre économie une quantité de numéraire capable d'empêcher une "crise" catastrophique; mais cette même circulation d'argent accentue une poussée inflationniste dont notre économie ne s'est pas tout à fait débarrassée au cours des deux années de récession.

Que celle-ci ait tendance à se résorber est assez généralement admis au Canada et aux Etats-Unis. La meilleure preuve en est peut-être que le danger immédiat qui nous guette est justement une hausse nouvelle du coût de la vie.

Les statistiques économiques d'octobre nous révèlent que c'est dans les services et dans certains secteurs de production de biens durables que la hausse des prix a été la plus accentuée. On note, par exemple, que le coût des nouvelles voitures (modèles 1959) est d'environ 5% plus élevé que celui des voitures de 1958 et de 12% plus considérable qu'il y a un an, à pareille date.

Il semble bien que le gouvernement soit décidé d'agir, sur-

tout après les mises en garde des économistes et des présidents de plusieurs institutions bancaires.

La reconversion des emprunts de la victoire à mainlevée dans les coffres du gouvernement une somme de \$5 milliards qu'Ottawa, tout d'abord n'avait point les moyens de rembourser et qu'ensuite les Canadiens auraient été imprudents de dépenser tout d'un coup. Le nouvel emprunt de \$400 millions, destiné à retirer de la circulation le même montant récemment déboursé par le fédéral, devrait avoir, contre l'inflation, un effet appréciable.

On doute sérieusement que le ministre des finances accepte de hausser les impôts, dès son prochain budget, à moins qu'il n'ait des preuves indiscutables que la récession est définitivement chose du passé.

On conseille, en plusieurs milieux, au gouvernement, d'agir par pressions multiples et localisées afin d'empêcher les hausses de prix dans les secteurs où l'inflation menace de nous débiter. L'industrie de l'automobile offre, à ce sujet, un exemple frappant de l'incompatibilité entre les conditions réelles du marché et les prix demandés. Cette industrie, depuis plusieurs années déjà, ne vit que du crédit. Si les industriels et les distributeurs n'ont eux-mêmes de prudence, il se pourrait bien que le gouvernement intervienne pour exiger de plus forts dépôts des acheteurs de voitures neuves. Le même remède pourrait être appliqué dans d'autres secteurs.

Les dangers demeurent cependant que le gouvernement agisse trop vite et, qu'en freinant trop brusquement, il ne provoque un capotage désastreux.

Certains syndicats ouvriers ont suggéré l'institution de l'arbitrage des prix. Il est douteux que le gouvernement y soit disposé. Son hostilité à pareille mesure viendrait non seulement de son opposition à un dirigisme caractérisé mais aussi de la difficulté où il pourrait se trouver de faire entrer les salaires en ligne de compte dans l'établissement du prix de revient et, par conséquent, de recommander l'arbitrage des salaires aussi bien que celui des profits.

Deux tendances s'affrontent aujourd'hui l'économie canadienne. Comment le gouvernement réussira-t-il à les réconcilier? Certes, certains remèdes classiques lui sont proposés. Un Etat autoritaire n'hésiterait pas à les essayer. Mais nous vivons en démocratie et les gouvernements se font élire. Avant

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 461,121

ROGER DESPATIES, voiturier public, des cités et district de Montréal, 9215 St-Denis.

Demandeur

REJEAN HOGUE, de Elliot Lake, province d'Ontario, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur REJEAN HOGUE de comparaître dans le mois.

Montréal, 1er décembre 1958
Raymond Pilon
Député-Procureur
Pinard, Pinard & Turgeon,
Avocats,
132 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

Pour le district judiciaire de Montréal

No 509-009

ARTHUR BELANGER, notaire en exercice dûment inscrit au tableau de l'ordre des notaires en exercice des cités et district de Montréal.

Demandeur

WASYL OLESCHUK, et MARIA OLESCHUK, épouse de CHMIGILSKA, et ce dernier tant personnellement que pour assister son épouse aux fins des présentes,

et YAROSLAVA OLESCHUK, épouse de OBIROK et ce dernier tant personnellement que pour assister son épouse aux fins des présentes, tous de l'Ukraine, l'une des républiques socialistes, soviétiques, Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné à WASYL OLESCHUK, MARIA OLESCHUK, YAROSLAVA OLESCHUK, épouse de OBIROK de comparaître dans le mois.

Montréal, 2e jour de décembre 1958
(Par ordre)
Georges DUSSAULT
Député-greffier
Emile Poissant, C. R.,
Avocat,
750, rue Saint-Gabriel,
Montréal

Hausse prononcée du coût de la vie

OTTAWA — Le coût de la vie a augmenté pour le quatrième mois consécutif en octobre, élevant l'indice des prix à la consommation le 1er novembre, au chiffre inégal de 128.3, soit une hausse de 3/10 de point sur l'indice du 1er octobre, a révélé hier le Bureau fédéral de la statistique.

Tous les compartiments de l'indice, à l'exception de celui des produits alimentaires, ont enregistré une élévation. L'élévation qu'ont montrée quelques denrées alimentaires a été compensée par l'abaissement des prix d'autres aliments.

En somme, l'indice des prix en regard de la base de 100 fondée sur les prix de 1949, s'est élevé de 1.6 point durant les 4 mois compris entre le 1er août et le 1er novembre. C'est là, depuis l'hiver dernier, la majoration la plus prononcée.

Les salaires baissent

D'autre part, la tendance du salaire industriel moyen fait inférer que la puissance d'achat de plusieurs classes de consom-

mateurs diminue. Le salaire moyen est en effet en voie de régression, cependant que les prix s'élèvent de façon ininterrompue.

Le 1er septembre, le salaire hebdomadaire moyen dans l'industrie était de \$66.67, donc inférieur à la moyenne de \$66.88 enregistrée le 1er août. En dollars de 1949, cet état de choses signifie que la puissance d'achat du salaire industriel moyen est tombée de \$53.40 à \$53.08. C'était la troisième régression mensuelle consécutive à se manifester depuis le 1er juin, date à laquelle la puissance d'achat du salaire moyen équivalait à \$54.40 en dollars de 1949.

Principaux secteurs

Les principaux secteurs où les prix ont augmenté en octobre sont les loyers, les frais de propriété domiciliaire, les automobiles neuves, les tarifs d'hospitalisation, les billets de cinéma, les médicaments, le tabac, les coupes de cheveux, le bœuf, les bananes, les oranges, les tomates, les pommes de terre, le céleri, certaines marchandises fa-

bricquées de tissu, le charbon, les ustensiles et l'équipement domestiques.

Cette hausse, dans l'ensemble, n'a pas fait équilibre avec la baisse des prix du porc, du poulet, des pamplemousses, des pommes, des fruits en conserves, de l'ameublement et des recouvrements de plancher.

Autre élévation à prévoir

De plus, la majoration des prix de gros, en novembre, a laissé prévoir une nouvelle élévation éventuelle de l'indice des prix à la consommation. L'indice de 30 produits de fabrication industriel-

le, sur la base de 100 fondée sur la période 1933-1939, a atteint le chiffre de 234.7 durant la semaine qui a pris fin le 21 novembre. Il était de 230.6 durant la semaine qui s'est terminée le 31 octobre. L'indice des prix des denrées agricoles, fondé lui-même sur la période 1933-1939, est passé de 211.3 à 213.1.

L'an dernier à la même date, l'indice des prix à la consommation total à 123.2. Il était à 120.3 voici deux ans.

Par suite du fléchissement des prix de certaines denrées alimentaires, le sous-indice des aliments a décliné d'un cinquième de

point, tombant à 123.2 après trois mois d'élévation soutenue. Le sous-indice du logement, qui englobe les loyers et les frais de propriété domiciliaire a par contre atteint le chiffre de 139.8, par suite d'une majoration d'un cinquième de point.

Le sous-indice des vêtements s'est élevé au chiffre inégal de 110.4, en augmentant d'un demi-point.

LE LIVRE CONDENSÉ:

Vive le complexe d'infériorité!

"Personne ne réussit sans un complexe d'infériorité", affirme une psychologue réputée. Mais ce complexe, il faut savoir le découvrir, le surmonter et, d'entraîner qu'il était, s'en faire un atout. Ce n'est pas chose facile! Ne manquez pas de lire dans SÉLECTION du Reader's Digest de décembre le livre condensé "Vive le complexe d'infériorité!" Il vous aidera à acquiescer une meilleure connaissance de vous-même et à enrichir votre vie. Achetez SÉLECTION de décembre aujourd'hui: 30 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Pour votre digestion, buvez

importé de France

Les LITHINES du Dr GUSTIN

Une eau de régime Alcaline Economique — recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin.

L'eau qui est bienfaisante

PROFITEZ des SPECIAUX de la VENTE ANNIVERSAIRE des Jardins

AU ROYAUME DU "Petit Budget"



Economisez

\$100

en achetant un chic manteau de
DOS DE RAT MUSQUE

(teint vison)

Fourrure souple, chaude et très durable.
PRIX DE LA VENTE ANNIVERSAIRE

\$199

Economisez

\$150

tout en vous procurant un spacieux manteau de

MOUTON DE PERSE

(teint noir) avec col en vison saphir de très belle qualité. Venez constater la magnifique qualité que Desjardins vous offre pour AUSSI PEU QUE

\$299

Au Salon de la Fourrure

Economisez

\$150

sur l'achat d'un superbe manteau de

RAT MUSQUE (PEAUX ALLONGEES)

La plus belle qualité sur le marché. Teint aux différentes nuances de vison.

PRIX DE LA VENTE ANNIVERSAIRE

\$429

FACILITÉS
DE PAIEMENT
SI DESIRÉCHAS DESJARDINS & CIE. LTÉE
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER

Si vous cherchez

ce qu'il y a de plus beau en fait de

CHAT SAUVAGE RASE

Rappelez-vous que DESJARDINS est l'endroit tout désigné où vous procurer des "chat sauvage rasé" sur le marché.

A UN PRIX AUSSI BAS QUE

\$549

OUVERT

JUSQU'A 9 H.

LE VENDREDI SOIR

"L'étiquette Desjardins identifie toutes les fourrures de qualité"

Incomparables
Deux nobles liqueurs

Bénédictine

La liqueur d'après-dîner
fabriquée depuis plus de 400 ans
à Fécamp, France

B et B

Bénédictine BRANDY

Une liqueur au goût
plus sec

La saveur exquise
de la Bénédictine
marquée au superbe
bouquet du Cognac

La Guinée...

(Suite de la première page)

extérieur. Conséquemment, la question de l'entrée de la Guinée dans le Commonwealth britannique que prévoyait déjà des commentateurs, n'est pas posée nullement.

La demande d'admission de la Guinée a soulevé un problème délicat. Bien que Conakry ait sollicité le "parrainage" de la France, le gouvernement de Paris a laissé savoir qu'il n'était pas favorable pour l'heure à l'entrée de la Guinée à l'ONU, d'une part parce que le nouveau régime n'est pas encore solide-

ment établi ni le gouvernement pleinement constitué, de l'autre, parce qu'il reste à voir quel rôle d'association le régime de Sékou Touré entend créer avec la France. On sait que Conakry a manifesté son intention de négocier avec Paris des accords "d'association" et de rester dans la zone du franc au point de vue monétaire.

Néanmoins et étant donné l'enthousiasme du bloc afro-asiatique, l'impression prédominante est que le régime de Sékou Touré, en attendant l'admission à l'ONU, a de fortes chances pour que la Guinée devienne dans une ou deux semaines le 82e membre de l'Organisation.

Gaz naturel...

(Suite de la première page)

défense de ne pas nous l'avoir dit. La critique que LE DEVOIR a faite de l'affaire du gaz naturel a été conditionnée par ce refus de donner des informations dans une affaire d'intérêt public. Non seulement on nous refuse les renseignements auxquels nous avons droit, mais voilà qu'on nous les demande à nous... (Rires dans la salle.) Il y a plus que cela: on a refusé d'ordonner une enquête royale qui aurait pu pour but de faire connaître toute la vérité, de faire éclater la vérité, comme a dit M. Duplessis. LE DEVOIR avait à ce propos écrit sa nouvelle du titre "Duplessis explose". (Rires dans la salle.) Je dis que pour avoir tous les renseignements que nous voulons, nous aurons besoin de la collaboration active du Dr Leclerc et du Conseil des ministres. Autrement la vérité n'éclatera qu'à moitié. Ce que nous voulons c'est un éclatement total et définitif.

"Le docteur Leclerc, dit M. Nadeau, se dit diffamé depuis le 13 juin 1958, alors que nous n'avons mentionné son nom que le 26 juin. C'est donc qu'il se croit diffamé par une sorte de solidarité ministérielle, diffamé rétro-activement. Il n'a acheté ses actions que vers le 18 juin, alors que ses collègues avaient acheté les leurs avant même que le réseau gazier fût définitivement vendu par l'Hydre-Québec. Le docteur Leclerc, moins pressé, a attendu. (Rires dans la salle.) Il y a donc implication par solidarité. Si M. Tremblay, a dit M. Nadeau, avait lu tous les articles du DEVOIR sur le gaz naturel, s'il avait pris en considération non pas un seul, mais les 61 articles de la défense, il en serait venu à la conclusion que l'implication que nous envisageons y est complètement relatée. On parle d'implication? Nous disons que le demandeur devait savoir que M. Edouard Asselin, conseiller législatif, leader du gouvernement à la Chambre haute, a aussi été l'auteur ou l'inspirateur de toute la législation se rapportant au gaz naturel. Il s'est solidarisé avec lui. La Corporation de gaz naturel a obtenu du gouvernement des lettres patentes supplémentaires le 14 mars 1957, environ un mois avant la vente définitive, lettres patentes qui transforment entièrement sa structure financière. Nous affirmons que le procureur général ne s'est pas suffisamment enquis de l'opportunité de ces lettres patentes, de la bonne foi des requérants. Ce, c'est une implication. Grâce à ces changements, les promoteurs de la compagnie ont pu acheter au prix de \$8.00 un bloc de 500,000 actions d'une valeur normale de \$10, ce qui rapportait un profit de \$1 million. Ce profit est encore plus élevé si l'on songe que le prix des actions a monté considérablement en bourse. Les ministres qui ont acheté des actions escomptaient cette hausse de valeur.

"Autre implication, nous alléguons que le prix de vente a été insuffisant. Nous affirmons encore, et c'est une implication, qu'il y a eu différentes annonces comme prix de vente du réseau gazier. Nous disons que le demandeur s'est rendu solidaire de M. Asselin qui a accordé par faveur une option sur 5,000 actions à un ancien fonctionnaire de l'Hydre, M. Cross. Il a aussi accordé des options de faveur, à \$10, avant que le public soit invité à acheter des actions.

"Nous disons qu'il y a implication lorsque un ministre devient actionnaire d'une entreprise privée à caractère public, car il se met dans la situation d'avoir à choisir entre son intérêt et son devoir. Rien ne les empêche théoriquement de devenir directeurs de cette compagnie, ce qui rendrait la situation encore plus délicate comme c'est le cas pour M. Asselin. La Corporation a obtenu des pouvoirs uniques en leur genre: pouvoir illimité d'expropriation, sans avoir à référer au Conseil des ministres. On l'a également soustraite à la surveillance de la Commission des valeurs mobilières. Cela veut dire que le leader, conseiller législatif et président Asselin pourrait se passer du Conseil des ministres pour exproprier. Théoriquement, les ministres eux-mêmes devraient passer du Conseil des ministres en devenant directeurs de la Corporation. Je résume: l'implication complète des ministres est contenue dans notre défense et dans les articles du DEVOIR qui font partie intégrante du dossier. Je ne crois pas que messieurs les ministres puissent être pris par surprise."

M. Tremblay répond: "Plusieurs des affirmations de mon confrère, dit-il, ne relèvent pas de la motion en discussion. La Corporation de gaz est soustraite à la loi des valeurs mobilières, tout simplement parce qu'elle est soumise à la Régie des services publics. On dit que tout est contenu dans la défense et dans les articles du DEVOIR? Alors qu'on dise la chose dans un document légal et nous allons l'accepter."

Le juge a pris la cause en délibéré.

Londres...

(Suite de la première page)

nous entraîner... C'est pas seulement de l'Allemagne qu'il s'agit mais de l'avenir de l'humanité entière... Ce que cela plaie ou non aux Américains, nous devons prendre des initiatives dans ce sens et faciliter par là une détente durable. Dans son discours, M. Lloyd a écarté comme inacceptable la récente proposition de Moscou au sujet du statut futur de Berlin. "Nous ne croyons pas qu'il y ait la moindre chance qu'un Berlin prétendant libre puisse rester longtemps libre..." Assurés de l'appui de l'immense majorité du pays, nous croyons que le temps est venu pour ouvrir, après des consultations étroites avec nos Alliés, des négociations au fond avec l'URSS sur l'ensemble des problèmes intéressant l'avenir de l'Allemagne et la sécurité européenne."

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL EXAMEN-COUCOURS

Avis est par les présentes donné qu'un examen-concours des aspirants aux postes d'instituteurs et d'institutrices laïques pour les classes régulières, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, aura lieu le 10 janvier 1959. Toute personne qui désire y prendre part doit en aviser le 3 janvier prochain. La Commission tiendra un autre examen-concours au mois de juin prochain. Pour tous renseignements, il faut s'adresser à la Commission des écoles catholiques de Montréal, 325, rue Sherbrooke, Montréal, 141. L'affaire est 5-8311.

Le secrétaire, Paul-Emile ALIN

Pourparlers des "Trois Grands"

PARIS. — Les gouvernements américain, français et britannique ont entrepris des pourparlers sur la façon d'améliorer la coordination de la politique occidentale, a annoncé hier le ministre français des affaires étrangères. Les pourparlers ont été suggérés par le général Charles de Gaulle dans des lettres au président Eisenhower et au premier ministre britannique, M. Harold Macmillan.

NEW-YORK. — Le chef libéral canadien, M. Pearson, a suggéré mercredi soir que l'Est et l'Ouest se rencontrent pour discuter le problème de Berlin, la réunification allemande, le désarmement de l'Europe centrale et la situation de l'Allemagne occidentale au sein de l'OTAN.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ

EAU MEDICALE PETILLANTE DIGESTIVE QUI STIMULE FOIE, REINS, VESSIE

Lithines 33

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

ECHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200 Rue Vellesse, MONTREAL

Mépris du gouvernement...

(Suite de la première page)

est devant le Tribunal. Si on veut faire une motion pour mépris de cour contre le docteur Leclerc, on ne peut pas le faire. Le juge demande au sténographe de relire la question. M. Nadeau: J'ai posé cette question parce que c'est un principe reconnu dans les affaires de ce genre, où la liberté des personnes est en jeu, qu'il faut s'assurer que le requérant a, selon l'expression anglaise, "clean hands" (les mains nettes). Il ne faut pas qu'il se soit rendu coupable d'un mépris de cour. S'il n'a jamais parlé du gaz naturel en public qu'il le dise, car je suis convaincu qu'il dira la vérité.

M. Tremblay: Vous faites de la démagogie à chaque question. M. Nadeau: Jusqu'à l'atmosphère de cette cour a été seigneurie. Je n'accepte pas qu'on nous lance pareille accusation. Je proteste et veux que ma protestation soit enregistrée au dossier. Nous voulons tout simplement avoir la vérité. M. Tremblay: Nous aussi nous voulons la vérité, mais en attendant qu'on peut légalement l'avoir.

Le Juge: Objection maintenue. M. Nadeau: Quand vous avez assermenté cette motion l'avez-vous lue?

M. Leclerc: Je l'ai lue en partie. Les passages qui semblaient relater le texte paru dans le journal, je les ai regardés rapidement.

M. Nadeau: Voulez-vous dire quelles parties du texte vous avez lues?

M. Leclerc examine la motion puis déclare: Je ne puis spécifier exactement. Je ne puis jurer à quels endroits mon attention a été moins totale.

M. Nadeau: En somme vous ne savez pas.

M. Leclerc: Quand vous lisez un livre vous-même vous seriez probablement incapable de dire quels passages vous avez lus plus attentivement.

M. Nadeau: C'est pas moi qu'on interroge, mais vous.

M. Leclerc: Je disais la chose seulement pour fournir une comparaison.

M. Nadeau: Est-ce seulement les passages relatifs au Devoir que vous n'avez pas lus?

M. Leclerc: J'ai glissé sans doute sur certains passages.

M. Nadeau: Sur quels passages avez-vous glissé?

M. Leclerc: Je ne saurais dire.

M. Nadeau: Vous ne le savez pas. Quels sont les faits qui constituent une atteinte au prestige du tribunal dans l'article du Devoir?

Me Tremblay: Objection. C'est une question de droit. Ce sont les avocats du demandeur qui lui ont dit qu'il y avait mépris de cour. C'était leur rôle.

M. Nadeau: Nous demandons quels sont les faits. Le docteur a juré que tous les faits relatifs étaient vrais, nous voulons savoir lesquels.

Le Juge: Objection maintenue.

Les plaidoiries

Ce fut de part et d'autre la fin de la preuve. Me Tremblay entreprit ensuite son plaidoyer. "D'après le code de procédure civile, dit-il, il peut y avoir mépris de cour commis en présence du tribunal. Ce n'est pas le cas ici. Il a été commis hors l'enceinte de la Cour. J'affirme qu'il faut garder aux tribunaux le respect dont ils jouissent au Canada. Tout acte de nature à les empêcher de jouer leur rôle ou à diminuer l'estime dont on doit les entourer mérite d'être puni sévèrement. M. Tremblay a cité une abondante jurisprudence.

Il a ensuite lu l'article incriminé et déclaré: "Si je comprends le français, cela veut dire que l'offense reprochée à Sommers (avoir reçu \$10,000 de pots de vin) est une petite offense, pour laquelle il a été condamné à 5

années de pénitencier et que les ministres du Québec qui avaient acheté du gaz s'étaient rendus coupables d'une chose bien pire. Qu'est-ce que cela sinon du mépris de cour flagrant? Qu'est-ce belle du docteur était mérité?" Il aurait d'avance été condamné par Le Devoir, ce qui lui causait un préjudice grave. En somme Le Devoir et M. Filion ont pris sur eux de prononcer des condamnations à la place de la Cour.

Le Juge: S'il n'y avait pas d'action pendante devant la Cour, croyez-vous qu'il y aurait mépris de cour?

M. Tremblay: Non, car l'opinion donnée pourrait être libérale, mais n'influencerait pas la Cour. Par exemple: les premiers articles du Devoir sur le gaz naturel étaient libéraux mais ne constituaient pas un mépris de Cour. Nous nous sommes adressés au tribunal parce que c'est lui qui est légal. La législature pourrait intervenir, car elle peut modifier la loi pendant une période d'un plus ou un autre personne qui l'injurie pendant une session ou dans les 20 jours qui précèdent ou suivent une session.

Je dis qu'on parle si facilement des législateurs que la seule chose que le peuple respecte encore ce sont les tribunaux. C'est au tribunal que nous nous adressons. Quant à la Chambre, elle pourra se protéger en temps et lieu. Je demande donc l'émission d'une ordonnance de mépris de cour contre Le Devoir et Gérard Filion.

La défense

Me André Nadeau a exposé la thèse de la défense. Nous nous accordons sur les faits dit-il. Mais y a-t-il mépris de Cour? C'est clair à notre avis qu'il n'y a en aucune espèce de façon outrage à la Cour.

La preuve c'est que l'article incriminé ne comporte absolument aucune référence aux causes pendantes. C'est clair qu'on se réfère à des faits et qu'on les commente. On n'a qu'à lire l'article pour constater qu'il n'y a rien qui porte atteinte à l'impartialité ou à l'intégrité des juges de la Cour supérieure. Me Nadeau a ensuite étudié les divers cas de jurisprudence cités par M. Tremblay pour démontrer qu'ils ne s'appliquent pas à la présente cause. Nous sommes dans une cause, dit-il, qui vient à peine de débiter et qui durera probablement plusieurs mois. J'ai à cet effet un jugement précis qui affirme que le mépris de Cour n'existe pas si le délai entre sa parution de l'article et l'audition de la cause est assez long. C'est d'autant plus vrai que la cause sera entendue par un juge qui n'a pas eu un jury. C'est-à-dire par un homme qui ne se laissera pas influencer.

L'article de M. Filion est certainement une attaque virulente contre le gouvernement mais pas contre le tribunal car il importe de distinguer entre ce qui est la critique, même violente, du gouvernement et un mépris de Cour. Cette attaque contre le gouvernement ne peut donner lieu à une motion pour mépris de Cour dans une cause à laquelle on ne se réfère même pas. L'article en somme fait le résumé de la situation, compare avec la Colombie-Britannique et dit qu'un "brigandage" donne lieu à des promotions alors que la Colombie-Britannique punit ce crime de la prison.

Le Juge: Est-ce que l'ensemble de l'article ne laisse pas entendre que nos ministres ont été récompensés alors que Sommers a été puni? Et deuxièmement en quoi cet article peut-il

PROFITEZ DES TARIFS DE LA SAISON D'ÉCONOMIE

Allez en EUROPE à bord d'un Empress

C'est le bon temps d'aller en Europe quand arrive la saison des prix réduits. Les fameux Empress tout blancs du Canadien Pacifique vous offrent alors le grand luxe à prix d'ambassade... des amusements et distractions variés... une bonne cuisine... et cette chaleureuse hospitalité qui est de tradition au Canadien Pacifique.

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES ou: R. MYERS ou R. LAUZON Agents des Services Maritimes, 201 avenue St-Jacques, Montréal 1 Tél. UM. 1-6811

Canadien Pacifique

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE. LEE. COURTIERS D'ASSURANCE

Établi en 1929 378 avenue St-Jacques Montréal

Horace Labrecque et Fils Ltee Courtiers d'assurances Nous invitons les consommateurs religieux à se procurer de nos services personnels. 3411, rue Crémieux Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION EN TOUT PAYS MARION, MARION, ROBIN & BASTIEN 1519, rue St-Jacques MONTRÉAL 25

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois Electricité médicale - Rayons X L.C.M.C. De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales, endocrinologiques, gynécologiques, pédiatriques. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6 h. à 8 h. excepté vendredi de 10 h. à midi de 2 à 4 h. I.A. 5-5555 516 Sherbrooke est

Dr C. Melillo gradué d'Europe Maladies génito-urinaires, peau, yeux, glandes. Dépendances, alcoolisme, dépression, anxiété, insomnie, troubles digestifs, asthme, diabète, hypertension, etc. 124 avenue Sherbrooke - V.I. 5-5554

Compagnie d'Assurance sur la Vie

la Saubegarde

MONTREAL

M. BÉLANGER

555 CHRISTOPHE COLOMB (CR. 4-7759)

SPECIALISTES DEPUIS 20 ANS, DE LA RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE

divisions de bureaux

renovation commerciale

ameublements de magasins

QUE vous vouliez rénover devantures ou intérieurs de magasins, agencements ou ameublement de bureaux, acoustique ou éclairage, recouvrement de planchers, vous trouverez la solution idéale en consultant M. Bélanger Limitée.

M. BÉLANGER LIMITÉE

5655, CHRISTOPHE-COLOMB CR. 4-7759

CALVERT HOUSE

GOÛT MODERNE... GOÛT DISCRET... GOÛT CALVERT

ON APPRÉCIE UN GOÛT MODERNE ON SAVOIRE UN GOÛT DISCRET

Whisky Canadian

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL EXAMEN-COUCOURS

Avis est par les présentes donné qu'un examen-concours des aspirants aux postes d'instituteurs et d'institutrices laïques pour les classes régulières, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, aura lieu le 10 janvier 1959. Toute personne qui désire y prendre part doit en aviser le 3 janvier prochain. La Commission tiendra un autre examen-concours au mois de juin prochain. Pour tous renseignements, il faut s'adresser à la Commission des écoles catholiques de Montréal, 325, rue Sherbrooke, Montréal, 141. L'affaire est 5-8311.

Le secrétaire, Paul-Emile ALIN

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE

Vente rideaux, draps, cotons, draps, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100. Réduction. 3811 St-Laurent, au nord de Roy, Victor 3-9588. 15-12-58

Articles de ménage: Chesterfield, 3 sections, valeur \$100, pour \$250. Aussi table, café, lampe, d'appoint, valeur \$150, pour \$75, 10855 Esplanade. 8-12-58

Meubles Sténo-fabrique, comprenant enregistreur sur ruban, tourne-disques, radio, valeur \$500, pour \$300. Presque neuf. — 10855 Esplanade. 8-12-58

CAMP A VENDRE

Sainte-Rose-Est, plage des Érables. Site idéal. Cause maladie. CR. 6-9710. J.N.O.

CHALET A LOUER

A louer du 15 déc. au 15 avril. Mont-Rolland, chalet confortable, très jolie vue, 3 pièces, plus cuisine, toilette et douche. Peut accommoder 6 personnes, chauffage à l'huile, prix \$550 plus chauffage, électricité et téléphone. RE. 3-9446. 8-12-58

DIVERS

ASSURANCE - AUTO

12 versements, sans intérêt. Tél. I.A. 6-5558, soit DU. 7-2327. J.N.O.

DEMANDE D'EMPLOI

Comptable d'expérience, fera comptabilité pour professionnels ou commerce, duplex partiel. DU. 8-1786. 6-12-58

DUPLEX A LOUER

Libre, logement du haut, avenue Willowdale, près de l'Université de Montréal, 6 pièces très éclairées, plus hall et solarium, complètement redécoré, cuisine modernisée, armoire et armoire neuve, poêle 220, frigidaire, garage chauffé, jardin. \$180 par mois. — Tél. RE. 4-2023. 8-12-58

LOGEMENT A LOUER

MAISON NEUVE: LOGEMENTS LIBRES, CHAUFFÉS, 4 GRANDS APPARTEMENTS, PANCHER DE CUIVE, EN TOUTE SÉCURITÉ, CIRCUIT "230", CHAMBRE DE BAIN EN TOUTE SÉCURITÉ, PEAU D'EAU, ÉLECTRICITÉ, GARAGE, COUR EN ASPHALTE, S'ADRESSER À 433 RUE DOLLARD, MONTREAL. SUD. M. LEFÈVRE. — Tél. OR. 1-4163. J.N.O.

TRANSPORT-CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poëles, réfrigérateurs. DU. 7-5766. J.N.O. T-3529 Montréal.

Lisez et faites lire "Le Devoir"



Christine Carrère est la vedette féminine du film américain "Mardi gras", gardé en deuxième semaine au Capitol.

Télévision

Le 5 décembre

CBFT MONTREAL - Canal 7
CBFT OTTAWA - Canal 7

2.30-Bonjour madame
3.30-Musique
4.30-La Boîte à surprises
5.30-Opération mystère
6.00-Planète
6.30-Jean-Yves Bilgus
7.00-Jacques Landrind
7.30-Nouvelles sportives
8.30-Ce soir
8.45-CBFT - La vie qui va
9.15-Téléjournal
9.30-CBFT - Bulletin
9.45-Prisonniers des ténèbres
10.15-Parole aux
10.30-Avec Suzanne Avo
10.45-Les idées en marche
11.00-Animaux: Jeanne Sauvé
11.15-Augmentation des salaires - hausse des
11.30-Le théâtre des étoiles
11.45-Robin des Bois
12.00-Joindre les 5 bouts
12.15-Animaux: Jean-Paul Lefebvre
12.30-Chanson canadienne
12.45-On paraît deux fois
13.00-Le R.P. Emile Legault C.S.C.
13.15-Téléjournal
13.30-Nouvelles sportives
13.45-Cinéma-vedette
14.00-Leur dernière nuit

Programme de radio

Vendredi 5 décembre

CBF

10.00-Première
10.15-Album du cordon bleu, avec J. B. B. B.
10.30-Psychologie de la vie quotidienne
10.45-La Révolte
11.00-Radio-Journal
11.15-CHNC présente
11.30-Chefs-d'œuvre de la musique
11.45-Révue de l'actualité
12.00-Nouvelles sportives
12.15-Parole aux
12.30-Parole aux
12.45-Parole aux
13.00-Parole aux
13.15-Parole aux
13.30-Parole aux
13.45-Parole aux
14.00-Parole aux
14.15-Parole aux
14.30-Parole aux
14.45-Parole aux
15.00-Parole aux
15.15-Parole aux
15.30-Parole aux
15.45-Parole aux
16.00-Parole aux
16.15-Parole aux
16.30-Parole aux
16.45-Parole aux
17.00-Parole aux
17.15-Parole aux
17.30-Parole aux
17.45-Parole aux
18.00-Parole aux
18.15-Parole aux
18.30-Parole aux
18.45-Parole aux
19.00-Parole aux
19.15-Parole aux
19.30-Parole aux
19.45-Parole aux
20.00-Parole aux
20.15-Parole aux
20.30-Parole aux
20.45-Parole aux
21.00-Parole aux
21.15-Parole aux
21.30-Parole aux
21.45-Parole aux
22.00-Parole aux
22.15-Parole aux
22.30-Parole aux
22.45-Parole aux
23.00-Parole aux
23.15-Parole aux
23.30-Parole aux
23.45-Parole aux
24.00-Parole aux

Horaires de cinéma

BIJOU - L'inspecteur aime la bagarre: 12.10 - 3.34 - 6.38 - 10.02
La mariée est trop belle: 1.32 - 5.16 - 8.40
GEMMA DE PARIS: Ascenseur pour l'échafaud: 11.54 - 2.20 - 4.44 - 7.08 - 9.32
CHAMPLAIN ET CREMAZIE: Montparnasse 19: 12.00 - 3.30 - 7.04 - 10.06
Gipsy: 1.46 - 5.18 - 8.50
PIGALLE - "La Mère et l'enfant": 12.10 - 3.34 - 6.38 - 10.02
"La Grande Vierge": 1.32 - 5.16 - 8.40
FRANCAIS: L'Éau Vive: 12.00 - 3.30 - 7.04 - 10.06
Ce soir monde: 1.40 - 4.55 - 8.10
PALACE: Me and the Colonel: 10.30 - 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.35
CAPITOL: Mardi Gras: 10.00 - 12.30 - 2.40 - 5.00 - 7.20 - 9.40
LOREWS - "Home Before Dark": 11.30 - 2.10 - 4.35 - 6.55 - 9.20
PRINCESS - "Viva": 11.50 - 2.25 - 4.55 - 7.25 - 9.55
"Mardi Gras": 10.30 - 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.35
RIVOLI: L'Éau Vive: 12.00 - 3.30 - 7.04 - 10.06
Ce soir monde: 1.40 - 4.55 - 8.10
ALOUETTE: South Pacific: Mercredi, Samedi et Dimanche 2.30 p.m. Soirée: Lundi au Samedi: 8.30 p.m. Dimanche: 8.00 p.m.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

A L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Pelletier dirige le concert du vingt-cinquième anniversaire

Par Jean VALLERAND

Il revenait à Wilfrid Pelletier de diriger le concert de gala du vingt-cinquième anniversaire de l'Orchestre Symphonique de Montréal; il a été l'un des parains de cette entreprise qui, il y a un quart de siècle, était presque héroïque, il a été aussi l'initiateur des Festivals de Montréal longtemps associés à l'Orchestre Symphonique et l'initiateur également des Matinées Symphoniques qui en sont à éduquer musicalement leur deuxième génération de mélomanes.

Dans le choix de son programme Wilfrid Pelletier a de toute évidence voulu rappeler les grandes lignes de force qui ont déterminé le répertoire de l'Orchestre Symphonique puisqu'il avait choisi de diriger une œuvre française moderne, la Symphonie liturgique de Messiaen, une œuvre italienne impressionniste, Les Fins de Rome de Respighi, une œuvre allemande romantique, Les Murmures de la forêt de Wagner et une œuvre chorale religieuse, trois des quatre piliers de l'Orchestre. L'orchestre aura pu ainsi démontrer son adaptabilité à divers styles de musique.

La Symphonie liturgique de Messiaen est une œuvre que nous connaissons assez mal à Montréal; il me semble en effet, c'était la deuxième fois que nous l'entendions. Cette œuvre représente probablement ce qu'il y a de plus dans, de plus profondément réfléchi dans toute la production musicale de Messiaen; car elle n'est pas facile d'accès car elle n'a aucune complaisance ni mélodique, ni orchestrale pour le charme ou l'émotion facile. Elle est certainement un des grands monuments de la musique symphonique française. Wilfrid Pelletier l'a dirigée avec concentration et avec l'unique souci d'en retrouver le message essentiel. Que notre orchestre l'ait jouée de façon aussi précise prouve la qualité de discipline que Wilfrid Pelletier lui a inspirée.

Les Pèzzis sacrés de Verdi sont une œuvre admirable de sincérité et de simplicité qui anime un homme épris de religion en un moment effleuré par un humanisme extérieur. Cette œuvre de festival a été chantée avec noblesse par le Chœur des Jeunes-musiciens dirigé par le directeur des chœurs, Marcel Laurencelle.

Malgré une légère tendance des cordes à fragmenter les traits d'accompagnement, les murmures de la forêt de Wagner ont été interprétés avec une grande précision.

Films de McLaren

Quatre films de Norman McLaren tiennent l'affiche à la Comédie canadienne. Quatre films, autant de techniques. Carprice en couleurs, Blinky Blank, il était une chose et La poulxette grise illustrent différents procédés d'animation mis au point par le cinéaste de l'Office national du film: passe-partout, dessins sur pellicule animés, dessins sur pellicule, fonds encastrés, acteurs se mouvant comme des marionnettes.

Ces films expérimentaux de McLaren sont au même programme que l'œuvre de Gratiel Gélinas "Ti-Cog" ils tiendront l'affiche jusqu'à dimanche prochain.

son amour frais pour Elisa, opèrent en lui une transformation. Ne se met-il pas à étudier la vie des insectes? Sissi est tué par une bombe. Rubens voit sa vie s'effondrer. Il réagit cependant, demande un deuxième enfant à Adèle, qui n'en peut mais, puis à Paulina: Mais c'est de Sissi que celle-ci est enceinte.

Alors, une nuit d'alerte, Rubens, dont la raison s'est peu à peu ébranlée, met un point final à la suite d'échecs qu'il a eus sa vie, en se jetant, en chemise, du haut de son balcon.

Ce roman ironique, et dramatique, d'un des plus jeunes écrivains espagnols les plus doués, nous offre un tableau de mœurs extraordinairement vivant ainsi qu'une délicate étude psychologique. Ce volume est édité aux Éditions Gallimard, ainsi que délicate étude psychologique. Ce volume est édité aux Éditions Gallimard.

(A la librairie Pong.)

res de la forêt de Wagner ont trouvé leur climat évocateur et poétique, mais c'est surtout dans Les Pèzzis de Rome de Respighi que l'orchestre a manifesté ses plus belles qualités techniques. Wilfrid Pelletier a enlevé le crescendo final de façon impressionnante. Le dernier mouvement de la suite, Les Pins de la Voie Appienne sont une sorte de classique du crescendo orchestral: la majesté des chefs en profitent pour faire beaucoup de bruit, Wilfrid Pelletier en a fait de la musique.

Ce concert a sans doute rappelé à de nombreux spectateurs ceux qui ont été témoins des débuts de notre orchestre; à tous il aura démontré que notre orchestre a dépassé l'âge ingrat, qu'il est maintenant en pleine jeunesse, à l'âge où l'on est prêt à toutes les conquêtes.

Ce soir à CBFT

6h. - "Planète" - Les moteurs d'avion. Avec Jacques Langrand.

8h. - "Les idées en marche" - Jean Mehling, Roger Chartier, Jean Géraud, Roger Charbonneau discutent si l'augmentation des salaires amène toujours une augmentation des prix. Animatrice: Jeanne Sauvé.

9h.30 - "Joindre les deux bouts" - L'alimentation et le budget familial. Entrevues avec Paul-Emile Tremblay.

10h. - "Chansons canadiennes" - Avec Paolo Noël, Marc Gellinas et Margot Lefebvre.

11h. 15 - "Cinéma-vedette" - "Leur dernière nuit", policier de Georges Lacombe avec Jean Gabin et Madeleine Robinson.

Don de volumes au Musée des Beaux-Arts

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal vient de recevoir 70 volumes de grande valeur ainsi qu'une collection de 96 catalogues de musées importants et d'expositions célèbres. M. L.V. Randall de Montréal en a gratifié la bibliothèque de référence artistique.

Des porte-parole officiels du Musée ont déclaré que "ce geste généreux de l'œuvre de Gratiel Gélinas "Ti-Cog" ils tiendront l'affiche jusqu'à dimanche prochain.

DEMAIN SERA TROP TARD POUR VOIR

le théâtre du nouveau monde

DANS

Trois forces de molière

Spectacle qui a fait se tordre de rire vingt auditoires sur deux continents

TIME OF THE LILACS

Version anglaise de la pièce de Marcel Dubé, doit lui faire place dès lundi prochain, le 6 décembre. N'attendez donc pas: réservez immédiatement.

Représentation ce soir à 9h. et tous les soirs (sauf dimanche)

A L'ORPHEUM

525 o. rue Ste-Catherine
VI. 2-9181 - VI. 2-9182

Succès continu de "La Reine morte"

On sait que François Rozet, complètement rétabli, a repris son rôle de roi Ferrante dans "La Reine morte" au cours de la fin de semaine. Bien que le rôle ait été tenu une dernière fois par Paul Gury samedi après-midi, M. Rozet a repris son rôle dès samedi soir et l'a de nouveau joué dimanche après-midi puis toute la semaine.

L'assistance, particulièrement considérable samedi soir et dimanche après-midi, lui a fait une ovation exceptionnelle, à lui et d'ailleurs aux vingt autres comédiens qui jouent sur la scène du Gersh le chef-d'œuvre de Montherlant. On sait que M. Rozet est entouré de Janine Sutto, Yvette Brind'Amour, Gérard Poirier, Pierre Dufresne, Elisabeth Briand, Denise Dubreuil, François Cartier et autres.

Il n'y aura pas de matinées le samedi ni le dimanche 7. Représentation spéciale le soir de l'Immaculée-Conception (8 décembre) et dernières matinées de la série le samedi 13 et le dimanche 14, à 2 heures précises.

Les étudiants sont admis à prix très bas à toutes les matinées et à toutes les représentations du soir sauf celles du samedi. La critique a fait un accueil des plus enthousiastes à ce spectacle inaugurant la 10e saison du Rideau-Vert. On a surtout vanté la composition de M. Rozet et la beauté des costumes de M. Robert Prévost.

Un nouveau groupe: le Studio Théâtre

Une nouvelle troupe de théâtre groupant plus de 60 acteurs mont-réalisés et dont le but immédiat est de présenter des pièces de longue haleine, vient d'être formée à Montréal.

Ce nouveau-né du monde théâtral portera le nom de "Studio Théâtre" et sera sous la direction de M. René Demers, ancienement du Mont-Royal Théâtre français.

La première pièce que mettra à l'affiche "Studio Théâtre" sera: "Tovaritch" de Jacques Deval et les répétitions préliminaires de cette pièce commenceront d'ici quelques jours.

Cette pièce a connu un succès international il y a quelques années à Paris, où elle a été créée, à Londres et à New-York, où elle a été jouée en langue anglaise et à Montréal où elle fut présentée sur la scène du "His Majesty's".

Pendant que se poursuivent les répétitions de "Tovaritch" une partie du nouveau groupe prépare d'autres pièces et un acte, dont l'une d'un auteur canadien, "Parlez-moi d'amour". (Communiqué)

"Noël sur la place" pour les fêtes

Un groupe de comédiens de la métropole viennent de se réunir en équipe afin de présenter à l'occasion des fêtes le "Noël sur la place" d'Henri Ghéon.

À Montréal, il n'y aura qu'une représentation, le dimanche 7 décembre, à 9 h. du soir, au Centre paroissial St-Edouard, angle St-Denis et Beaubien.

Mer BAUNARD

Si l'âge que l'on soit, on n'a jamais le droit de faire de mauvaises lectures... même sous les cheveux blancs. A aucun âge le mal n'est le bien. Il n'est pas permis de mettre de l'huile sur le feu de la concupiscence qui ne s'éteint jamais.

Un drame dont le dénouement reste imprévisible jusqu'à l'ultime image.

JEANNE MOREAU
MAURICE RONET

Ascenseur pour l'échafaud

Participez au concours BRIGITTE BARDOT \$1,000 en prix

AU THÉÂTRE-CLUB 1858, RUE ST-LUC

"LES MIRLITONS" présentent UN SPECTACLE POUR LES ENFANTS

Michel-le-Magicien, Maboule, Fanfreluche, Mme Bec-Sec. Tous les samedis et dimanches à 2 heures (RESERVEZ A WELLINGTON 7-8978)

"MONT-PARNASSE 19" c'est la vie passionnée de MODIGLIANI Le film qui a inauguré le festival de la semaine du film français à Montréal.

GERARD PHILIPPE
LILI PALMER

Montparnasse 79

GIRY

CHAMPLAIN
CREMAZIE

Nouveau succès de Rodgers et Hammerstein

NEW-YORK — Rodgers et Hammerstein viennent de remporter un nouveau succès sur le Broadway avec "Flower Drum Song", une comédie musicale présentée sur la scène du théâtre St. James.

"Flower Drum Song" est entièrement différent des deux grands succès précédents de ces auteurs, "Oklahoma" et "South Pacific". La comédie musicale se déroule dans une famille orientale transplantée dans le quartier chinois de San Francisco.

Le livret est basé sur un roman de C.Y. Lee, jeune journaliste chinois installé maintenant à San Francisco.

Dans la distribution de "Flower Drum Song", on remarque Myoschi Umeki, qui avait mérité un Oscar pour son rôle dans le film "Sayonara". Gene Kelly a signé la mise en scène et les danses ont été réglées par Carol Haney.

J. Mason au Champlain

Les cinémas Champlain et Crémazie présentent "The Tall Men" en version française: "Les Implacables". Clark Gable, Jane Russell, Robert Ryan, plus sobres et expressifs que jamais, donnent beaucoup de relief aux rôles principaux, tandis que Cameron Mitchell (le faible et ivrogne Clinton) et l'excellent Juan Garcia (Luis, le cowboy mexicain) complètent la distribution.

Ce réalisateur du vétérinaire qu'il est, le réalisateur Raoul Walsh donne à chaque instant la mesure de son talent robuste. Il imprime aux séquences d'extérieur (les trois quarts du film) une vigueur, une sauvagerie poétique.

Les mouvements des troupes dans les plaines et canyons rocheux, les scènes de bataille, la traversée des rios lui inspirent de magnifiques images. Belles couleurs, belles photographies aux couleurs du CinémaScope apportent l'agrément de la vision panoramique.

En programme double on verra "De l'autre côté du miroir" ("Big Brother Life"), avec James Mason et Barbara Rush. Mason incarne un malade, atteint d'une grave inflammation aux artères et qui parait condamné jusqu'au jour où des pigistes de cortisone lui apportent la guérison.

Ce médicament devient cependant indispensable à Every, à l'égard d'une drogue. Il en prend bientôt en secret. Mais la cortisone opère sur lui un curieux phénomène. Cet homme modeste se laisse gagner par une folle ambition. Il méprise sa femme, veut faire de son fils un génie...

3ème semaine

BIJOU

Moi aussi je veux voir B.B.

La mariée est trop belle

avec BRIGITTE BARDOT LOUIS JOURDAN MICHELINE PRESLE

avec NICOLE COURVILLE PAUL MEURISSE

avec DAN RHONDA ETREFF CHERILLY FLEMING ZIMBAUST

avec MERVIN LE ROY

avec FRANÇOISE ROSAY ALAIN TARRIQUY MARTITA HUNT

avec PAT BOONE CHRISTINE CARRERE TOMMY SANDO-SHEREE NORTH GARY CROSBY-FRED CLARK

avec WILLARD PARKER MARY CORDAY BARTON MACLANE

avec BRIAN KEITH CESAR ROMERO MARGIA DEAN

avec DANIELLE PAROIS

avec DANIELLE PAROIS

avec DANIELLE PAROIS

avec DANIELLE PAROIS

avec DANIELLE PAROIS



Denyse St-Pierre et Jean-Louis Paris dans "La Jalouse du barbouillé", une de trois farces de Molière qui quitteront l'affiche samedi soir, à l'Orpheum. Le Théâtre du Nouveau Monde présentera dès lundi prochain "Time of the Lilacs".

AU SAINT-DENIS

"Une nuit au Moulin-Rouge"

Dans tout film il faut, avant tout, une histoire. Mais cette histoire vaut en autant que les artistes sont vraiment à la hauteur des rôles. Dans le cas du film "Une nuit au Moulin-Rouge" qui prend l'affiche samedi au Bijou et dimanche au Saint-Denis le producteur a réuni une brochette de vedettes. Autrement dit l'histoire est entre bonnes mains.

Nommons: Tilda Thamar à la beauté éblouissante; Marie Dubas, un grand nom qui fait une remarquable; Noël Roquevert dont on connaît la truculence; Jean Tissier, aux mimes si personnelles; l'inimitable Maurice Baquet, le comique sauteur et enfin Armand Bernard qui n'a rien perdu de ses qualités d'acteur. Ajoutez le Français cancan, les danseuses du Moulin Rouge, la musique de Francis Lopez et la voix du ténor Miguel Amador... vraiment on est bien servi.

Ensemble à l'affiche un ouvrage qui surprendra. "La bonetane" cache sous ce titre étrange un récit réaliste, attiré même qui étale un drame dans toute sa dimension humaine. Le cadre: un hôpital et ce

pendant indispensable à Every, à l'égard d'une drogue. Il en prend bientôt en secret. Mais la cortisone opère sur lui un curieux phénomène. Cet homme modeste se laisse gagner par une folle ambition. Il méprise sa femme, veut faire de son fils un génie...

15 SEMAINE

GIULIETTA MASINA FRANCIS PERIER

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

Sopranos du "Met."

au San Carlo de Naples

NEW-YORK — Deux sopranos du Metropolitan Opera de New-York, Antonietta Stella et Marcella Pobbe viennent d'être engagées par le Théâtre San Carlo de Naples, pour la saison 1958-59. Mlle Stella chantera son premier rôle cette année au Metropolitan, dans "Andrea Chénier" alors que Mlle Pobbe sera Leila dans la reprise des "Pêcheurs de perles", de Bizet, plus tard dans la saison.

Le Metropolitan annonce qu'Otto Klemperer a été engagé pour diriger une nouvelle présentation de "Tristan et Yseult", la saison prochaine. Herbert Graf signera cette nouvelle mise en scène.

15 SEMAINE

GIULIETTA MASINA FRANCIS PERIER

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

avec le chef d'œuvre de FEDERICO FELLINI

À LA

Salle Bonaventure

LE SUPER CLUB DE L'HÔTEL

Reine Elizabeth

À PARTIR DE LUNDI LE 8 DÉCEMBRE

LES DORNAN BROTHERS

"Gentlemen of Comedy"

Deux spectacles chaque soir (excepté le dimanche) 9h.30 et minuit

DENNY VAUGHAN

et son orchestre. Danse de 8h. p.m. jusqu'à la fermeture.

AUSI "LES 3 BARS", VEDETTES DES DISQUES RCA VICTOR.

Chaque jeudi, déjeuner-présentation de modes Eaton.

Pour réservation: jusqu'à 5h. p.m. appelez "Raymond" UN. 1-5151 extension 2227 ou 2228. Après 5h. p.m. demandez l'extension 2324 ou 2325.

Vente par stationnement tarif réglementé. Conservez votre voiture aux portiers.

LE REINE ELIZABETH - THE QUEEN ELIZABETH

10 DERNIÈRES CE SOIR À 8H.30

MATINÉES: Samedi et dimanche 3h. Théâtre du Rideau Vert

LA REINE MORTE

HEINRICH DE MONTERLANT

Mise en scène: L. LeGoullier

Décor et costumes: Robert Prérost

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code de civil, que PLYWOOD ASSOCIATES INC. informe le public principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la ville de Saint-Jovite, au Centre-Est, en vertu d'une cession et transférée toutes ses créances et comptes aux autres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre garantié, par acte portant la date du 20ième jour de novembre, 1958, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de C. Ival, Québec, 20ième jour de novembre, 1958, sous le numéro 127884.

Ce 20ième jour de décembre, 1958, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec
District de Montréal

AVIS A
ROCH SYLVESTRE

ROCH SYLVESTRE, fils de F.X. Sylvestre et d'Annyle Charland, est devenu qui sa part dans la succession de son père sera dévolue à ses enfants, DOMINIQUE, ELIANE SYLVESTRE, s'il fait défaut de communisme, et d'identifier avec le sous-écrit, dans les 30 jours de cette publication.

Cet avis lui est donné en vertu de la clause stipulée du testament de F.X. Sylvestre, décédé le 1er décembre 1943 :

"Si, après quinze (15) ans de mon décès, mon fils Roch ne m'a donné aucune nouvelle, un avis devra être publié UNE FOIS, dans les Journaux français et anglais (deux ou trois de chaque langue) pour se présenter dans les trente (30) jours. Si, à l'expiration de trente jours de la publication de cet avis, mon fils, Roch, ne me présente pas, sa part sera partagée en part égale entre ses co-légataires."

PHILIPPE FERLAND,
avocat de la succession
F.X. Sylvestre
10 rue St-Jacques
N-1-6711.

GRÉES

BOUTE DE CHARTERED
VANTS OF QUEBEC

* — Tél.: UN. 1-1891

McDONALD, CURRIE & CO.

Comptables agréés

COOPER BROTHERS & CO.

Comptables agréés

17 Place d'Armes VI. 9-8311

Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,
Saint John, Charlottetown, Halifax,
Rimouski, Sherbrooke, Hamilton,
Kitchener, Winnipeg, Edmonton,
Calgary, Vancouver

Films internationaux scolaires -

COOPERS & LYBRAND

MESSIER, JACQUES & CIE

Comptables agréés

Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Regent Gauthier, C.A.
Yves R. Allard, C.A.

muesr, rue Craig — UN. 6-4791

NADU, PAQUET & CIE

Comptables agréés

Jacques R. Nadou, C.A.
Albert Paquet, C.A.
Guy R. Bellet, C.A.

90, St-Denis — UN. 6-4881

ACCUEILLE PARADIS

Comptable agréé

Edifice de La Spinguerie
132 rue Notre-Dame
Ch. 57-51

N. 6-2681 — DU. 1-0111

RENE PROULX,
B.A., C.A.

Comptable agréé

307, Place d'Armes, ch. 808
MONTREAL, AV. B-5221

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARE & CIE

Comptables agréés

Raymond A. G. Chabot, C.A.
Martin J. Pare, C.A.
Caron, C.A.; R. McIsaac, C.A.
P. Rondeau, A. L. Guin, C.A.
J. Lacourse, C.A.

muesr, St-Jacques VI. 5-7811

MOTTERT, RUFIANCE,
LEBLANC & CIE

Comptables agréés

Trotter, C.A.F.E. Leblanc, C.A.
Rufiance, C.A. J.G. Faucher, C.A.
St-Sulpice — VI. 2-2703

PAUL E. TRUDEL

Comptable agréé

Office Canada UN. 8-8547

LUCIEN VIAU & ASSOCIES

Comptables agréés

C. A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.

90, rue Craig, UN. 6-8648

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

D. Viau, C.A., H. Lionel Robin, C.A.
Jacques H. Robitaille, C.A.
Armend-H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.

4925 Av. Verdun, Verdun

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Le Centre Notre-Dame est en pleine campagne d'abonnements. Nous revenons une fois de plus à la charge parce que des oeuvres de ce genre méritent tout l'encouragement du public. Heureusement, les centres de loisirs se multiplient partout dans la ville et il n'y en aura jamais trop. Notre directeur, M. Filion, en rappelle l'importance dans un récent éditorial à l'occasion d'actes de banditisme posés par des jeunes à Hull. Il ne saurait y avoir de rivalité ni de concurrence entre les différents centres de la métropole. Leurs rayons d'action ne sont pas les mêmes. Pour les aider à s'épanouir, il leur faut des abonnés en plus grand nombre. Si on pouvait faire un relevé de la fréquentation de ces centres, quel chiffre atteindraient-ils ? C'est à peine s'il y a 35.000 jeunes gens et jeunes filles qui profitent de ces foyers accueillants et attrayants. Où vont les autres ? Il y a une période de la vie, — entre l'école et le travail régulier et permanent, — où les jeunes gens et jeunes filles, sentant déjà le besoin de secouer le joug familial, ne doivent pas être laissés à eux-mêmes, face aux tentations qui les sollicitent.

Les centres sont là pour guider cette jeunesse et canaliser dans le sillon de jeux et de loisirs sains, toutes ces énergies qui peuvent facilement se gaspiller. Il y a de la santé morale de la jeunesse et aussi bien de sa santé physique de prendre, à ces endroits, et d'une façon attrayante, des habitudes de discipline, de loyauté, et de respect à l'autorité. Et puis, ces centres, ils ne s'adressent pas seulement à la jeunesse. Ils offrent à toutes les classes de la société des moyens d'ajuster l'équilibre et l'économie de leurs vies, par des exercices physiques rendus d'autant plus nécessaires que le progrès de notre siècle favorise de plus en plus le sédentisme. Les heures de travail ont tellement été écourtées grâce à l'automatisation que notre siècle doit régler le problème des heures de la journée qui restent, à la meilleure satisfaction de l'individu. L'effort mental et intellectuel fourni par le citoyen moyen taxe tellement le système nerveux qu'il faut à l'organisme une détente, condition sine qua non de son parfait équilibre. Les centres répondent à ce besoin impérieux.

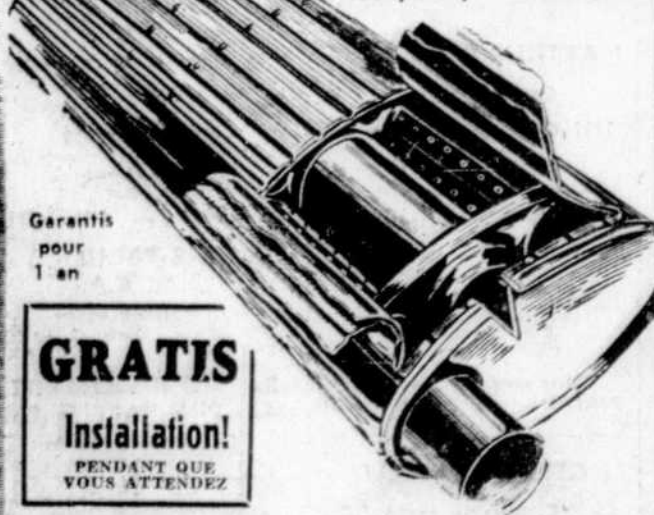
Il faut être reconnaissant à tous ces bienfaiteurs, — souvent anonymes, — qui ont participé, avec leurs offrandes, à la construction du Centre Notre-Dame. Leur désintéressement et leur jugement éclairé ont fourni les outils et le site le plus magnifique de toute la province de Québec. Aux milliers d'étudiants qui, aux heures tranquilles de la journée, fréquentent ce centre, où hommes, femmes, hommes d'affaires et demoiselles. Nous ne pouvons pas demeurer une "génération assise" sans prendre le risque de conséquences graves. A toute cette armée de sédentaires qui travaillent dans les bureaux et aux travaux de l'esprit, il faut de la culture physique. Il vaut bien la peine de dépenser quelques sous par semaine pour se donner cette cure de santé. Au Centre Notre-Dame, une pléiade d'instructeurs qualifiés et compétents, sous la direction de l'Institut Yvon Chouin, assure aux abonnés le maximum de service dans une atmosphère reposante.

Les quilles, sport depuis longtemps très populaire chez nous, connaissent une vogue de prospérité sans pareille, grâce à la belle publicité qui provient de l'heure des quilles du dimanche à la télévision. Voici une heure de sport, qui, à l'écran, passe toujours très vite. C'est le plus beau témoignage de l'intérêt qu'il suscite. Voici un sport qui est accessible à tout le monde et qui, tout le long d'une partie, a, à un haut point, un élément de "suspense", laissant les joueurs comme les téléspectateurs dans l'incertitude jusqu'à ce que la dernière boule ait été tirée. Comme au baseball ou la dernière balle lancée peut changer une victoire en défaite, assez souvent, les aux quilles, un abat en finale peut faire pencher la victoire, ou l'on redoutait la défaite. Si cette heure des quilles pouvait soulever assez d'intérêt pour faire sortir les téléspectateurs et les inciter à jouer eux-mêmes, elle aurait rendu un fier service à notre "génération assise".

Il est assez difficile d'évaluer les statistiques de fréquentation canadienne aux allées de quilles. Elle doit être formidable, comme elle l'est d'ailleurs aux Etats-Unis. Sait-on que chez nos voisins, il s'est dépensé en 1957 32 milliards pour la récréation ? On estime à 25 millions, le nombre de citoyens américains qui pratiquent le sport des quilles. Ils dépensent environ 300 millions par année pour leur sport favori, soit 10 fois plus que la recette complète au baseball majeur. Des chiffres assez conservateurs ont fixé à approximativement 100.000 le nombre de quilleurs dans la province de Québec. Ce chiffre est probablement inexact. Disons en passant que le Centre Notre-Dame, parmi les multiples divertissements et services qu'il offre, possède quelques allées de quilles dont peuvent profiter les abonnés. Pour finir ou nous avons commencé, nous invitons la population des quartiers environnants du Centre Notre-Dame à venir faire une visite. Quand ils auront vu cette merveille de centre de loisirs, ils ne tarderont pas à s'y inscrire.

MUFFLERS

produit de qualité supérieure
"Heavy Duty" à double paroi



	DODGE	CHEVROLET	PLYMOUTH	FORD
PLYMOUTH	'48 - '50		DODGE	'42 - '54
DAISO	\$10.00		6 cylindres	\$13.50
CHRYSLER	'52 - '53		TRANS.	'55 - '56
4 cylindres	\$10.95		STANDARD	\$16.95
PRIX DU	'55 - '56			
dépôt	\$14.50			

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures

CLAUDE DESPATIE, propriétaire
LA. 4-6834

MUFFLER SALES and SERVICE
Coin CRAIG et AMHERST

Aussi * 2535, boul. Laurentien. RI. 7-9801

Voisin de la piscine Astor, près de la Canadair

Canadien et Toronto annulent 2-2

Par G. GOSSELIN

Les Maple Leafs de Toronto méritaient de l'emporter, hier soir, au Forum, car ils ont mieux joué que le Canadien, mais le résultat final fut un match nul au compte de 2-2. Le Tricolore, privé des services de Jean Béliveau, a manqué de cohésion; ses passes étaient souvent mal faites et quand il avait des sursauts d'énergie, avec Ralph Backstrom, Henri Richard et Bernard Geoffrion, Johnny Bower était invulnérable. Backstrom fut l'étoile du Canadien, réussissant les deux buts de son club. Tim Horton et Frank Mahovlich ont compté ceux des Leafs. La joute, assez monotone, au début, s'est envenimée à la dernière reprise et l'arbitre Red Storey a été d'une grande indulgence pendant soixante minutes. Le Canadien jouera sa prochaine partie au Forum, demain soir, alors qu'il rencontrera les Rangers de New-York.

Après quelques essais infructueux, Ralph Backstrom compléta une belle pièce de jeu pour compter le premier but de la partie. La rondelle, prise près de la ligne bleue de Toronto par Ab McDonald, fut passée à Maurice Richard qui la donna à Backstrom et Johnny Bower n'eut aucune chance sur le lancer presque à bout portant de la jeune recrue du Canadien.

Henri Richard parait être le cible des joueurs de défense du Toronto, en particulier de Marc Reaume. L'arbitre Red Storey ferme les yeux. Le jeu est monotone et manque d'entrain, les Leafs lançant dans la zone du Canadien à chaque occasion propice.

Marcel Bonin fait sa première apparition sur la glace. Il joue avec Claude Provost et Don Marshall. Les Leafs gardent l'initiative du jeu et le Canadien ne peut sortir la rondelle de sa zone.

Dickie Moore, oubliant de passer, vient sonder Bower et manque sa chance. Le jeu revient dans la zone des visiteurs, mais les attaques manquent de fini autour des filets.

Après une mise au jeu dans le territoire du Canadien, McDonald passa à Bernard Geoffrion qui envahit la zone des Maple Leafs. Rendu à une quinzaine de pieds de Johnny Bower, Ralph Backstrom accepta la passe parfaite de Geoffrion pour décocher un boulet qui déjoua facilement le gardien de buts des Leafs. C'était le septième but de Ralph, cette saison.

Maurice Richard fut puni vers la fin de cette période et pendant son absence, Jacques Plante ne put qu'un arrêt à faire, difficile cependant, contre Brian Cullen.

Pendant une punition mineure à Dickie Moore, les Leafs

devinrent menaçants, une fois de plus, et Plante, très nerveux, fit au moins un bel arrêt aux dépens de Billy Harris.

Le premier but des Leafs fut une surprise pour tout le monde, y compris Jacques Plante. Tim Horton venait de traverser la ligne bleue du Canadien sans avoir été ennuyé, il laca d'un coup de patte la rondelle et quitta sa place pour se loger derrière le gardien de buts du Canadien. Un instant plus tard Plante sauva, alors que Billy Harris l'avait à sa merci. Le jeu devint plus ouvert, se déplaçant rapidement d'un bout à l'autre de la patinoire. Henri Richard se rendit jusqu'à Bower mais passa trop tard à Maurice. Le but des Leafs parut les avoir réveillés, car pendant une couple de minutes, ils donnèrent du fil à retordre à tout le club local.

Pointage égalisé

Au cours d'un attaqué des visiteurs, Frank Mahovlich comptait le deuxième but de son club, sans aide, et de façon assez étrange. Une rondelle follement lancée en direction des filets de Plante y pénétra quand ce dernier et Jean-Guy Talbot, se nuisant l'un l'autre, ne purent ralentir l'élan de la rondelle qui se rendit au fond des filets.

L'attaque des Leafs fut plus soutenue et mieux organisée, laissant peu d'initiative au Canadien.

Backstrom alla sonder Bower pour transporter le jeu chez l'adversaire pour la première fois depuis une couple de minutes. Il revint à la charge un instant plus tard, pour se mériter les applaudissements de la foule.

Lorsque Brian Cullen fit plonger Doug Harvey, le Canadien put organiser son jeu de puis-

sance pour la première fois. L'arbitre Geoffrion tira deux boulets inutiles, le premier atterrissant le poteau des filets. On vit troubler Dickie Moore, les Leafs eurent même un joueur de trop sur la glace, quelques secondes, mais l'arbitre ne vit rien. Un autre dur lancer de Geoffrion ne put prendre Bower en défaut.

La dernière période commença avec une punition bien méritée à Bert Olmstead pour accrochage devant les filets de Toronto.

Les Leafs qui jouent très bien, se défendent avec Brio, pendant qu'ils sont à court d'un joueur et Johnny Bower n'est pas trop occupé.

Le trio Backstrom, Geoffrion et McDonald apporte un peu de vie dans le camp du Canadien. La ligne des Richard et Moore continue à bombarder Bower et pendant quelques instants les Leafs en voient de toutes les couleurs.

Les tempéraments s'échauffent et quand George Armstrong veut s'en prendre à Dickie Moore, il est puni.

Le jeu de puissance, organisé autour de McDonald, Geoffrion et Marshall, est totalement impuissant.

Carl Brewer décoche un coup de poing à Don Marshall. On se choisit des partenaires d'occasion. Les juges de lignes s'en mêlent. Neal Armstrong attrape la moitié des coups que se destinent les combattants. Tout finit par se calmer.

Red Storey, l'arbitre en chef, aura le dernier mot, quand il distribue les punitions. Fait inutile, Maurice Richard se jeta à l'écart pendant l'escarmouche.

Bilan: Assaillant et victime ont les mêmes sentences, quatre majeures, à Bob Pulford et Carl Brewer, des Leafs; à Henri Richard et Don Marshall du Canadien.

Jouer du hockey à trois contre trois n'est pas trop enlevé. Deux joueurs de défense restent à la ligne bleue pendant que le troisième essaie de faire des montées à la Howie Morenz. Parfois on se contente de lancer de loin et la patinoire ressemble à un champ de tir.

Red Storey, l'arbitre en chef

Red Storey, l'arbitre en chef, aura le dernier mot, quand il distribue les punitions. Fait inutile, Maurice Richard se jeta à l'écart pendant l'escarmouche. Bilan: Assaillant et victime ont les mêmes sentences, quatre majeures, à Bob Pulford et Carl Brewer, des Leafs; à Henri Richard et Don Marshall du Canadien.

Jouer du hockey à trois contre trois n'est pas trop enlevé. Deux joueurs de défense restent à la ligne bleue pendant que le troisième essaie de faire des montées à la Howie Morenz. Parfois on se contente de lancer de loin et la patinoire ressemble à un champ de tir.

Red Storey, l'arbitre en chef, aura le dernier mot, quand il distribue les punitions. Fait inutile, Maurice Richard se jeta à l'écart pendant l'escarmouche. Bilan: Assaillant et victime ont les mêmes sentences, quatre majeures, à Bob Pulford et Carl Brewer, des Leafs; à Henri Richard et Don Marshall du Canadien.

Jouer du hockey à trois contre trois n'est pas trop enlevé. Deux joueurs de défense restent à la ligne bleue pendant que le troisième essaie de faire des montées à la Howie Morenz. Parfois on se contente de lancer de loin et la patinoire ressemble à un champ de tir.

Red Storey, l'arbitre en chef, aura le dernier mot, quand il distribue les punitions. Fait inutile, Maurice Richard se jeta à l'écart pendant l'escarmouche. Bilan: Assaillant et victime ont les mêmes sentences, quatre majeures, à Bob Pulford et Carl Brewer, des Leafs; à Henri Richard et Don Marshall du Canadien.

Jouer du hockey à trois contre trois n'est pas trop enlevé. Deux joueurs de défense restent à la ligne bleue pendant que le troisième essaie de faire des montées à la Howie Morenz. Parfois on se contente de lancer de loin et la patinoire ressemble à un champ de tir.

Red Storey, l'arbitre en chef, aura le dernier mot, quand il distribue les punitions. Fait inutile, Maurice Richard se jeta à l'écart pendant l'escarmouche. Bilan: Assaillant et victime ont les mêmes sentences, quatre majeures, à Bob Pulford et Carl Brewer, des Leafs; à Henri Richard et Don Marshall du Canadien.

Jouer du hockey à trois contre trois n'est pas trop enlevé. Deux joueurs de défense restent à la ligne bleue pendant que le troisième essaie de faire des montées à la Howie Morenz. Parfois on se contente de lancer de loin et la patinoire ressemble à un champ de tir.

Red Storey, l'arbitre en chef, aura le dernier mot, quand il distribue les punitions. Fait inutile, Maurice Richard se jeta à l'écart pendant l'escarmouche. Bilan: Assaillant et victime ont les mêmes sentences, quatre majeures, à Bob Pulford et Carl Brewer, des Leafs; à Henri Richard et Don Marshall du Canadien.

Jouer du hockey à trois contre trois n'est pas trop enlevé. Deux joueurs de défense restent à la ligne bleue pendant que le troisième essaie de faire des montées à la Howie Morenz. Parfois on se contente de lancer de loin et la patinoire ressemble à un champ de tir.

Détroit blanchit les Bruins, 4-0

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Terry Sawchuk brilla tout le long de la joute, arrêtant 28 lancers contre 24 pour Simmons.

Le seul but du troisième engagement fut marqué par McNeill, assisté du jeune McCarthy, qui, incidemment, doit prendre la route de Hershey, aujourd'hui, pour être remplacé par Claude Laforge. Holmes obtint également une assistance sur ce but.

Chicoutimi perd 5-4 contre Royal

CHICOUTIMI. — Bob Sutherland a compté trois buts et a fourni une assistance pour conduire le Royal de Montréal à une victoire de 5-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir.

A deux reprises au cours de la première période, les Saguenéens ont pris l'avance mais à chaque fois, le Royal a réussi à égaliser le compte. Le meilleur compteur de la ligue, Grey Hick, a ouvert le pointage pour Sutherland compté ensuite pour Montréal. Smrke redonna l'avance aux siens, à 15:44 mais 1 minute plus tard, Skippy Burckell égala de nouveau le pointage.

Bob Sutherland a compté 1 autres buts au cours du second engagement, alors que Harvey du Chicoutimi réussissait à déjouer Charlie Hodge.

Deux autres buts furent comptés au cours de la dernière période, soit un par chaque club.

CHICOUTIMI. — Bob Sutherland a compté trois buts et a fourni une assistance pour conduire le Royal de Montréal à une victoire de 5-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir.

A deux reprises au cours de la première période, les Saguenéens ont pris l'avance mais à chaque fois, le Royal a réussi à égaliser le compte. Le meilleur compteur de la ligue, Grey Hick, a ouvert le pointage pour Sutherland compté ensuite pour Montréal. Smrke redonna l'avance aux siens, à 15:44 mais 1 minute plus tard, Skippy Burckell égala de nouveau le pointage.

Bob Sutherland a compté 1 autres buts au cours du second engagement, alors que Harvey du Chicoutimi réussissait à déjouer Charlie Hodge.

Deux autres buts furent comptés au cours de la dernière période, soit un par chaque club.

CHICOUTIMI. — Bob Sutherland a compté trois buts et a fourni une assistance pour conduire le Royal de Montréal à une victoire de 5-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir.

A deux reprises au cours de la première période, les Saguenéens ont pris l'avance mais à chaque fois, le Royal a réussi à égaliser le compte. Le meilleur compteur de la ligue, Grey Hick, a ouvert le pointage pour Sutherland compté ensuite pour Montréal. Smrke redonna l'avance aux siens, à 15:44 mais 1 minute plus tard, Skippy Burckell égala de nouveau le pointage.

Bob Sutherland a compté 1 autres buts au cours du second engagement, alors que Harvey du Chicoutimi réussissait à déjouer Charlie Hodge.

Deux autres buts furent comptés au cours de la dernière période, soit un par chaque club.

CHICOUTIMI. — Bob Sutherland a compté trois buts et a fourni une assistance pour conduire le Royal de Montréal à une victoire de 5-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir.

A deux reprises au cours de la première période, les Saguenéens ont pris l'avance mais à chaque fois, le Royal a réussi à égaliser le compte. Le meilleur compteur de la ligue, Grey Hick, a ouvert le pointage pour Sutherland compté ensuite pour Montréal. Smrke redonna l'avance aux siens, à 15:44 mais 1 minute plus tard, Skippy Burckell égala de nouveau le pointage.

Bob Sutherland a compté 1 autres buts au cours du second engagement, alors que Harvey du Chicoutimi réussissait à déjouer Charlie Hodge.

Deux autres buts furent comptés au cours de la dernière période, soit un par chaque club.

CHICOUTIMI. — Bob Sutherland a compté trois buts et a fourni une assistance pour conduire le Royal de Montréal à une victoire de 5-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir.

A deux reprises au cours de la première période, les Saguenéens ont pris l'avance mais à chaque fois, le Royal a réussi à égaliser le compte. Le meilleur compteur de la ligue, Grey Hick, a ouvert le pointage pour Sutherland compté ensuite pour Montréal. Smrke redonna l'avance aux siens, à 15:44 mais 1 minute plus tard, Skippy Burckell égala de nouveau le pointage.

Bob Sutherland a compté 1 autres buts au cours du second engagement, alors que Harvey du Chicoutimi réussissait à déjouer Charlie Hodge.

Deux autres buts furent comptés au cours de la dernière période, soit un par chaque club.

CHICOUTIMI. — Bob Sutherland a compté trois buts et a fourni une assistance pour conduire le Royal de Montréal à une victoire de 5-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir.

A deux reprises au cours de la première période, les Saguenéens ont pris l'avance mais à chaque fois, le Royal a réussi à égaliser le compte. Le meilleur compteur de la ligue, Grey Hick, a ouvert le pointage pour Sutherland compté ensuite pour Montréal. Smrke redonna l'avance aux siens, à 15:44 mais 1 minute plus tard, Skippy Burckell égala de nouveau le pointage.

Bob Sutherland a compté 1 autres buts au cours du second engagement, alors que Harvey du Chicoutimi réussissait à déjouer Charlie Hodge.

Deux autres buts furent comptés au cours de la dernière période, soit un par chaque club.

CHICOUTIMI. — Bob Sutherland a compté trois buts et a fourni une assistance pour conduire le Royal de Montréal à une victoire de 5-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir.

A deux reprises au cours de la première période, les Saguenéens ont pris l'avance mais à chaque fois, le Royal a réussi à égaliser le compte. Le meilleur compteur de la ligue, Grey Hick, a ouvert le pointage pour Sutherland compté ensuite pour Montréal. Smrke redonna l'avance aux siens, à 15:44 mais 1 minute plus tard, Skippy Burckell égala de nouveau le pointage.

Bob Sutherland a compté 1 autres buts au cours du second engagement, alors que Harvey du Chicoutimi réussissait à déjouer Charlie Hodge.

Deux autres buts furent comptés au cours de la dernière période, soit un par chaque club.

CHICOUTIMI. — Bob Sutherland a compté trois buts et a fourni une assistance pour conduire le Royal de Montréal à une victoire de 5-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir.

A deux reprises au cours de la première période, les Saguenéens ont pris l'avance mais à chaque fois, le Royal a réussi à égaliser le compte. Le meilleur compteur de la ligue, Grey Hick, a ouvert le pointage pour Sutherland compté ensuite pour Montréal. Smrke redonna l'avance aux siens, à 15:44 mais 1 minute plus tard, Skippy Burckell égala de nouveau le pointage.

Bob Sutherland a compté 1 autres buts au cours du second engagement, alors que Harvey du Chicoutimi réussissait à déjouer Charlie Hodge.

Deux autres buts furent comptés au cours de la dernière période, soit un par chaque club.

Excitante joute prévue entre S.-V.-P. et Meunier, ce soir

La joute entre le Meunier de Montréal-Est et St-Vincent-de-Paul qui sera disputée ce soir à l'aréna du collège Roussin suscitera beaucoup d'intérêt à la suite des récents succès du St-Vincent-de-Paul dans la première partie de cet intéressant programme double, le Fleur-de-Lys sera opposé à Longue-Pointe.

Les clubs Meunier et St-Vincent-de-Paul se sont rencontrés cinq fois à date cette saison, et

Le Meunier a grandement impressionné en remportant trois victoires pendant que les deux autres joutes furent nulles. C'est dire que le St-Vincent-de-Paul tentera de remporter un premier triomphe sur le club de Maurice Filion cette année.

Dans la première partie, qui débutera à 8h15, le Fleur-de-Lys tentera de consolider son avance en deuxième position, qui du moins la protégera, alors qu'il sera opposé à l'équipe de Longue-Pointe. Le club de Marcel Dulu-

de a gagné 4 joutes aux dépens du Longue-Pointe cette saison tandis qu'une cinquième partie s'est terminée par un pointage égal.

Le Meunier a grandement impressionné en remportant trois victoires pendant que les deux autres joutes furent nulles. C'est dire que le St-Vincent-de-Paul tentera de remporter un premier triomphe sur le club de Maurice Filion cette année.

Dans la première partie, qui débutera à 8h15, le Fleur-de-Lys tentera de consolider son avance en deuxième position, qui du moins la protégera, alors qu'il sera opposé à l'équipe de Longue-Pointe. Le club de Marcel Dulu-

de a gagné 4 joutes aux dépens du Longue-Pointe cette saison tandis qu'une cinquième partie s'est terminée par un pointage égal.

Le Meunier a grandement impressionné en remportant trois victoires pendant que les deux autres joutes furent nulles. C'est dire que le St-Vincent-de-Paul tentera de remporter un premier triomphe sur le club de Maurice Filion cette année.

Dans la première partie, qui débutera à 8h15, le Fleur-de-Lys tentera de consolider son avance en deuxième position, qui du moins la protégera, alors qu'il sera opposé à l'équipe de Longue-Pointe. Le club de Marcel Dulu-

de a gagné 4 joutes aux dépens du Longue-Pointe cette saison tandis qu'une cinquième partie s'est terminée par un pointage égal.

Le Meun



Ski-O-Rama

LARRY OUELLETTE

Calgary

Le programme préparé par la ville de CALGARY en prévision des Jeux d'hiver de 1964 qu'elle espère avoir l'honneur de présenter est, selon M. KEN FARMER, président de l'Association olympique du Canada, un des mieux conçus dont il ait jamais eu connaissance. A cela, il faut ajouter que les accidents topographiques de la région de BANFF sont idéaux pour les diverses épreuves. Ceux qui ont fait le voyage des Rocheuses et de l'Europe n'hésitent pas à affirmer que les pentes de Banff se comparent avantageusement à celles de plusieurs des centres les mieux connus du continent.

Il est à souhaiter que l'Association olympique internationale arrête son choix sur CALGARY. La venue chez nous des meilleurs skieurs au monde en un seul groupe serait certainement un tonique pour le ski canadien, sans compter que d'ici 1964 le calibre de nos skieurs se sera probablement amélioré, étant donné qu'à partir de cette année nous aurons tous les ans une équipe nationale de ski.



Moniteurs

Le ski est devenu tellement populaire dans toutes les classes de la société depuis quelques années que plusieurs grands centres n'arrivent pas à recruter suffisamment de moniteurs compétents pour donner des cours à tous ceux qui en veulent. Le nombre des candidats qui se présentent à l'école de ski de l'ALLIANCE DES MONITEURS CANADIENS augmente d'année en année. Cette année le groupe se compose d'environ 130 élèves, dont 40 femmes.

Ici et là

La LAURENTIAN RESORTS ASSOCIATION annoncera le 9 décembre son nouveau système de dissémination des prévisions météorologiques et des conditions de la neige... Le SKI CLUB VAL D'AVOINE a recruté à ce jour 150 membres anciens et nouveaux pour la saison 1959... Félicitations à MICHEL LE DALPE pour le magnifique dessin de l'emblème qui paraît sur l'écusson de ce club. Elle s'est arrêtée sur un motif sobre et distinctif qui illustre la neige, le ski et l'escalade... Avant de quitter Val David il serait peut-être bon de mentionner que les pentes du MONT PLANTÉ vont être dotées de lignes téléphoniques permanentes et de niches pour téléphones qui pourront être utilisées en cas d'accident... ANDRÉ PROULX, le sympathique publiciste de l'ACSM, se promène avec "SKI A.B.C." en poche, car en plus de faire la publicité du ski, il pratique ce sport lui-même et tient à être au courant des techniques les plus modernes... La Zone laurentienne a ajouté une série d'événements pour skieurs d'âge juvénile à son programme de la saison 1958-59. Ces compétitions grouperont des skieurs des deux sexes qui seront âgés de 16 ans au 1er janvier prochain. Peut-être verons-nous certains de ces jeunes d'aujourd'hui concourir aux épreuves olympiques de 1960 et de 1964... Un autre honneur vient d'échoir à LUCILLE WHEELER, qui a été désignée comme le meilleur athlète de sexe féminin du Canada pour l'année 1958. En plus d'avoir mérité la seule médaille jamais gagnée par le Canada dans les épreuves de ski olympiques, elle remportait l'hiver dernier les championnats mondiaux de la descente et du slalom géant... Les dirigeants du carnaval d'hiver de QUEBEC ont choisi sept jeunes filles qui rempliront le rôle de duchesses du carnaval qui aura lieu du 27 janvier au 10 février. Une d'elles sera couronnée reine du carnaval le 29 janvier...

La grande station de STOWE ne passera pas inaperçue durant ces fêtes. Les concours internationaux des Etats-Unis y auront lieu du 13 au 15 mars inclusivement. Le gouvernement américain a nommé une commission fédérale qui a pour tâche de recevoir les dignitaires délégués par la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Canada à cette occasion.

Alf Pike, nouveau pilote des Leafs!

WINNIPEG — Tout semble indiquer que Alf Pike deviendra le nouveau pilote des Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale. George Punch Imlach se rendra à Vancouver lundi afin d'offrir un contrat au coach des Warriors de Winnipeg de la ligue de l'Ouest. Imlach a téléphoné à Pike mercredi, mais ce dernier a refusé de négocier de cette façon. Il sera sur la Côte du Pacifique en fin de semaine, où les Warriors ont quelques parties à disputer.

Red Murray est décédé

Elmira, N.Y. — John J. "Red" Murray, qui avait joué sous la direction de John McGraw avec les Giants de New-York, est décédé hier à la suite d'une brève maladie à l'âge de 74 ans.

Nommé directeur des terrains de jeu de la ville d'Elmira en 1939, il avait abandonné ce poste depuis deux ans.

Originaire de Arnott, en Pennsylvanie, il avait débuté dans le baseball professionnel en 1906, alors que les Cardinals de Saint-Louis l'avaient mis sous contrat dès sa sortie de Notre-Dame. Vendu aux Giants en 1909, c'est avec cette équipe, alors dirigée par McGraw, qu'il devait se faire une réputation enviable comme voltigeur du champ droit au cours des années 1911-13.

En 1911, il avait connu sa meilleure saison au bâton en conservant une moyenne de .291 en 131 parties. Sa moyenne générale est de .270. Il était plus particulièrement reconnu pour ses brillants jeux défensifs et la puissance de son bras.

Brooklyn cède Gino Cimoli aux Cardinals en échange de Moon

WASHINGTON. — Les Cardinals de St-Louis ont cédé le voltigeur Wally Moon aux Dodgers de Los Angeles en retour de Gino Cimoli.

Dans la transaction, les Cardinals ont également consenti à se départir des services du lanceur Phil Paine en faveur du Spokane, une filiale des Dodgers.

LE COMBAT JOHANSSON-MACHEN

L'IBC invite Ahlquist à "respecter" le contrat

Chicago — L'International Boxing Club a fait parvenir une lettre à Edwin Ahlquist, l'aviateur et géant du champion poids lourd européen, Ingemar Johansson, lui demandant de bien vouloir respecter le contrat signé en septembre dernier concernant un combat entre son protégé et Eddie Machen.

La Commission athlétique de l'Etat de l'Illinois a approuvé la rencontre entre les deux hommes et a daté à été fixée au 4 février. Le combat aurait lieu au Stadium de Chicago. Ahlquist insiste sur le fait que le contrat n'est pas valide parce qu'il a été signé sous la mena-

ce et l'intimidation.

Johansson a battu Machen par mise hors de combat en une ronde, le 14 septembre, en Suède.

Ligue Dépression

POSITION DES EQUIPES

SAGES	HOBBS	TOTEM	GRANDS
4	2	1	3
2	4	3	1

POSITION DES COMPTABLES

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Lapierre, Tolm	O'Connor, Grads	Tolm	Grads
4	2	1	3
2	4	3	1

Les brevets d'invention

Intervention de Washington qualifiée d'"impertinence"

New-York. — M. Ian F. McRae, président de l'Association des manufacturiers canadiens, a qualifié hier de "dernière impertinence de Washington", l'action des Etats-Unis qui interviendrait dans les ententes sur les inventions au Canada.

Dans une allocution prononcée devant les membres de la National Association of Manufacturers, la contrepartie américaine, M. McRae a critiqué la récente action anticartel instituée à New-York par le secrétaire de la Justice. Elle accuse la General Electric Company, la Westinghouse Electric Corporation et la N. V. Philips Gloeilampenfabrieken, de Hollande, de conspiration pour restreindre le commerce des appareils de radio et de télévision entre les Etats-Unis et le Canada.

M. McRae a dit que cette action américaine est "une tentative brutale pour exercer des représailles contre certaines entreprises américaines pour des décisions d'affaires prises, non pas par elles, mais par leurs filiales canadiennes".

Notre capitale : Ottawa. "Ces décisions parfaitement justes impliquent des inventions canadiennes et ne viennent en aucune manière possible en conflit avec la loi canadienne."

"Cette manière méprisante de faire si peu de cas de notre souveraineté est amèrement ressentie au Canada. Nous y voyons un ordre flagrant de Washington et une tentative cianide d'étrangler l'autonomie de ces entreprises sur le sol canadien."

"Si j'ai parlé aussi brutalement, c'est parce que, comme tous les autres Canadiens, je veux dissiper tout doute à l'effet que la capitale de mon pays est toujours Ottawa".

M. McRae, originaire de Vancouver, est président de la Canadian General Electric Company Ltd, une filiale de la General Electric des Etats-Unis. La plainte américaine dit que par l'entremise de leurs filiales canadiennes et de 13 co-conspirateurs, les trois entreprises ont restreint le commerce en établissant un trust d'invention canadienne.

Une entente de 1926

L'action concerne la formation, en 1926, de la Canadian Radio Patents Ltd, par l'entremise de laquelle plusieurs inventions électroniques sont disponibles pour les entreprises. Les entreprises qui détenaient des actions, en date de 1926, étaient la Canadian General Electric, Canadian Westinghouse, Northern Electric, Canadian Marconi et Canadian Manufacturing Corporation et leurs affiliés. Des ententes existent avec diverses autres entreprises.

L'action stipule que comme résultat de cette entente au Canada, le marché canadien pour les appareils de télévision et de radio a été virtuellement fermé depuis 1927 aux manufacturiers américains — en contraste avec le gros volume des exportations des autres produits américains au Canada.

Trop capricieux

M. McRae, qui prenait part à la discussion sur les points d'irritation entre le Canada et les Etats-Unis, a dit que Washington intervient continuellement, d'une manière ou d'une autre,

dans le fonctionnement des entreprises américaines établies au Canada.

M. McRae a dit que le sentiment canadien est à l'effet que les Etats-Unis parlent, mais n'agissent pas toujours ou ne pensent pas toujours en termes d'hémisphère. Il a ajouté:

"Vous dites que nos économies doivent être étroitement intégrées pour les buts de défense commune. Nous sommes d'accord."

"Ce qui nous choque cependant, c'est que vous ne donnez pas suite à ce désir d'action commune dans les sphères de l'économie. Ainsi, notre pétrole, qui est d'une grande importance advenant une agression contre le continent nord-américain, est considéré par Washington tout simplement comme un autre produit étranger et est traité en conséquence. C'est la même chose pour d'autres matières premières. Nous sommes à la merci de votre caprice."

"En ce qui concerne les produits manufacturés, la situation est pire encore. Les produits de fabrication canadienne, à quelques exceptions près, sont rigoureusement exclus du riche marché américain par vos tarifs élevés."

"Sur une base per capita, nous avons acheté de vous, ces quelques dernières années, 14 fois plus que vous avez acheté de nous. C'est sûrement la plus forte raison pour laquelle vous devriez hésiter avant d'exercer de la discrimination contre n'importe quelle importation canadienne."

DIRIGEANTS DE LA CAMPAGNE 1959 EN FAVEUR DES AVEUGLES



DUDLEY N. MENDELS

ARTHUR L. KEYMER

ALPHONSE P. GUAY

M. Keymer, officier de Sylvania Electric (Canada) Ltd., et président général de la campagne, a annoncé la nomination de M. Mendels, président de Ideal Electric Inc., et M. Guay, gérant des ventes pour la province de Québec de la maison General Bakeries Ltd., au poste de présidents conjoints. L'Appel Conjoint pour les Aveugles, dont l'objectif est de \$250,000, se tiendra du 13 au 28 avril 1959. Les six organismes qui participent à l'appel sont: l'Association Canadienne-française des Aveugles Inc.; l'Institut National Canadien pour les Aveugles; The Montreal Association for the Blind; le Club St-Laurent des Aveugles; The Canadian Federation of the Blind et le Conseil Local de l'Association Canadienne-française des Aveugles.

L'Arctique ne vaut rien!

VANCOUVER — L'Arctique canadien "ne vaut rien", a déclaré l'un des principaux géographes de la Colombie britannique.

Le Dr Lewis Robinson, président de la division de géographie de l'Université de la Colombie britannique, a déclaré devant un club social que la seule ressource économique du nord est le renard blanc — qui perd de sa valeur parce que les femmes ne veulent plus de sa longue fourrure.

"Une économie basée sur un caprice féminin est en dangereuse posture", dit-il.

Le Dr Robinson a déclaré qu'il ne sera pas possible aux gens d'émigrer dans l'Arctique et de se suffire à eux-mêmes avant au moins 5,000 ou 6,000 ans.

Les ressources minières devront y être plus riches que ne l'indiquent les rapports actuels si on veut que le coût élevé du transport en vaille la peine.

"Que voulez-vous faire avec 1,000,000 de milles carrés de roc?" dit-il.

"Ce territoire a une valeur stratégique pour les bases aériennes. Mais lorsque les gens

M. Yvor Rhys Lewis

TORONTO — M. Yvor Rhys Lewis, ancien directeur et surintendant du personnel de The T. Eaton Co. Limited, est décédé à Toronto. Après avoir été directeur de la Galerie des Beaux-Arts du magasin Eaton de Toronto, en 1911, M. Lewis prit la direction du Service de publicité qu'on venait de former. Occupé ce poste, à cette époque, était faire oeuvre de pionnier puisqu'il s'agissait d'introduire l'art dans la publicité, tel qu'on le voit tous

disent que le Canada se dirige vers le nord je suis presque certain qu'ils songent à ceci: Rendez-vous dans le nord mais moi."

Il est facile de pénétrer sur le marché nord-américain

EASTBOURNE, Ang. — Un important manufacturier britannique a déclaré hier que l'idée voulant qu'il soit difficile de pénétrer sur le marché nord-américain est "un mythe" pour une grande part.

"Il est fréquemment plus facile aux manufacturiers britanniques de vendre aux Etats-Unis et au Canada qu'en Grande-Bretagne," a dit sir Edward Herbert, président de William Hollins and Company Ltd., une manufacture de textile.

Il a exprimé cet avis au cours d'une discussion en groupe à la conférence du Dollar Exports Council, qui a commencé hier soir et durera trois jours.

Sir Edward, l'un des 14 orateurs qui ont porté la parole devant plus de 400 hommes d'affaires aujourd'hui, a dit que l'Amérique du nord est un marché relativement facile d'accès parce que les marchands sont toujours disposés à accueillir de nouveaux modèles.

Le conférencier a ajouté que plusieurs petites compagnies britanniques craignent de s'attaquer aux marchés canadiens et américains parce que cela ne

cessite au départ des frais d'investissement élevés. Il faut du courage pour se lancer sur ces marchés, mais les résultats en valent la peine.

La voie maritime

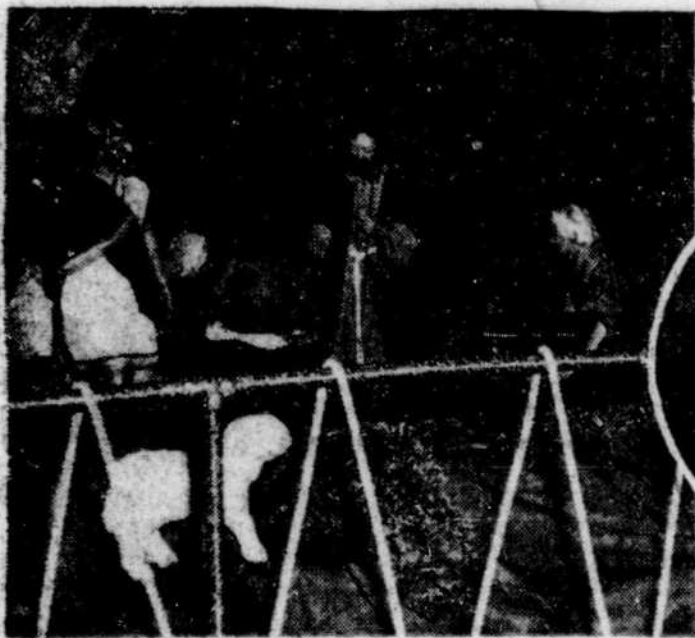
M. James S. Duncan, président de la Commission hydro-électrique de l'Ontario et l'un des chefs de la mission commerciale canadienne qui a visité l'Angleterre il y a un an, a présenté une étude sur la voie maritime du St-Laurent au cours de l'une des deux séances plénières de la journée. Il a souligné les avantages de la nouvelle voie maritime, qui relie les océans du monde à l'une des régions industrielle, agricole et minière les plus riches de notre continent.

Elle ne pourra que favoriser la Grande-Bretagne, une grande nation commerciale.

M. J. William Horsey, ancien président de Dominion Stores of Canada, a exposé la croissance des magasins à succursales multiples en Amérique du nord et leurs méthodes d'opération. Les manufacturiers britanniques ne peuvent espérer réussir sur le marché nord-américain sans étudier cette situation et établir que leurs produits conviennent pour ce genre de distribution.

Café-Thé
Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9H.30 — Samedi jusqu'à 5h.30



Benediction de la Creche de l'Enfant-Jésus

au quatrième étage chez Dupuis
cette après-midi à 3 heures

CITE DES JOUETS — 4e DUPUIS



CJMS 5h.45

Le P'tit Train du Nord

La Fée des Etoiles

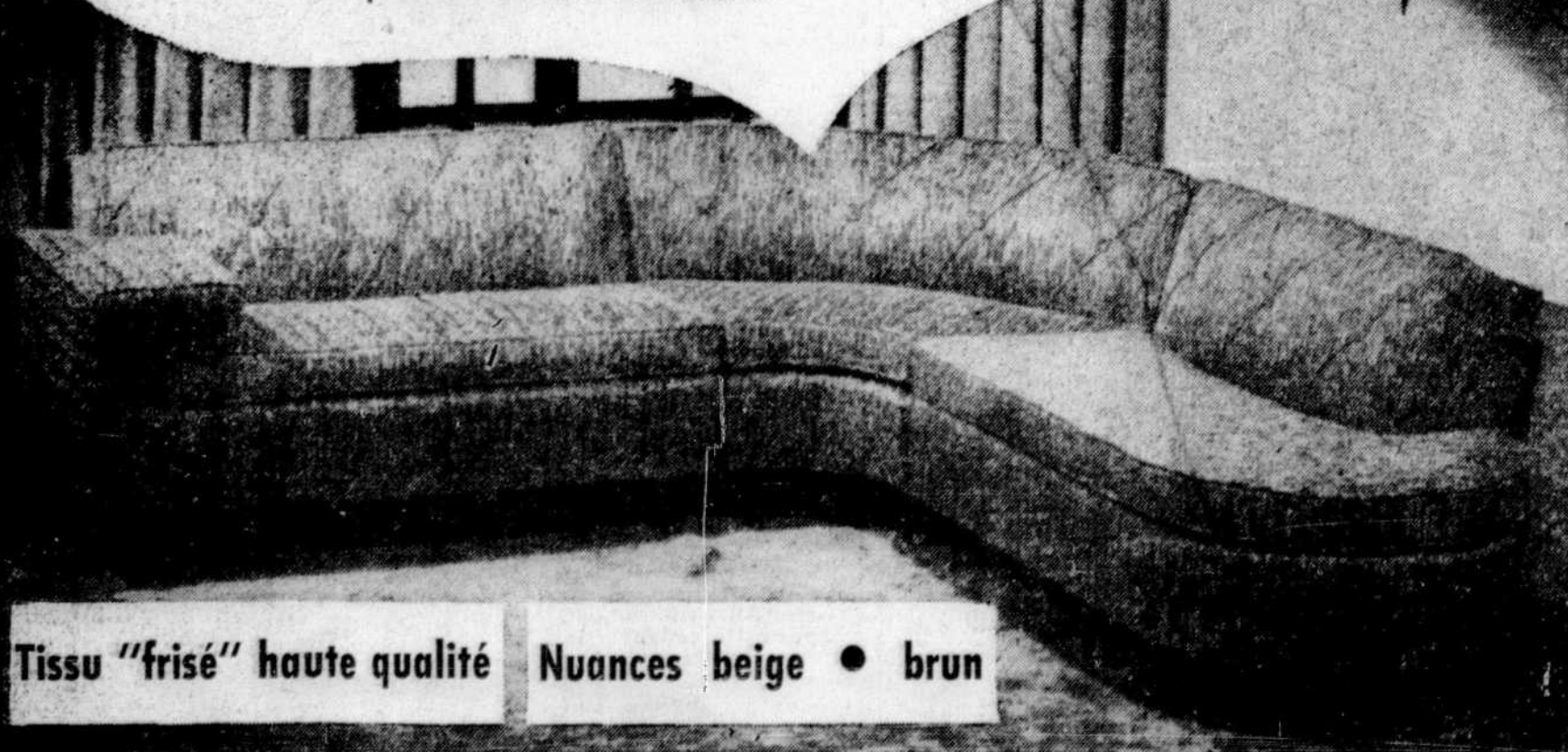
TOUS LES SOIRS. Le Père Noël aime causer avec les enfants. Il demande à chacun de lui écrire. Venez lui rendre visite à la Cité des Jouets.

est encore chez Dupuis pour quelques jours... Venez souvent faire le beau trajet et admirer les décorations et maisonnettes, personnages, animaux dans des éclairages de rêve — LE VOYAGE 15

Toujours si bien accueillante aime que les enfants viennent la voir. Elle remet à chacun un beau cadeau souvenir. — ENTREE 25

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

Egayez le vivre pour les Fêtes
avec cet ensemble moderne et de
fabrication solide...



Tissu "frisé" haute qualité

Nuances beige • brun

Ensembles de vivre
2 ou 3 pièces

Sièges rembourrés caoutchouc-mousse 5" d'épaisseur. Motifs (tel qu'illustré) dans les dossiers. Pattes entièrement de cuivre repoli. Qualité et fabrication supérieures, meubles de belle apparence et de bon goût.

2 demi-sofas
(non illustré)

\$299.

2 demi-sofas
et 1 courbe
(illustré)

\$499.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710